



HAL
open science

Base archéologique du Mont Beuvray, rapport scientifique, activités 1989, prévisions 1990

Jean-Paul Guillaumet

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet. Base archéologique du Mont Beuvray, rapport scientifique, activités 1989, prévisions 1990. [Rapport de recherche] Bibracte - Centre archéologique européen. 1989, pp.178. halshs-01299889

HAL Id: halshs-01299889

<https://shs.hal.science/halshs-01299889v1>

Submitted on 8 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

B A S E A R C H E O L O G I Q U E
D U M O N T B E U V R A Y

Beck

Coupage

R A P P O R T S C I E N T I F I Q U E

ACTIVITES 1989

Prévisions 1990



PUBLICATION A USAGE INTERNE

Une demande écrite au coordonnateur de
l'opération est nécessaire pour diffusion.

Coordonnateur :

Jean-Paul GUILLAUMET, Chargé de recherches au CNRS (UPR 314).

Responsables de recherches archéologiques sur le terrain au Mont Beuvray :

M. ALMAGRO, Dir. du dépt. d'archéologie de l'univ. Complutense de Madrid.
F. BECK, Conservateur au M.A.N., professeur à l'Ecole du Louvre.
P. BECK, Ing. d'études à l'EHESS, histoire et archéologie médiévale.
P.-P. BONENFANT, Professeur à l'université libre de Bruxelles.
O. BUCHSENSCHUTZ, Dir. de recherches au CNRS (UPR 314), chargé de cours à Paris I.
P. DRDA, Chercheur à l'inst. archéo. de l'acad. tchécoslovaque des sciences.
A. DUVAL, Conservateur en chef au M.A.N., professeur à l'Ecole du Louvre.
J. GRAN AYMERICH, Chargé de recherches au CNRS (UA 1132).
A. HAFFNER, professeur à l'université de Kiel.
D. PAUNIER, Professeur à l'université de Lausanne.
I.B.M. RALSTON, Senior lecturer à l'université d'Edimbourg.
H. RICHARD, Chargé de recherches au CNRS (URA 35).
M. SZABO, Professeur à l'université Eötvös Lörand de Budapest.
D. VITALI, Professeur à l'université de Bologne.

Responsables de recherches archéologiques sur le terrain à Velem St Vid :

M. SZABO, professeur à l'université de Budapest.
J.-P. GUILLAUMET, C.R. au CNRS, coordonnateur de l'opération Beuvray.
O. BUCHSENSCHUTZ, D.R. au CNRS, chargé de cours à Paris I.
V. CSERMEYI, Conservateur au musée de Sékesfehervar.

Responsables de recherches sur :

- Les amphores, A. HESNARD, Chargé de recherches au CNRS (UA 284).
- L'environnement humain, O. BUCHSENSCHUTZ, Directeur de recherches au CNRS, (UPR 314), chargé de cours à Paris I.
- L'environnement naturel, H. RICHARD, Chargé de recherches au CNRS. (URA 35)
- La géologie, F. BOYER, Maître assistant à Paris VI.
- Le métal, M. PERNOT, Chargé de recherches au CNRS (URA 34-LRMF)
- La numismatique, K. GRUEL, Chargé de recherches au CNRS (UPR 314).
- La prospection géophysique, A. HESSE, Directeur de recherches au CNRS, centre de géophysiques de Garchy.

S O M M A I R E.

Introduction. *J.-P. Guillaumet.*

Porte du Rebout.

"Extérieur". *A. Duval*

Le Rempart. *I.B.M. Ralston, O. Buchsenschutz.*

Le Champlain. *P. Drda.*

La Pâture du Couvent. (Introduction *J.-P. Guillaumet.*)
M. Almagro-Gorbea, P.-P. Bonenfant, J. Gran-Aymerich, A. Haffner, M. Szabo, D. Vitali.

Le couvent des Cordeliers. *P. Beck.*

Le Parc aux Chevaux "PC1". *D. Paunier.*

La Fontaine St Pierre. *H. Richard.*

La Terrasse. *F. Beck.*

Le Porrey. *M. Almagro-Gorbea, J. Gran-Aymerich.*

Les amphores. *A. Hesnard.*

Le métal. *M. Pernot.*



I N T R O D U C T I O N

Ce rapport scientifique regroupe les contributions des principaux participants aux travaux de la Base Beuvray. Vu le court délai entre certaines fouilles et ces textes, ce sont plus des états de la question que des conclusions. Ce rapport sera repris et travaillé dans le rapport biennal R.A.E. 1988-1989 que nous mettrons en route dès la fin octobre.

Le programme s'est tenu aux directives du Conseil Scientifique de 1988, avec tous les aléas que peut poser une recherche extensive, ainsi : stratigraphie plus importante que prévu à la Pâture du Couvent, nouvelles structures après dégagement de la forêt au Couvent des Cordeliers, construction monumentale où l'on attendait un édifice plus discret à la Fontaine Saint-Pierre.

Toutes ces découvertes et leur première étude posent la question irritante de la date de la disparition de Bibracte au profit d'Autun. Elle est établie depuis J. Déchelette vers -10 -15 à partir d'arguments archéologiques (similitude du mobilier métallique entre Bibracte et les oppida de l'Europe centrale), à partir d'arguments historiques, (la fondation d'Autun par Auguste), à partir de textes antiques (Strabon et Tacite). La révision de la valeur de ces trois argumentaires est un travail à réaliser en complément des recherches sur le terrain pour éviter de garder à l'esprit des données périmées ou peu sûres qui ont maintenant valeur d'axiome.

Cette année 1989 a vu se joindre au projet deux nouvelles équipes étrangères, l'Université de Kiel, sous la direction de A. Haffner et l'Université de Bologne sous la direction de D. Vitali. Ils ont collaboré à la fouille de la Pâture du Couvent. Ils ont aussi apporté leur technique qui ont enrichi la réflexion de chacun. Une troisième équipe souhaitée depuis longtemps s'est attaquée, par sondage, au Couvent des Cordeliers. Elle est dirigée par P. Beck de l'E.H.S.S. et sa collaboration a été précieuse pour débrouiller l'enchevêtrement des structures dans la zone de contact Pâture du Couvent-Couvent des Cordeliers.

Un programme ERASMUS s'est déroulé pour la seconde fois entre les universités présentes sur le site. Les conférences sur un même thème, "aspects régionaux de la civilisation celtique", ont été un succès. En 1990, un troisième programme est proposé à la Communauté Européenne, avec pour thème de conférence "Relations commerciales et culturelles dans l'Europe préhistorique".

Des stages se sont déroulés avec succès :

- Etude et restauration de monnaies gauloises sous la direction de K. Gruel (CNRS) en collaboration avec l'Université de Paris I.
- Techniques de fouilles et de relevés organisés par la D.A.H. de Bourgogne.
- Accueil en formation pratique de techniciens de fouilles (C.F.P.).

Un stage de sensibilisation aux vestiges archéologiques en terrain forestier est programmé en novembre, en collaboration avec les services compétents du Ministère de l'Agriculture.

De nombreux chercheurs et étudiants sont venus travailler ponctuellement à la Base Archéologique du Mont Beuvray.

- Quatre étudiants ont réalisé des travaux approfondis :
 - Etude de la céramique fine,
 - Carrières et mines,
 - Ensemble des caves extérieures et rempart de la Porte du Rebut,
 - géomorphologie superficielle du Beuvray.

Le groupe prospection-environnement a continué ses recherches et a décidé de réaliser une synthèse sur les données déjà recueillies en environnement pour 1990.

L'activité d'animation n'a pas cessé. Les chercheurs ont réalisé de nombreuses conférences à l'extérieur, ainsi que des contributions aux ouvrages collectifs et catalogues d'expositions. Un audiovisuel sur la fabrication des fibules a vu le jour. L'accueil du public a été organisé pendant la belle saison, et K. Gruel a mis en place le programme des classes du Patrimoine, des journées découvertes et de l'école de fouille des jeunes. Ces activités ont connu un grand succès.

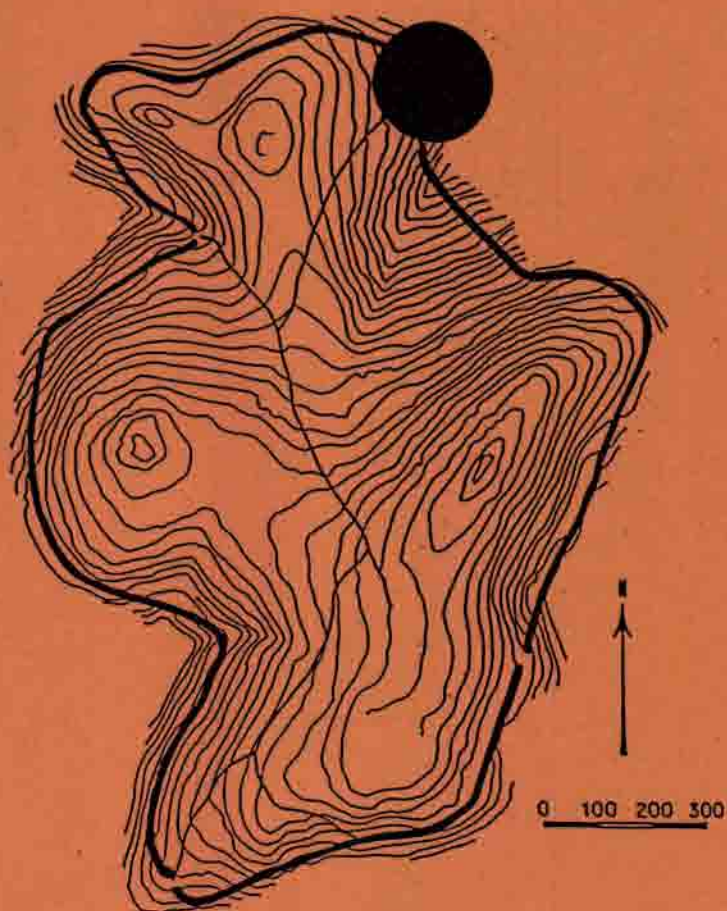
La visite confidentielle de Monsieur François Mitterrand, Président de la République, le 29 avril 1989, illustre bien l'intérêt que suscite le projet Beuvray. L'annonce officielle que "le Beuvray serait désormais l'une des opérations retenues parmi les Grands Travaux de Province", est une grande espérance. Elle doit permettre de réaliser au Beuvray un outil performant de recherche et de formation, ouvert à tous les scientifiques que le Mont Beuvray intéresse.

1984 - 1989. Cinq années se sont écoulées depuis la création, dans une hâte bon enfant, du projet Beuvray qui a failli périr maintes fois. Il est difficile d'établir la comparaison entre le début de l'opération et aujourd'hui. Son évolution, l'apport des chercheurs de haut niveau, d'horizons et de spécialités différentes, a enrichi considérablement le projet. Apparaissent aujourd'hui les faiblesses et les points forts de nos méthodes. Tout n'est pas encore réglé pour la documentation,

l'informatique, la gestion du matériel, et bien d'autres secteurs... J'espère que ces questions seront abordées lors de ce Conseil Scientifique afin que ses membres nous donnent en priorité des principes et des lignes directrices que le Coordonnateur mettra en oeuvre avec les chercheurs et l'équipe de la Base. Nous avons acquis en cinq ans une expérience. Il faut la prendre en compte pour faire évoluer le projet, analyser les erreurs pour les redresser, et établir un système performant sans jamais détruire la dynamique du projet.

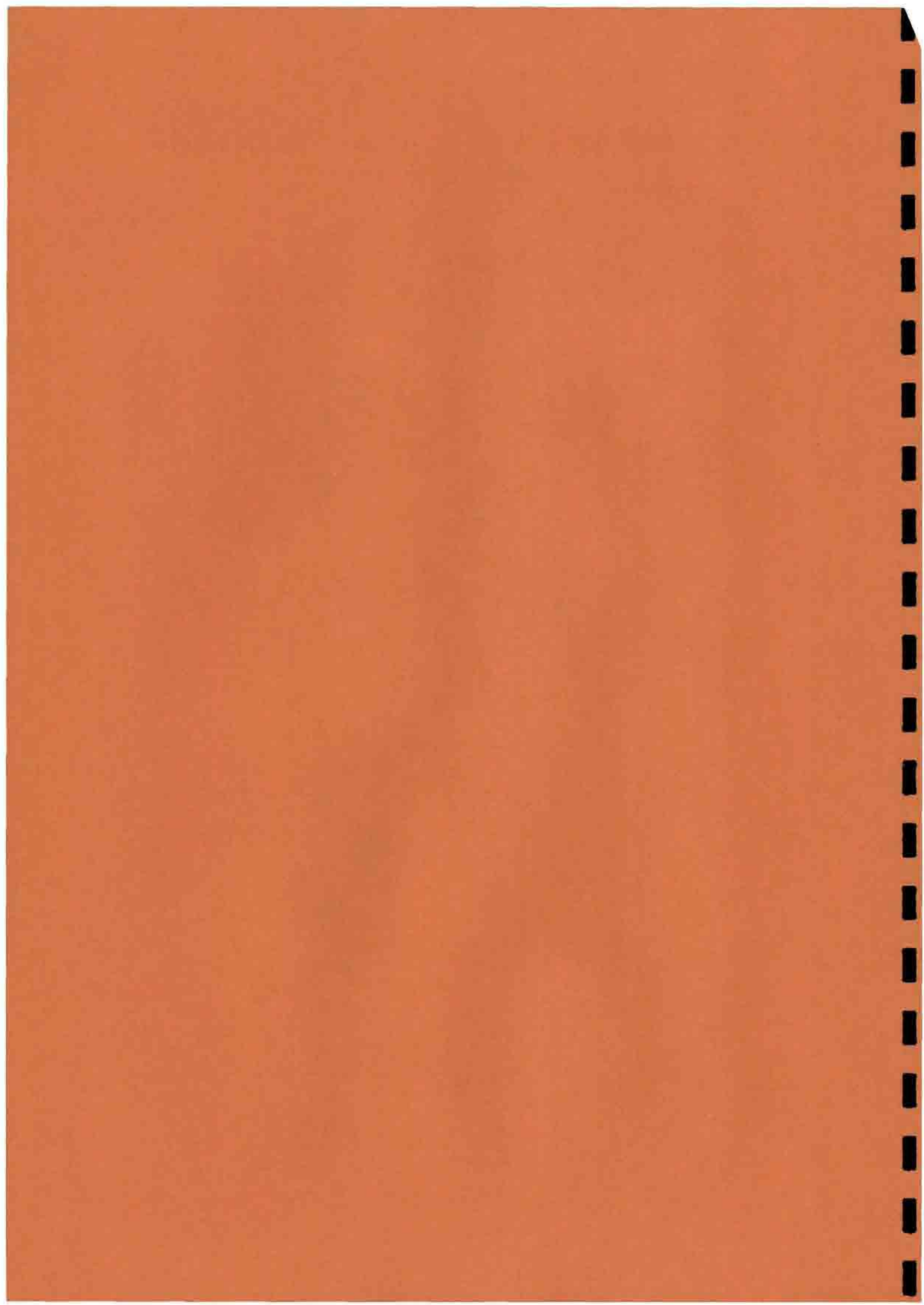
J.-P. GUILLAUMET
Coordonnateur de l'opération Beuvray 1989

PORTE DU REBOUT



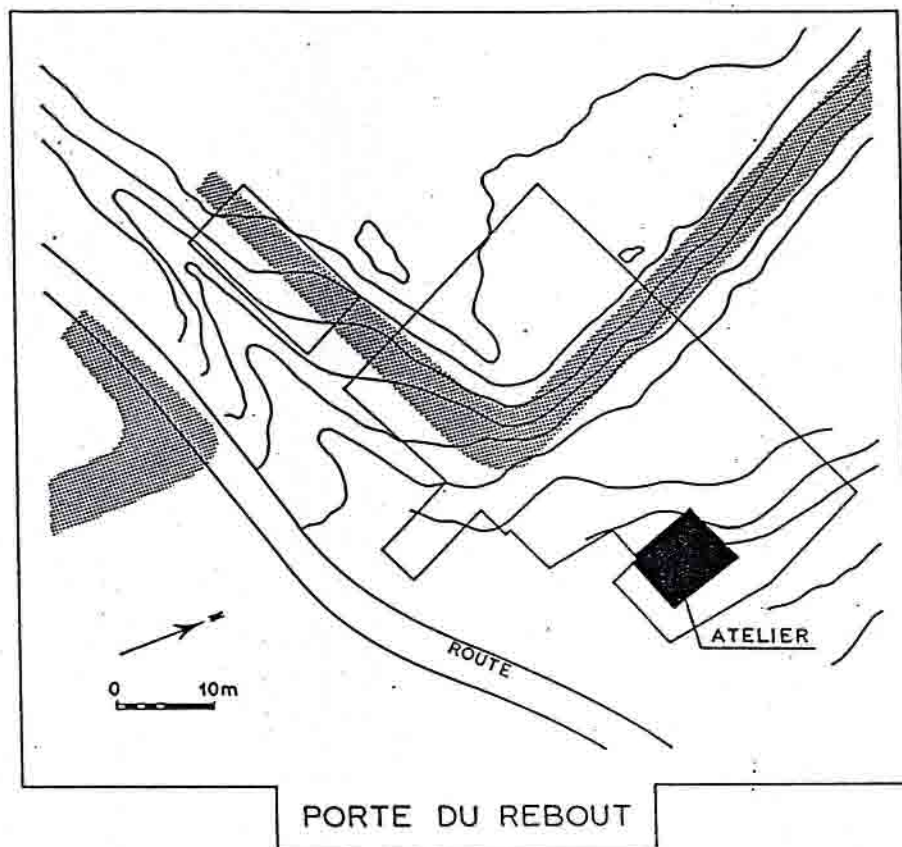
DIRECTION : A. DUVAL, *Ecole du Louvre, Musée des Antiquités Nationales*

I.B.M. RALSTON, *Université d'Edimbourg*



PORTE DU REBOUT

"EXTERIEUR"



DIRECTION : A. DUVAL, *Ecole du Louvre, Musée des Antiquités Nationales*

Assisté de : M. PERNOT, *U.R.A. 34, C.N.R.S.*

F. CONCHE, *Etudiant E.P.H.E.*

D. LACOSTE, *Atelier de restauration de la Base Archéologique du Mont Beuvray*

Participants aux fouilles : A. Muller, M.L. Deval, E. Lacroix, E. Peytreman, J. Kerbaol.



La fouille de l'atelier de bronzier du secteur extra-muros de la Porte du Rebout a continué en 1989 par deux campagnes, l'une de deux semaines en juin, l'autre de 10 jours en septembre. Au moment où ces lignes sont écrites, on peut cette fois tabler raisonnablement sur la clôture du chantier.

Des éléments nouveaux ont été apportés par ces deux campagnes :

1/ - Présence de quatre fosses correspondant à des fours d'un niveau inférieur à celui des trois fours du dernier état, et donc identification d'un état antérieur. Ces fosses sont circulaires, et non plus quadrangulaires.

2/ - Présence, selon les endroits de l'atelier d'un ou de deux niveaux plus anciens de fosses oblongues, ayant pour certaines servi à installer des bois dont cette fois seuls des fragments sont conservés. Ces fosses ont les mêmes orientations (nord-ouest/sud-est) que les fosses précédentes. Il y a donc deux états d'installation de l'atelier, sans transformation de l'utilisation de l'espace.

3/ - Présence d'une cloison perpendiculaire à la grande cloison divisant longitudinalement l'atelier en zones "chaude" et "froide", individualisant un troisième secteur, situé à l'est de l'ensemble (phase ancienne).

4/ - Installation extrêmement complexe de l'ensemble. Le substrat a été largement entamé, de façon à former de vastes fosses quadrangulaires, ou de petites fosses circulaires (ces dernières pour les fours du premier état). Les vastes fosses ont été en partie remblayées, de manière à "colmater" les bois (ou autres ?) qui y ont été installés. Ces remblais ont pu être à leur tour recreusés pour installer le deuxième puis le troisième état. Les superpositions n'étant pas totales, il y a pu avoir en même temps recreusement du substrat et nouveaux remblaiements.

5/ - Découvertes d'éléments extrêmement importants venant confirmer la fonction d'atelier de bronzier de cet ensemble (voir infra).

6/ - Identification à côté des deux zones de travail précédemment exposées (zone chaude/zone tiède et froide), d'une troisième zone à l'est ne correspondant ni à une activité de chauffe ni de travail à froid (stockage de matières premières ?).

7/ - Augmentation des arguments en faveur de la fabrication de petits objets dont des fibules de type 2 de la typologie établie par J.-P. Guillaumet..

8/ - Présence d'un chemin d'accès à l'atelier.

La nécessité d'entreprendre deux nouvelles campagnes nous a conduit à réfléchir sur le fonctionnement de l'atelier avant de reprendre la fouille. Ce sont les grands axes de cette réflexion, menée collectivement par A. Duval (direction du chantier), M. Pernot (paléométaballurgie), D. Lacoste (paléométaballurgie et restauration), F. Conche (codirection du chantier et travail sur la datation à travers la céramique) qui sont présentés ici.

ARGUMENTATION EN FAVEUR D'UNE IDENTIFICATION COMME ATELIER DE BRONZIER :

Si l'on formalise les différentes phases du travail dans le temps et dans l'espace, on a dans l'ordre :

- 1/ - Evaluation des poids de métal :
 - * présence de poids en fer et en métal blanc
- 2/ - Confection de la cire :
 - * absence de traces
- 3/ - Confection des moules :
 - * absence de traces
- 4/ - Décirage, calcination :
 - * possibilité d'utilisation du four rectangulaire, basse température, mais aussi des autres fours
- 5/ - Fabrication des alliages
 - * Pas d'évidence dans l'immédiat. Il faut analyser les petits fragments, de métal blanc (étain ? zinc ?) et le métal jaune qui n'est jamais du cuivre pur.
 - * Présence de fours de fusion haute température, sans vestiges de système de soufflerie pour les plus récents, peut-être avec traces de tuyères pour les plus anciens
- 6/ - Coulée :
 - * présence d'une fosse de coulée aménagée près d'un des fours avec entre autre du sable et du charbon de bois. On a aussi des petits amas de silice pure
 - * présence de nombreux trous de piquets de forme circulaire, carrée, triangulaire. Hypothèse pour certains d'entre eux qu'ils aient servi à maintenir des caissons
 - * présence de gouttes de coulée

- * présence de scorie

- * abondance de charbons de bois

7/ - Décochage :

- * présence de deux ratés de coulée (fibules type 3) dont l'un présente des traces du moule, découverts dans la zone annexe de la salle de travail proprement dite

8/ - Martelage des ébauches, recuits et finitions

- * présence d'un enclume en pierre sur laquelle sont lisibles les impacts de coups de marteaux (utilisation successive des quatre faces)

- * présence de deux fabricats de type 2 qui portent des traces de martelage

- * présence du four rectangulaire basse température (cf. 4)

- * utilisation des pièces de bois ? (porte-enclume ? établis ?)

- * bassin de décochage ? bassin de rinçage ?

à proximité des bois, présence de limaille

9/ - Assemblage, rivetage, travail de décor

- * trois petits tas de plomb ayant servi au rivetage de petits objets

- * présence de petits rivets

ORGANISATION DE L'ATELIER

Les limites en sont parfaitement bien définies. Il s'agit d'une construction sans doute assez légère. A l'ouest, la limite a disparu lors de la construction du fossé, au sud-est, un chemin permettait d'y accéder. L'aire occupée (environ 50 m²) permettait à 5 ou 6 personnes d'y travailler sans gêne.

Il est très certainement contemporain de la cave située au-dessus, au nord. Il s'intègre donc dans un ensemble plus vaste et plus complexe (redéfinition de la sole de foyer nécessaire) comprenant aussi une zone de rejet. L'atelier proprement dit était excavé, ce qui permet à la fois d'avoir un sol plan et une partie, au nord, abritée des vents et de la lumière pour le travail en haute température.

La partie nord, qui est abritée, est celle où sont installés les fours haute température.

La partie sud est celle qui correspond au travail en moyenne température ainsi qu'aux opérations nécessitant l'intervention d'un petit outillage.

La partie est est une aire de larges fosses peu profondes (stockage des matériaux ?).

ELEMENTS DE DATATION (CERAMIQUE)

I - Nous constatons d'abord la faible représentation de la céramique dans les couches et structures liées directement aux activités de l'atelier de bronzier. Toutefois, l'étude préliminaire permet d'ores et déjà de remarquer une très faible fragmentation des pièces ainsi que des corrélations de recollage entre zone froide, chaude et zone de rejet extra atelier située à l'est

- Céramique fine grise :
 - * plats, vases et assiettes s'inspirant des formes sigillées, arétines
 - * vases ouverts à pieds en couronnes à décor interne lissé ou non
- Céramique grossière :
 - * vase ovoïde non tourné
 - * vases ovoïdes tournés à lèvre moulurée et à engobe noir interne et externe limité au col.

L'ensemble des échantillons montre une qualité morphologique et technique propre aux productions indigènes de grande série.

II - Sous le remblai supérieur couvrant toutes les couches et structures situées dans l'espace fouillé, vient s'intercaler la phase de démolition et de comblement de l'atelier.

Cette période riche en céramique présente toutefois une forte fragmentation à fort pourcentage de céramique à cuisson oxydante.

- Céramique à paroi fine : gobelet d'Acco
- Céramique commune : cruche
- Céramique à pâte claire : cruche (amphorette "type Beuvray")
- Céramique fine grise à décor à fougères, impression à la molette
- Céramique commune grossière : marmite tripode à engobe micassée mordorée

Dans l'attente des résultats de l'étude approfondie, nous pouvons déjà établir une chronologie relative des différentes phases du secteur.

L'atelier ne semble pas être antérieur au dernier tiers du 1er siècle avant J.C.. Bien que le mobilier céramique soit en nombre restreint, on remarque une homogénéité par la présence d'imitations de sigillée et de monnaies identifiées comme deux as de Nîmes.

Le moment du comblement de l'atelier, lors de la construction du fossé n'a pu se réaliser que dans les deux dernières décennies avant notre ère. Présence de cruches d'un type "tardif" (anse attachée à la lèvre) et de gobelets d'Acco.

L'absence de monnaie et de céramique importée rend cette argumentation fragile. Cependant lorsque nous prendrons en compte la corrélation stratigraphique et les regroupements par collage entre l'atelier et un dépôt homogène situé autour de la cave, l'établissement d'une chronologie plus fine et plus sûre sera possible.

CONSERVATION DES MATERIAUX

1/ - Intervention et collaboration sur le terrain

Problème de la conservation des bois

On peut distinguer deux états de conservation, l'une habituelle sous forme de traces, l'autre exceptionnelle car rares sont les bois conservés en milieu non aquatique.

Quelques remarques

- Les bois non conservés sont ceux appartenant aux infrastructures de l'installation de l'atelier, ou à des structures plus anciennes réutilisées, ou sont peut-être seulement des bois de récupération. Dans tous les cas, ce sont des matériaux de construction ayant été enfouis.

- Les bois conservés sont ceux ayant appartenu à l'atelier en tant "qu'objets actifs".

- 1 - les piquets, sans relation avec l'architecture
- 2 - les pièces de bois travaillées pouvant être interprétées comme des parties d'établis et cuves.
- 3 - les restes alimentaires ou autres utilisés sur place : noisettes, feuilles de hêtre, etc..

- Aucun facteur physico-chimique particulier n'explique cette qualité de conservation exceptionnelle, mis à part la possibilité que la présence de limaille de métal cuivreux ait

pu réagir comme fongicide (mais cela n'est pas vrai pour tous les piquets).

La conservation est donc probablement en rapport avec un facteur temps :

- l'atelier aurait été enseveli par l'énorme remblai ou structure de pierres immédiatement après son évacuation. Peut-être est-ce même le besoin d'installer ce remblai qui a conditionné l'évacuation de l'atelier car aucune des structures d'élévation n'ont été retrouvées, si ce n'est quelques fragments de la cloison centrale dont le matériau n'était pas récupérable.

Cet amas de pierre de gros calibre a permis un filtrage rapide des granulométries les plus fines qui ont formé un bouchon plus ou moins argileux au contact même du niveau abandonné d'où une oxygénation pauvre et une humidité constante, les pièces de bois étant proches du substratum.

2/ - LES OBJETS

90 objets métalliques ont été traités ainsi que quelques objets en pierre calcaire et les creusets à fusion.

Ce travail a permis de distinguer quasi totalement les objets finis, lampe, outils, etc..., les demi-produits.

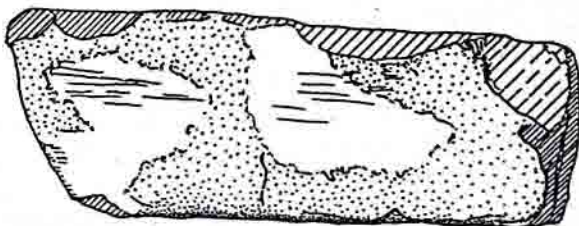
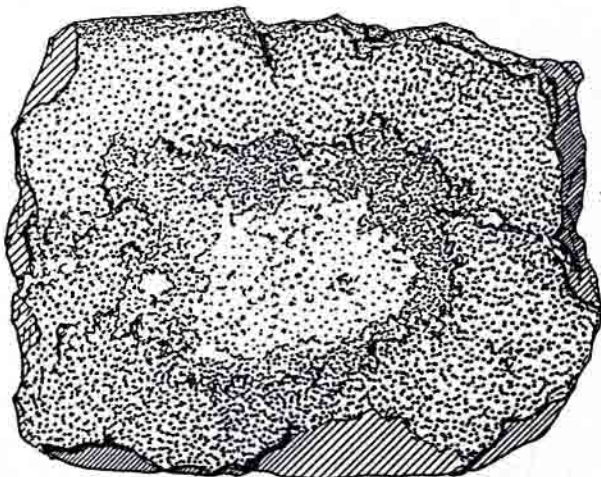
Certains d'entre eux n'existeraient plus sans une intervention sur l'heure, en particuliers les fabricats de fibule type 2. Les informations ont ainsi été conservées : décor, coups de marteau, etc...

De même, les pièces de bois ont pu être prélevées dans les meilleures conditions pour leur conservation et leur exploitation scientifique. Ces bois ont été envoyés au Laboratoire de Grenoble dans la semaine qui a suivi leur prélèvement, en septembre 1988.

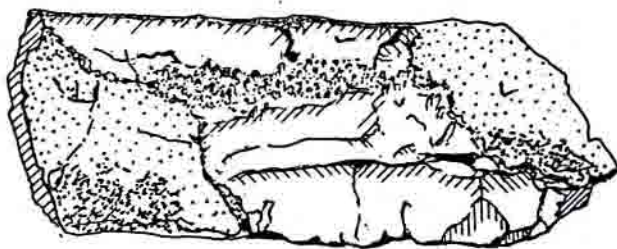
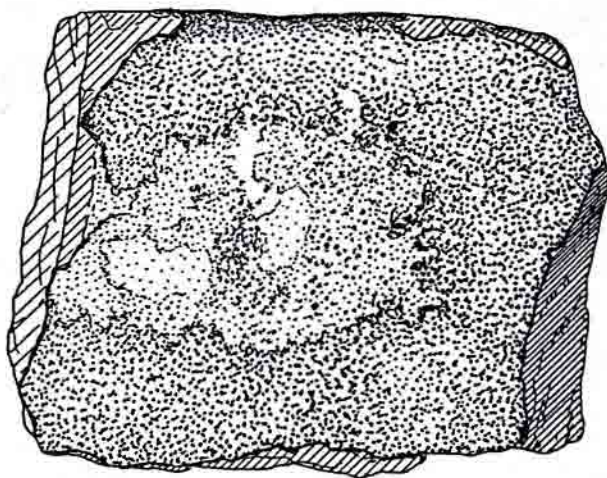
Jusqu'ici à Grenoble rien n'a été effectué. Même problème à Besançon en ce qui concerne les piquets et les échantillons d'essence à identifier.

Cette réflexion complétée par une révision de la documentation et une étude critique des mobiliers recueillis fera en 1990 l'objet d'une première publication dans une revue du type "Archäologisches Korrespondenzenblatt".

Les bois présentés au Conseil Scientifique l'an passé ont fait l'objet d'une communication présentée au colloque de l'A.F.E.A.F. à Guéret en mai 1989.



Face polie.

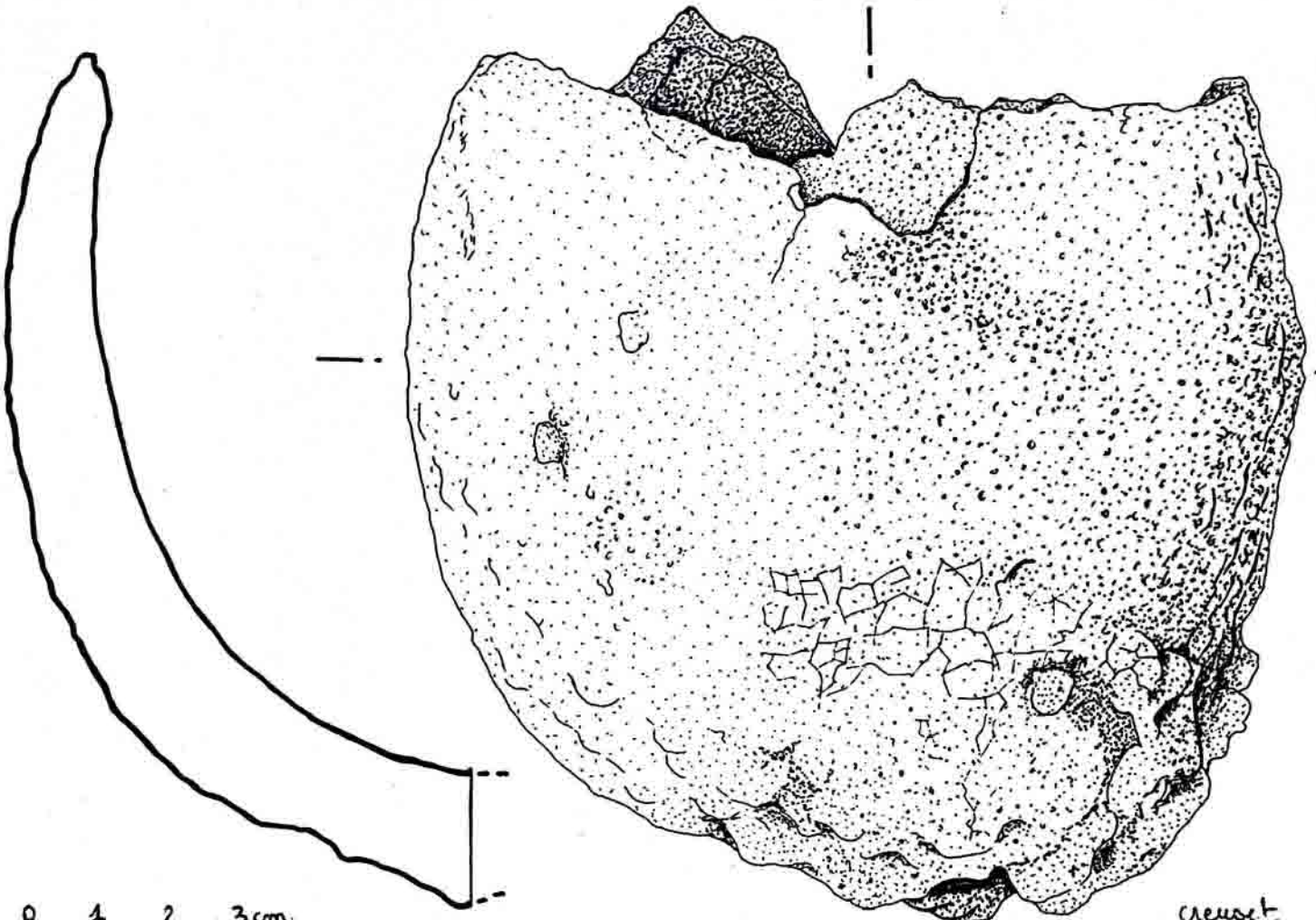
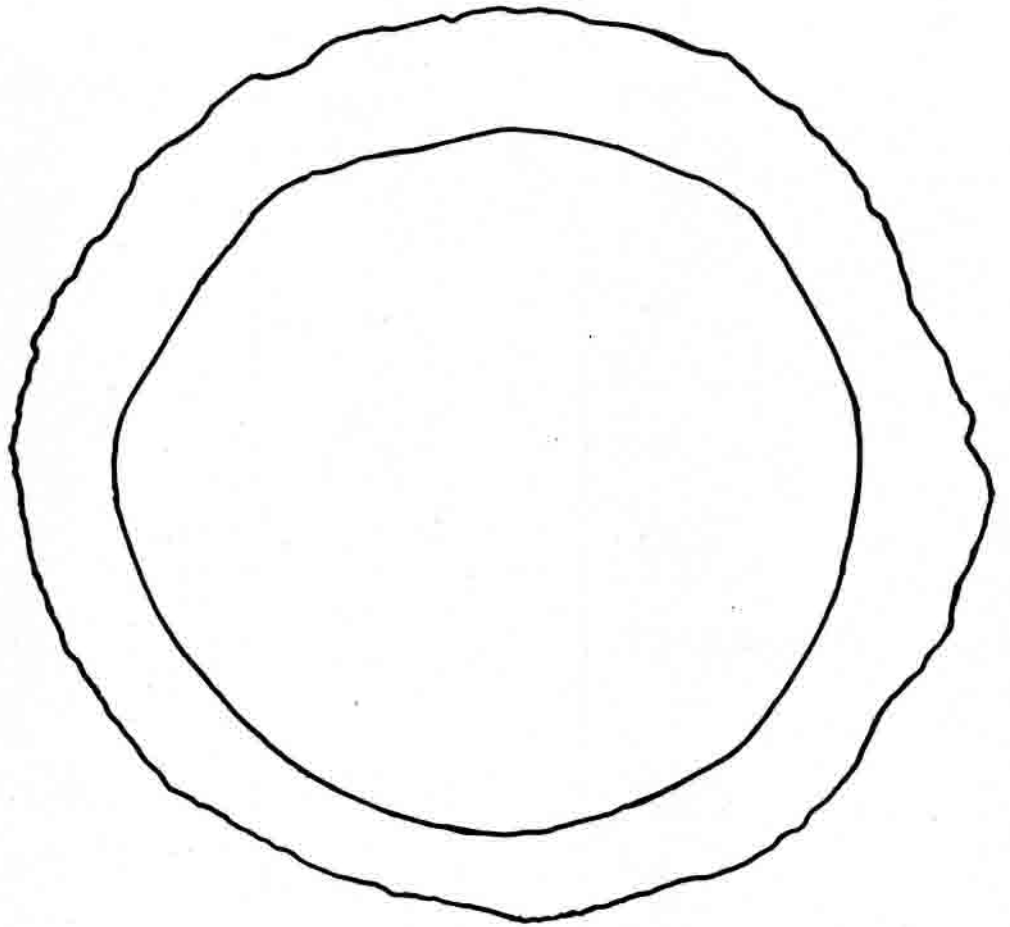


US: 262

Estéieu Recouvert.
Atelier Duval. 89.

0 10 20 30 cm.

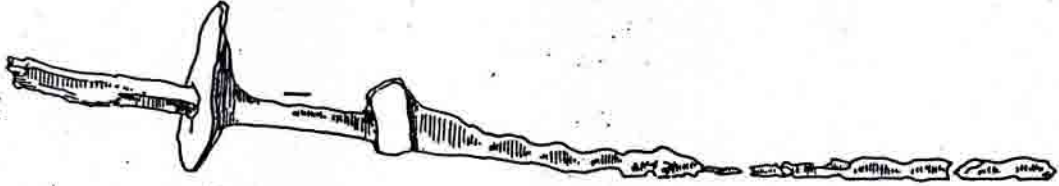
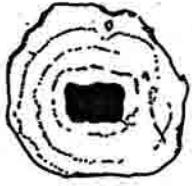
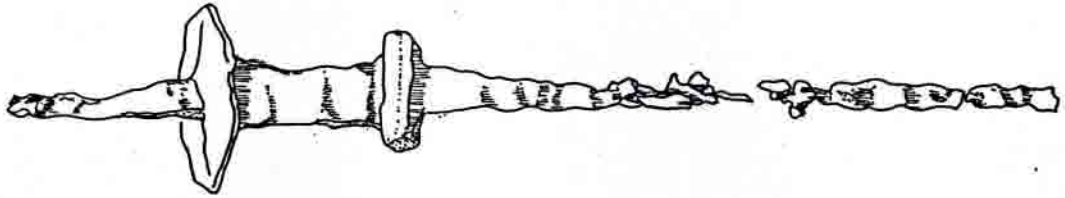
Tas en grés, trois faces de frappe, une face pour aiguiser (face polie)



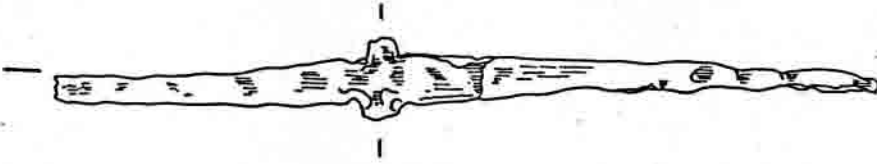
0 1 2 3 cm.

creuset.

US 119. E. 2265.



us. 270



us. 321



us. 144
E. 2199



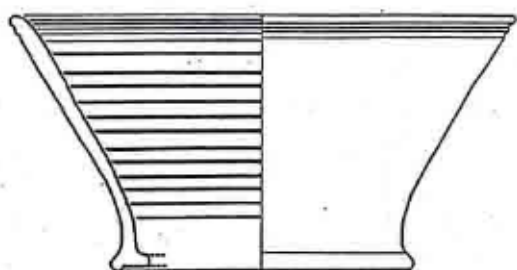
E. 1926



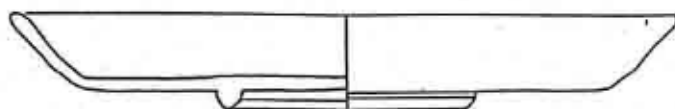
us. 144
E. 2193

0 1 2 3 cm

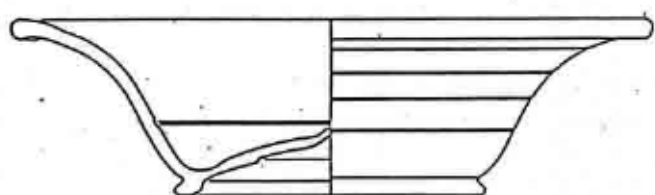
Fibules en cours de fabrication en bronze



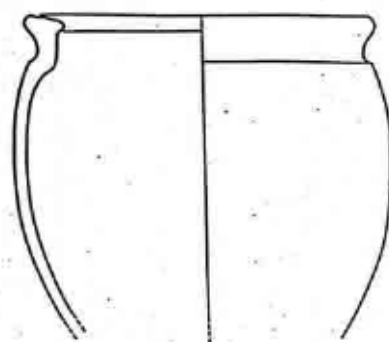
N°2



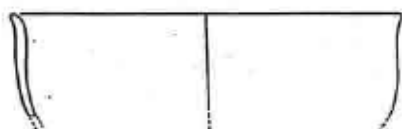
N°1



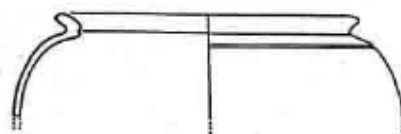
N°2



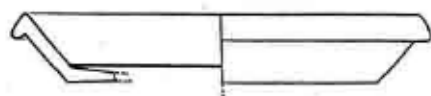
N°3



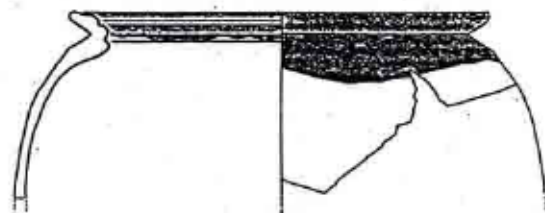
N°2



N°4



N°1

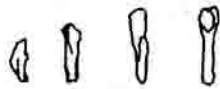


N°4

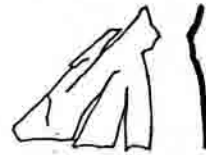
0 2 4cm



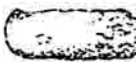
us. 133.



us. 169.



us. 169.
E 2825



us 321.



us 26



us. 158

E. 2256

0 1 2 3 cm.

Lime (US 133,

Déchet de travail du métal (US 169, Tas à emboutir (US 321 ET 261)

Tôle de bronze décorée (US 158)



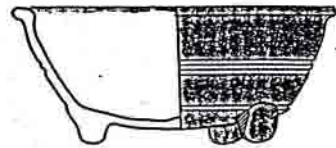
N° 2



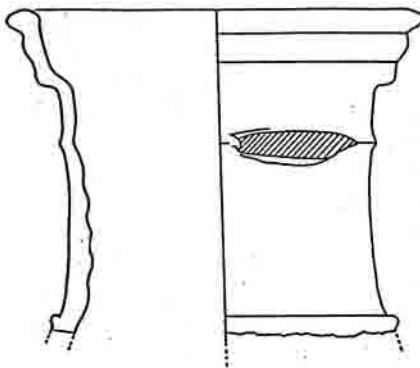
N° 1



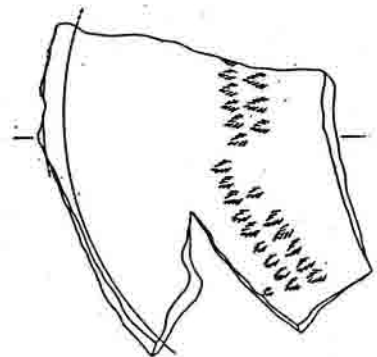
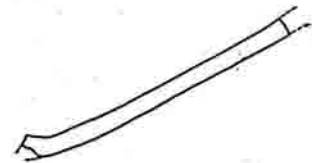
N° 1



N° 5



N° 3



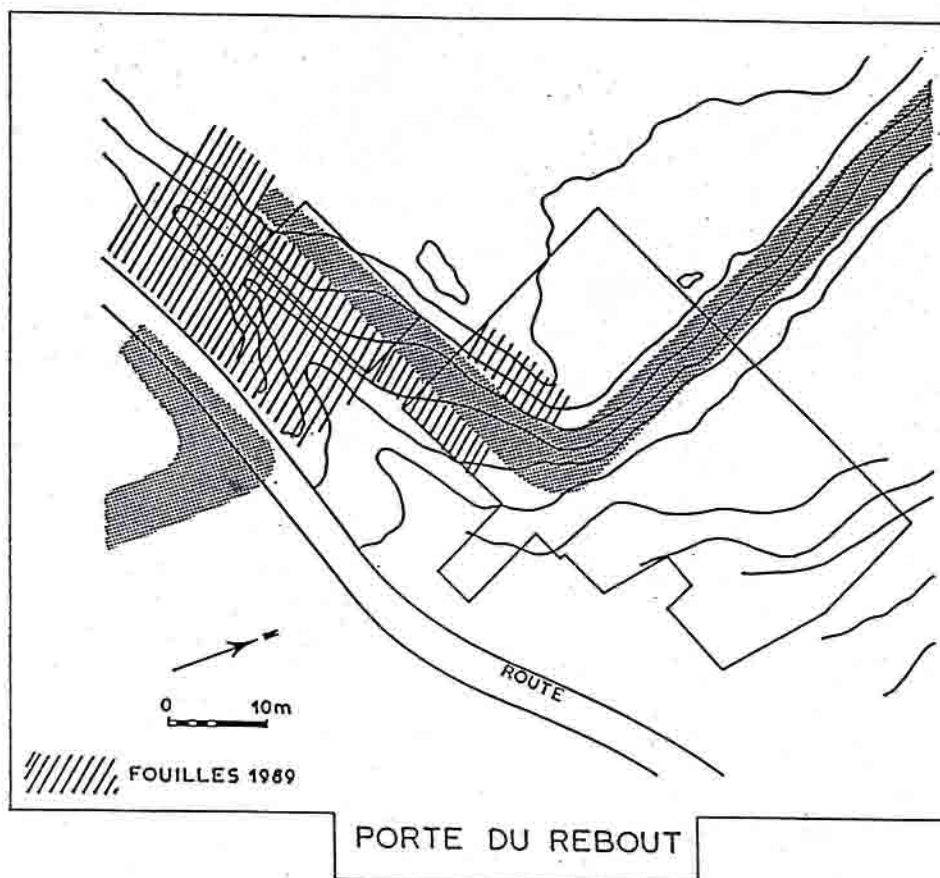
N° 4

0 2 4 cm



LA PORTE DU REBOUT

LE REMPART



Direction : O. BUCHSENSCHUTZ, C.N.R.S., UPR 314
I.B.M. RALSTON, Université d'Edimbourg,
C.N.R.S., UPR 314

Assistés de : D. ALEXANDER, M. LEVERY, R. MOREAU, K. SABINE,
C. WARSOP

Programme ERASMUS

Participants aux fouilles : J. Ball, R. Charles, A. Dunn, C.
Gibson, T. Jordan, F. McIntosh, D. McIntyre, K. McKaye,
D. Pearson, F. Rodger, I. Mitchell, S. Tonner, C. Warsop.

La fouille a débuté le 20 août et s'est poursuivie pendant six semaines. C'est la quatrième saison de l'équipe écossaise à la Porte du Rebout, où nous avons maintenant effectué six mois de fouilles. Ce rapport a dû être rédigé avant la fin de la fouille 1989 ; alors les conclusions doivent elles être considérées comme provisoires.

Déroulement

La fouille de cette saison avait trois buts :-

- (1) Découverte d'une éventuelle structure de porterie (j'utilise ce terme comme l'équivalent de l'allemand "Torhaus") et sa fouille.
- (2) Poursuite de la fouille de la tranchée de palissade de la première fortification.
- (3) Délimitation de la partie restante du parement du grand murus gallicus du côté du Bastion dit du Champlain

1. LA PORTERIE

La découverte en 1988 d'un énorme trou de poteau à l'emplacement où Bulliot a cru voir une sépulture en haut du parement de la partie rentrante de la porte, et l'absence d'autres trous équivalents dans les secteurs fouillés entre les tenailles de la porte jusqu'en 1988, ont provoqué l'hypothèse suivante : la porterie pourrait se trouver en haut de la zone où la porte se voit en surface. Pour cette raison, nous avons commencé la fouille 1989 en dégageant un secteur (appelé "W") à l'ouest du trou de poteau mentionné ci-dessus à la pelle mécanique.

Ce secteur montre la présence de plusieurs unités stratigraphiques, une fois la couche d'humus enlevée. Elles se distinguent par leur contenu variable en cailloux et en terre brunâtre ; ces distinctions semblent, cependant, être assez superficielles. Aucune de ces unités ne semble correspondre à des éléments de la porterie ; en plus, aucun signe ne permet d'affirmer que le parement du mur gaulois, déjà examiné par Bulliot, se poursuivait à l'ouest de la position notée par lui. Bien qu'il y eut un peu de matériel associé à ces unités, nous avons vite abandonné leur fouille au profit d'un sondage plus profond dans la partie sud-est du secteur "W". Ce sondage, aussi creusé à la pelle mécanique, est aussi profond que le sommet du grand trou de poteau ; il est destiné à vérifier l'absence de structure de porterie dans cette zone. Le sondage se révèle stérile et annonce déjà la présence de substrat en place, ce qui est un peu étonnant, vu la proximité de la porte.

Nous avons ainsi décidé d'abandonner la fouille de ce secteur et de redégager le secteur, en partie fouillé en 1987 et 1988, qui se trouve entre l'aile rentrante de la porte et la pente qui délimite le chemin creux. Cette zone, appelée "Y", englobe les anciens secteurs "K" (fouillé par Philippe Barral) et "P",

fouillé par nous-mêmes, ainsi que la petite berme entre eux. L'espérance était qu'en dégagant la plus grande surface possible à cet endroit nous pourrions voir une structure éventuelle de la porterie. Ensuite, nous avons élargi ce secteur vers le sud après avoir abattu les hêtres qui longeaient le chemin creux. Cet élargissement s'appelle secteur "Z1". En même temps, quelques hêtres situés sur l'autre côté du chemin creux ont été coupés et les tas de déblais, liés à la construction de la route actuelle, ont été enlevés à la pelle mécanique. Le volume de terre à rapporter, ainsi que les problèmes pratiques d'accès d'un camion, ont nécessité le comblement partiel du chemin creux. Le secteur détaché, entre le chemin creux en partie rebouché et la route moderne, s'appelle secteur "Z2". Pour la description qui suit, les secteurs "Y" et "Z1" peuvent être traités ensemble.

Les principaux éléments visibles dans ce secteur sont au nombre de quatre. A partir de l'est, ce sont :

(i) l'extrémité du petit fossé, taillé dans le rocher, qui longe l'entrée

(ii) un premier élément transversal, en biais par rapport à l'alignement du parement du grand murus gallicus. Celui-ci débute à proximité de l'extrémité du fossé (i) et est absent contre le parement du murus.

(iii) un autre élément transversal. Il se distingue du précédent (et aussi de la structure (iv) mentionnée ci-après) par le fait qu'il est presque à angle droit par rapport au parement.

(iv) un troisième élément transversal. Comme le (iii) ci-dessus, nous avons déjà repéré cette rigole en 1988. Elle a été suivie par Bulliot quand ce dernier a vidé la partie haute du grand trou de poteau. La fouille de Bulliot se remarque en partie par sa forme caractéristique "en crochet" aussi bien que par son remplissage.

Pour le moment, nous pouvons avancer l'hypothèse suivante :

Suivant les résultats des fouilles Barral, la rigole (ii) doit être postérieure au creusement du petit fossé. Elle entame le sommet de la couche du substrat là où elle touche le bout du petit fossé. Elle contient des traces d'au moins une poutre posée horizontalement. Il y a une dénivellation assez importante (trop grande pour s'expliquer par un seuil) entre l'est et l'ouest de cette rigole. Ces données, plus le fait que la rigole se dirige en diagonale relativement à l'alignement du parement du murus, laissent supposer que cet ensemble forme un blocage assez tardif de la porte. On peut suggérer que ce blocage est lié à une étape tardive de la fortification - peut-être le rempart massif en pierres sèches dit "du type Fécamp/belge".

Strictement parlant, il n'y a rien de certain à dire, ni sur la fonction, ni sur la datation de la rigole (iv). Vidée par Bulliot et sans prolongement vers le secteur "Z1", les seuls

arguments pour la discuter en même temps que la (ii) sont fondés sur le parallélisme de leurs tracés, en biais par rapport au parement du murus gallicus. Dans cette optique, la seule observation qui gêne l'hypothèse d'une construction tardive concerne la présence d'une petite berme entre cette structure et le grand trou de poteau. Dans la mesure où cette berme a survécu le passage de la tranchée Bulliot, on peut imaginer que c'était à l'origine quelque chose de volontaire et d'une certaine importance. Si l'on accepte cette vision, il est possible d'avancer l'idée que la rigole (iv) a été insérée à un moment où le grand trou de poteau servait toujours à abriter un poteau porteur. Tandis que nous préférons la première hypothèse, il faut admettre que, à la limite, ce petit fossé puisse être entièrement une création de la méthode de fouille de Bulliot.

L'élément (iii) se différencie des deux qu'on vient de discuter par les faits suivants :-

- il est presque à angle droit relatif à l'emplacement du parement du murus gallicus.

- on peut suggérer qu'il continue jusqu'au pied du parement où il existe un trou, vraisemblablement pour accueillir un poteau. La certitude manque, à cause du passage de la tranchée Bulliot qui longe le parement ici comme ailleurs: le trou ne contenait pas son remplissage originel au moment de notre fouille. Une observation qui supporte l'hypothèse d'un poteau contemporain du mur gaulois à cet emplacement est l'absence d'alvéole dans le parement du mur gaulois en face de ce trou. En effet, ces alvéoles sont disposées assez régulièrement sur toute la longueur de l'aile rentrante (nous avons mis au jour la quasi-totalité de ce parement), exception faite de la position mentionnée ci-dessus. Au moins, rien n'empêche que ce trou (de dimensions beaucoup plus faibles que le trou de la "sépulture Bulliot") soit

(a) contemporain du mur gaulois

et

(b) un élément de sa porte

Les autres structures dans ce rang (iii) peuvent également représenter des éléments soit d'une porte, soit d'une éventuelle porterie. On peut signaler la présence de fiches de type murus posées horizontalement dans un des trous de cet alignement fouillé en 1988. La disposition de cette rigole, et sa juxtaposition avec des éléments de différentes tailles s'accorde bien avec l'hypothèse d'un emplacement de porte. Malheureusement, cet alignement ne continue pas dans le secteur "Z1", un fait qui s'explique par l'altitude plus basse du sommet du substrat ici. L'absence d'autres éléments parallèles à cette structure (nous les avons cherchés sur toute la longueur des secteurs "Y" et "Z1" entre le remplissage du petit fossé et la descente vers le chemin creux) empêche l'hypothèse d'aucune structure du type pont ou porterie contemporains du mur gaulois et faisant la jonction entre ses ailes rentrantes.

LES ELEMENTS POSSIBLES D'UNE PORTE AU SUD DU CHEMIN CREUX

La fouille du secteur ("Z2") entre le chemin creux et la route moderne est moins avancée et doit rester en partie ambiguë jusqu'au moment où il serait possible de couper la route macadamisée. Actuellement en cours de fouille, le bilan des découvertes dans cette zone est nécessairement particulièrement provisoire.

La partie est de ce secteur a été profondément touchée par Bulliot. L'hypothèse préférée est qu'on a affaire au tracé du petit fossé, illustré sur son plan. Quoique ses limites exactes restent à vérifier (et la profondeur de ses fouilles et la proximité de la route empêchent de poursuivre pour des raisons de sécurité), ce fossé ne semble pas continuer vers l'ouest comme Bulliot le montre. Pour le moment, nous préférons imaginer que ce fossé se termine à la même hauteur que celui en bas du Bastion dit du Champlain, mais il faut admettre que les preuves manquent.

En face de l'élément (ii) mentionné ci-dessus, la rigole semble continuer sur le même alignement. Elle se présente sous la même forme : c'est-à-dire un creux qui peut correspondre à l'emplacement d'une poutre est entouré par un remplissage jaunâtre. Tandis qu'on doit avancer l'hypothèse sous toutes réserves, compte tenu de l'inexactitude des mesures, il est possible que cette rigole se dirige vers l'emplacement de l'autre "sépulture" signalée par Bulliot. Pour la vérification, il nous faut attendre la fouille des éventuelles couches recouvertes par la route moderne.

Dans la partie occidentale de cette zone, nous avons dégagé des lambeaux d'un chemin fait de petits pierres arrondies et bien entassées. Il est possible que d'autres éléments puissent être abrités par cette surface préparée. Une découverte potentiellement significative - nous avons trouvés deux fiches de type murus sur cette surface dans le prolongement de l'alignement de l'élément (iii) cité ci-dessus.

Si nous avons raison, et que les traces repérées à l'est de cette zone sont en effet le petit fossé signalé par Bulliot, il faut noter que le plan préparé par ce dernier laisse envisager une berme d'une largeur assez importante entre le fossé et le parement du murus. Il y a au moins une faible possibilité que la route moderne ait alors coupé l'éboulement du murus gallicus plutôt que son parement. Dans ce cas, l'entrée serait même plus large que les vingt mètres que lui donne le plan de Bulliot.

2. L'ANGLE DU BASTION DU CHAMPLAIN ET LA PREMIERE FORTIFICATION

La fouille des secteurs "F" et "N", à l'angle même du Bastion du Champlain, a été terminée cette année. On a complété le dégagement de la dernière assise de poutres du murus gallicus dans le secteur "N" ; en plus, nous avons démonté le calage dit "parementé", qui traverse ce secteur en biais. La poursuite de

cette fouille n'a produit aucune observation qui nous oblige à modifier notre opinion sur cette séquence. Tandis que le calage a certainement été construit avant le parement du grand murus gallicus, rien dans la stratification n'autorise l'hypothèse de deux constructions bien séparées dans le temps plutôt que deux étapes successives d'une seule construction.

La fouille du fossé de la palissade confirme les grandes lignes de son histoire. Le fossé traverse le secteur "F" d'une façon sinueuse et sa fouille se termine contre le parement extérieur du murus gallicus dans le secteur "N", où il a été en partie coupé par l'insertion de ce parement et les rigoles de la première assise de poutres.

L'état de conservation des calages de poteaux dans ce fossé laisse supposer que les poteaux ont pourri sur place, ce que suggère un passage du temps assez long. Le remplissage du fossé reste rigoureusement stérile, ce qui nous permet de proposer que la palissade doit être la première construction dans cette zone.

Vu la taille des poteaux, on doit considérer cette palissade comme une fortification indépendante. Elle est certainement trop importante simplement pour avoir servi comme ligne de marquage pour la construction du murus.

3. LE PAREMENT DU GRAND MURUS GALLICUS ET SON REMPLISSAGE (Secteur "S")

Ce secteur a été fouillé simplement pour compléter nos informations sur le caractère et l'alignement du parement dans l'aile rentrante de la porte. Elle n'a rien produit de remarquable, mais offre les confirmations suivantes relatives à la construction :

(a) les premières poutres transversales ont été mises en place avant que les constructeurs aient commencé à ériger le parement. Comme ailleurs, ces poutres semblent être insérées suivant la pente.

(b) Les constructeurs ont économisé les volumes des matériaux nécessaires pour la construction en laissant une série de marches à la hauteur du substrat.

CONCLUSIONS

Les fouilles de 1989 n'ont provoqué aucun changement dans notre compréhension des grandes étapes de la Porte du Rebut. La première fortification était une palissade qui a pu former un parement vertical, contre lequel un tas de terre rouge a été empilé. Cette palissade a dû survivre assez longtemps pour pourrir sur place. La construction du mur gaulois s'est faite au moins en deux temps, mais ces étapes semblent se suivre l'une l'autre assez vite. Après l'éboulement du parement externe du murus, la fortification a été refaite en insérant un parement en bois, ancré dans des fosses rectangulaires, à

travers les pierres éboulées du parement. Il est possible qu'en même temps on ait rajouté un tas de pierres au sommet de la fortification, mais cet événement peut être plus vieux ou plus récent que la construction du parement en bois.

En ce qui concerne la porte, les éléments qui ont survécu n'autorisent pas l'idée d'une porterie du style de la Porte Est de Manching. L'emplacement du seul trou de poteau énorme (la sépulture Bulliot) à l'angle intérieur de l'aile rentrante peut être destiné à renforcer cette position. Les autres éléments retrouvés par la fouille semblent pour la plupart liés à une étape tardive dans l'histoire de cette entrée, quand elle a été bloquée. L'exception est l'alignement (iii) : sa combinaison de trous de poteau et de rigole transversale suggère l'emplacement d'une porte simple. Cela reste à confirmer par l'examen du secteur "Z2".

En effet, il est douteux qu'une porterie proche de la forme retrouvée à Manching ait pu être érigée au Rebut, vu la largeur plus considérable repérée ici par Bulliot. Cette largeur, d'environ 30% de plus de la Porte Est de Manching, nécessiterait soit un espacement plus considérable entre chaque paire de trous de poteaux, soit des rangs supplémentaires de trous de poteau.

L'ETUDE DU MATERIEL

Le classement du mobilier de la Porte du Rebut s'est poursuivi en septembre 1989, avec l'aide des étudiants d'Edimbourg, de Paris 1 et de Munich.

Le travail a consisté cette année essentiellement au classement, codage, et dessin, des objets recueillis en 1987 (sacs 2005 - 3231).

La moitié des sacs de 1988 ont été déjà classés avec le concours de Neil West dans le cadre d'un travail universitaire. L'année 1989 ayant livré peu de matériel, c'est environ 80% du mobilier qui a été traité.

Ceci a permis de construire le tableau stratigraphique ci-joint. Les quelques 3231 sacs ont été regroupés dans environ 300 unités stratigraphiques, puis dans 54 lots. Nous distinguons 13 couches et 4 phases principales d'occupation.

La première, la palissade, reste non-datée, faute de mobilier.

La couche d'occupation sans fortification (2) contient exclusivement du matériel laténien, notamment un ensemble de fragments de céramiques peintes.

Dans le murus gallicus ont été récoltés 2 monnaies de potin et quelques tessons de céramique sigillée dans les niveaux supérieurs, dont il faudra examiner la position exacte.

La céramique sigillée et les productions gallo-romaines précoces sont également présentes, en faible proportion, dans l'éboulis du murus gallicus, dans la "couche verte" et dans la fosse 2. Mais les monnaies et la masse de la céramique restent dans ces couches encore très gauloises.

La romanisation est en revanche beaucoup plus marquée dans le mur belge, les structures de la porte, la cave, et la couche jaune qui l'entoure. Apparaissent alors en effet les monnaies de Germanus Indutilli, des demi-as, et toutes les céramiques dites augustéennes (parois fines, cruches en terre blanche).

Il reste bien sûr à compléter cette analyse avec les récoltes de 1988 et de 1989, et les avis des spécialistes pour un diagnostic plus serré. Mais d'ores et déjà on peut dire que le murus gallicus et les couches qui le recouvrent s'inscrivent dans le courant du 1er siècle avant J.-C..

LA POURSUITE DES FOUILLES SUR LES FORTIFICATIONS DU BEUVRAY

Mise à part la problématique de l'emplacement et de la forme de la porte, il reste toujours plusieurs difficultés pour bien saisir l'histoire des fortifications du Beuvray à travers la fouille de la Porte du Rebut.

Ces difficultés dérivent :

- en partie du passage antérieur de Bulliot, qui a détruit toutes les liaisons stratigraphiques entre la fortification et le fossé et qui a rendu certaines constructions difficiles à cerner (par exemple, la liaison possible entre le mur de type Belge et les structures horizontales en bois établies dans les "bacs à fleurs").
- en partie de la présence de structures tardives qui ont bouleversées partiellement la séquence stratigraphique, par exemple la cave et la fosse augustéennes.
- et en partie du fait qu'à l'emplacement d'une porte l'on peut admettre la possibilité d'éléments "irréguliers" qui peuvent compliquer la chose (par exemple, la présence du "calage parementé" ; et le petit poutrage noté sur la berme entre le parement et le "bac à fleurs" vers l'angle de la porte.

En admettant la nécessité de poursuivre les fouilles à l'un des emplacements les plus connus du Beuvray et le besoin d'en sortir le maximum d'informations possible pour aider à la reconstitution proposée, il y aura toujours des problèmes qui ne peuvent par être entièrement résolus par la fouille du Rebut.

La poursuite des fouilles ailleurs peut fournir des informations significatives, par exemple :-

(a) présence ou absence du fossé de palissade ailleurs sur le même alignement que le murus gallicus. Cette construction, a-t-elle renfermée les 135 hectares du mur gaulois ?

(b) présence du "calage parementé" ailleurs - dans l'affirmative, cela détruirait l'hypothèse d'une sorte de mur de soutènement (Stutzmauer) avancée pour le Bastion du Champlain

(c) les liaisons possibles entre fortifications et fossé

Théoriquement, un sondage destiné à répondre à ces questions peut avoir lieu n'importe où sur le pourtour du grand rempart, mais l'on peut suggérer que le secteur sud-ouest du site (loin des complications possibles dues à la présence du rempart Schubert) aura ses avantages. En gros, un sondage - peut-être d'environ six mètres de largeur - peut espérer démontrer que la séquence des fortifications remarquée à la Porte du Rebout se trouve ailleurs ; et peut offrir un emplacement pour une reconstitution éventuelle soit de la palissade soit du mur de type belge.

Le rempart Schubert

L'existence de la fortification extérieure offre une autre problématique. Pour le traitement de tout le secteur dit "extra-muros" son existence est d'une grande importance, ainsi que pour la séquence de portes et blocages à la Porte du Rebout, comme pour les grandes lignes du développement du site de Bibracte. En gros, on peut se demander si ce rempart est antérieur, contemporain ou postérieur à la construction (et de quelle étape ?) de la fortification connue depuis le XIXe siècle. Avant de traiter ces questions par la fouille, cependant, nous devons compléter l'enquête de son emplacement sur le terrain.

En tout cas, nous devons essayer d'examiner les fortifications à un endroit où, si c'est possible, nous pouvons espérer éviter les complications issues de la présence des structures tardives. Peut-être des études électro-magnétiques aux environs de la "queue" du rempart peuvent nous guider ? Dans cette optique, est-ce que nous pouvons demander à Albert Hesse la recherche de l'éventuelle présence des clous dans le rempart Schubert ?

Les Grandes Portes

Cette structure présente bien des avantages pour la compréhension de la séquence des fortifications du Beuvray. Même en surface, on peut remarquer que ses ailes rentrantes semblent être coupées par un blocage tardif qui continue l'alignement du rempart principal. En plus, sa position, en pente beaucoup moins raide que la Porte du Rebout, nous laisse plus d'espoir de retrouver une superposition des chemins d'entrée (arasée par l'érosion au Rebout). L'absence de fouilles antérieures et le caractère plus étroit des Grandes

Portes doivent simplifier la recherche d'une porterie / Torhaus. En plus, il y a des structures possibles devant la porte entre les sapins (voir plan Schubert). On peut même supposer que la liaison fortifications-habitat peut se faire sans les complications venues de la présence des caves en pierre, quoique cela ne soit pas sûr.

J'hésite à suggérer la poursuite de la fouille des fortifications aux Grandes Portes, parce que je crois qu'il reste trop de problèmes à la fin de la fouille du Rebout ; et que certains de ces problèmes peuvent mieux s'éclairer - et plus simplement - en attaquant un tronçon simple du circuit du grand murus gallicus.

Conclusion

Alors, si l'on envisage la poursuite des fouilles sur les fortifications du Beuvray, la séquence que j'estime pouvoir donner les meilleurs résultats est :-

I Coupe d'un secteur simple du grand murus plus son fossé (offrant un emplacement pour la reconstitution du mur type belge ou -éventuellement - la palissade)

II Poursuite des travaux pour déterminer le circuit du rempart Schubert

III Coupe du rempart Schubert

IV Les Grandes Portes : structure plus liaison habitat/fortifications.

L'examen de la partie restante du Rebout peut avoir lieu si l'on déplace la route moderne.

Dans la mesure où la coupe I ci-dessus peut aider la publication de la Porte du Rebout, je crois qu'il faudrait la programmer assez rapidement.

PORTE DU REBOUT - SCHEMA STRATIGRAPHIQUE.

1984-1987.

3 = couche
 3.1 = division interne chronologique
 3.a = division non chronologique

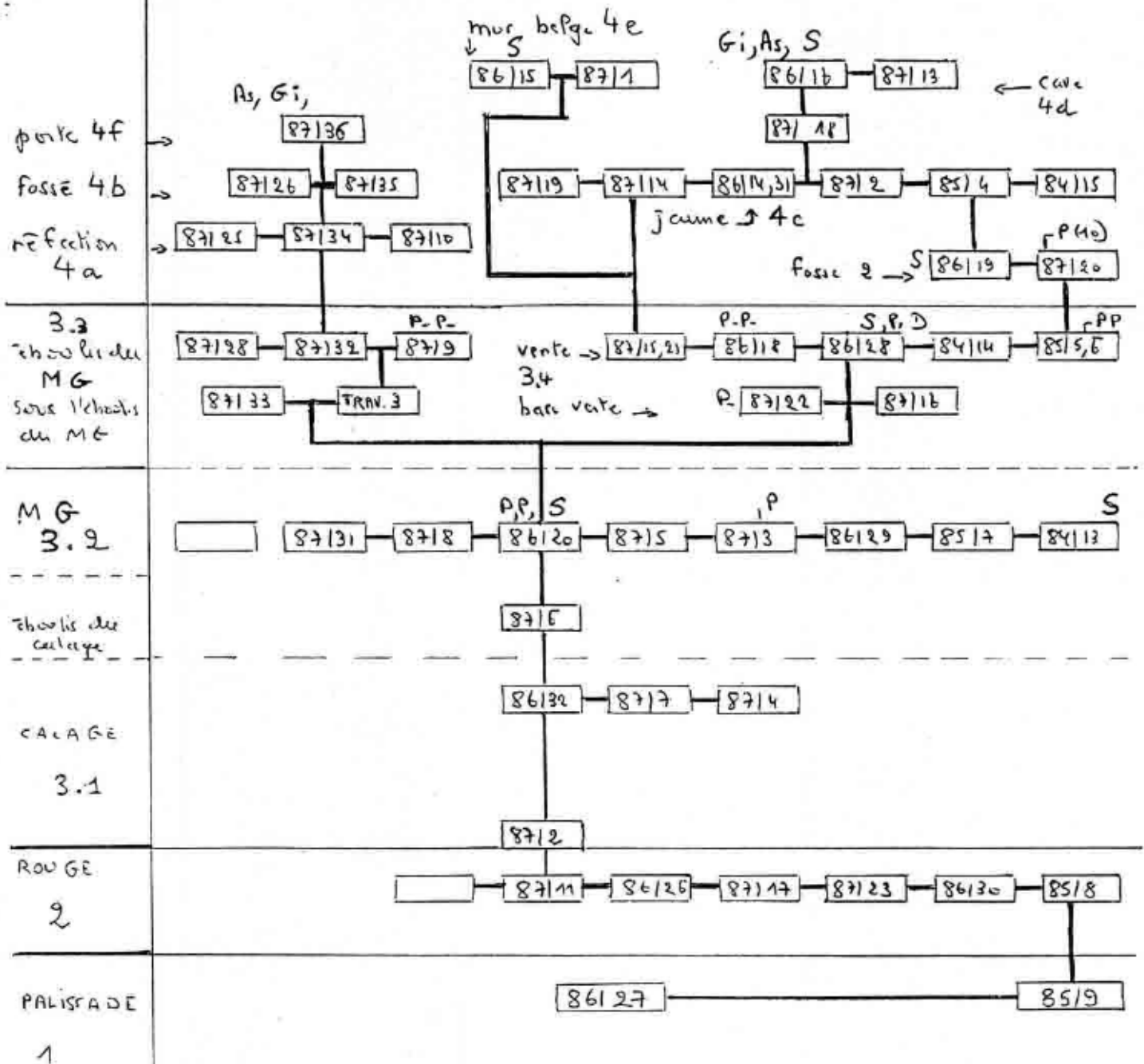
S = sigillée

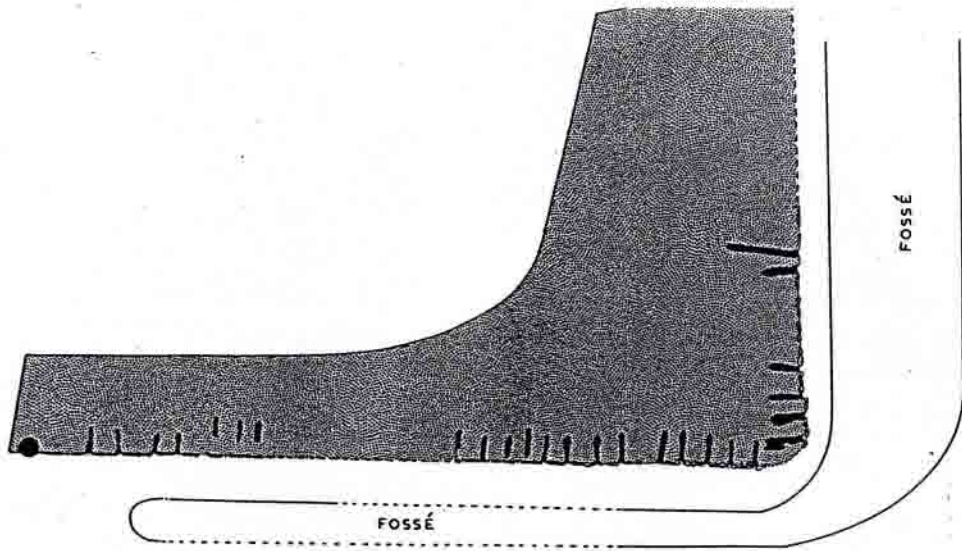
P = potin

As = As

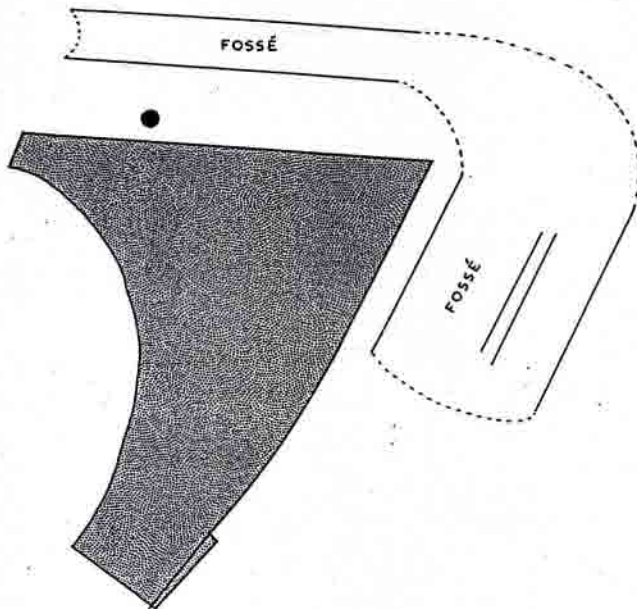
Gi = Germains Inclutit

D = denier feulou

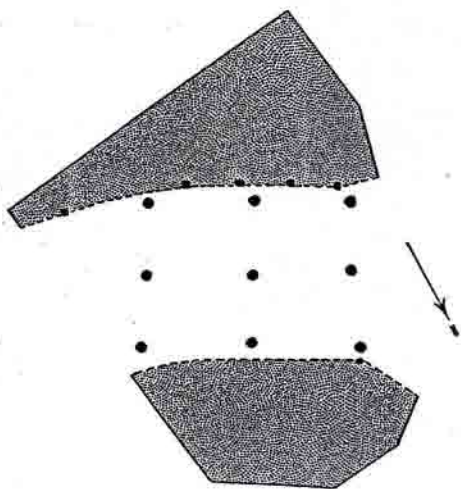




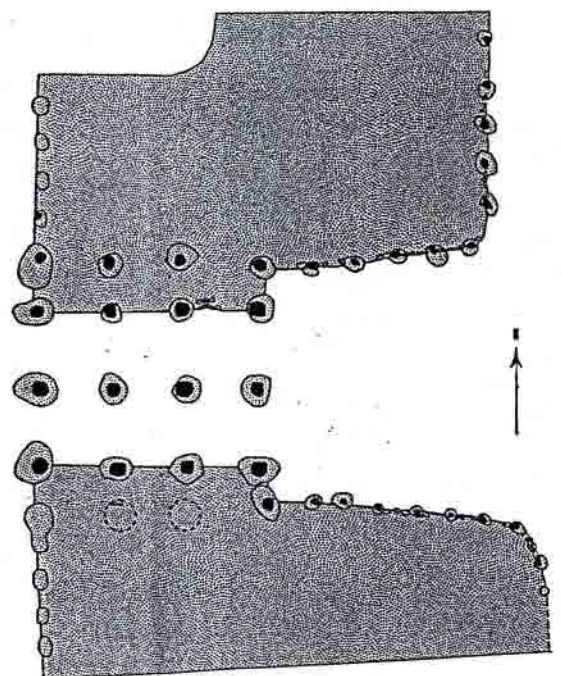
VESTIGES DE LA VOIE ANTIQUE



MONT
BEUVRAY



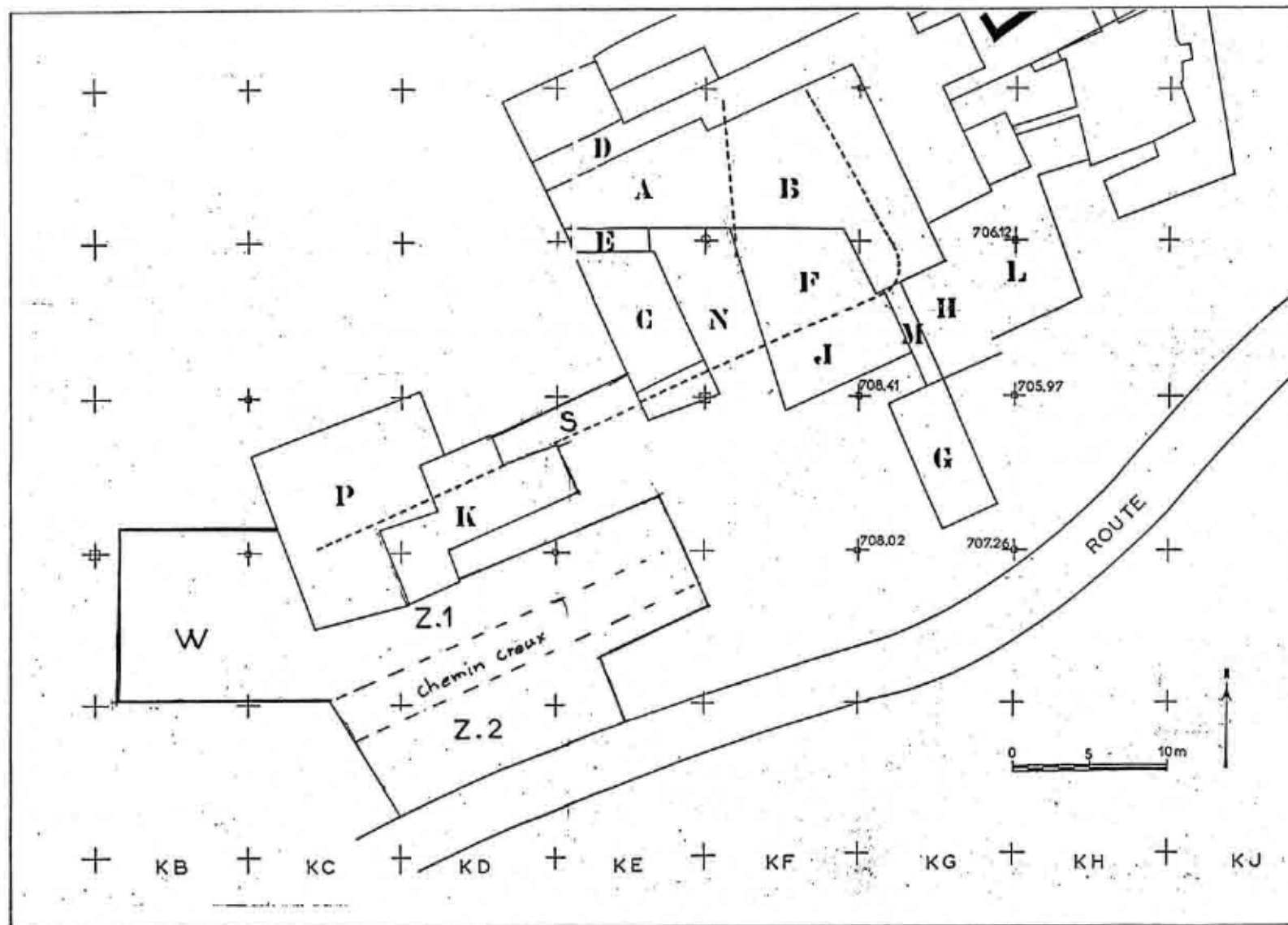
ZÁVIST, TOR D



MANCHING, OSTTOR (période 3)

Plan comparatif des plans
et dimensions des portes

0 10 20m

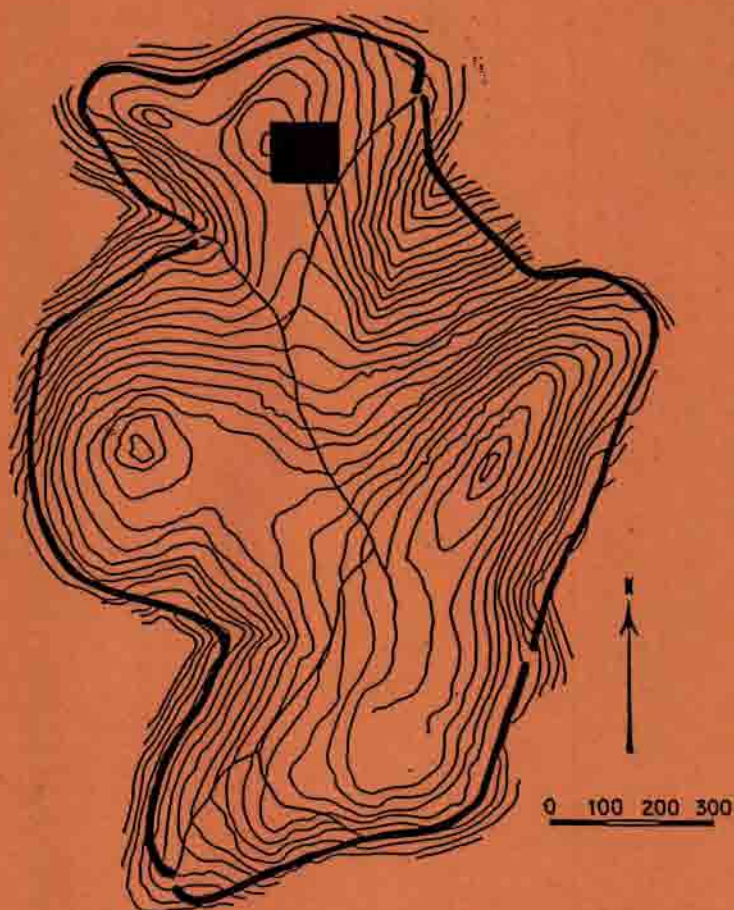


Implantation des sondages de la fouille du rempart



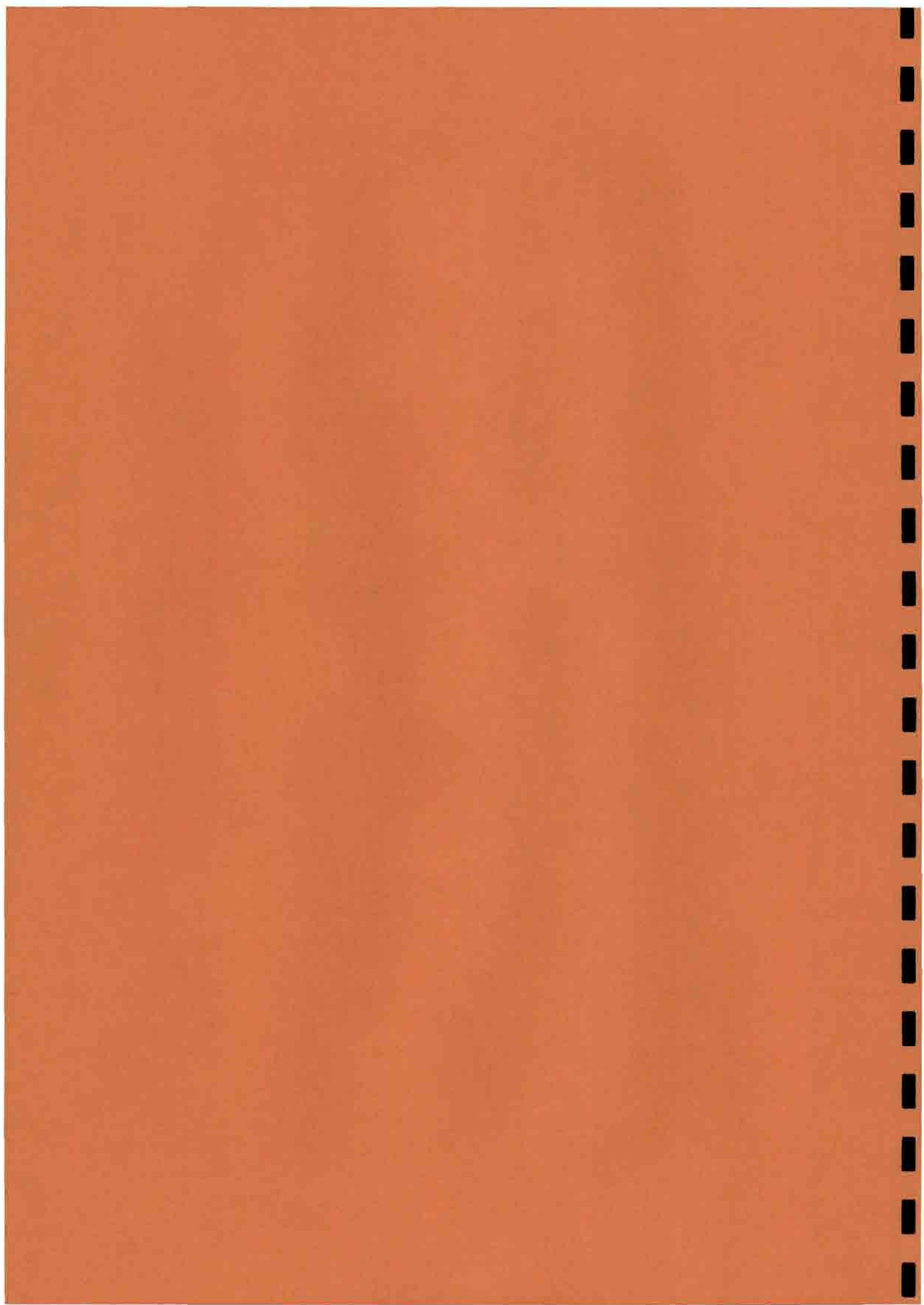
LE CHAMPLAIN

PROSPECTION



Direction : P. DRDA, Institut archéologique de Prague

*Assisté de : A. MAJER, Base archéologique de Zavist
M. CIZMAR, Institut d'archéologie de l'Académie
tchécoslovaque des Sciences de Brno*



PROSPECTION TCHECOSLOVAQUE SUR LE CHAMPLAIN

RAPPORT 1989

La seconde étape de la prospection superficielle étendue sur le Champlain a été réalisée du 5 au 20 mai 1989 par une petite expédition tchécoslovaque. La recherche de terrain avait des buts suivants :

- compléter les mesures magnétométriques dans le cadre du carré 100 x 100 m de l'an dernier, c'est-à-dire, examiner le reste de la superficie, trois quadrants 50 x 50 m ;
- élargir la surface explorée vers l'ouest d'une zone 50 x 100 m contenant un des sommets de l'oppidum, le Teureau de la Wivre, cote 752,21 et, y appliquer également des procédés différents de prospection ;
- effectuer un relevé détaillé géodésique à cause de la construction d'une carte en courbes de la zone explorée, comme une base solide pour comparaison entre l'état actuel du relief de terrain et des résultats de différentes méthodes de prospection utilisées.

REALISATION

La mesure magnétométrique a été effectuée à l'aide d'un magnétomètre nucléaire d'interférence - gradientmètre, construit par A. Majer, technicien à l'institut archéologique de Prague, sur une surface de 1 ha 1/4. La maille d'investigation était de 1 x 1 m, il s'agit donc au total de 12 650 mesurages exécutés en 1989. Le résultat préliminaire de cette méthode est représenté par un plan schématique 1 / 1 000 ci joint.

Le second procédé de prospection, la méthode relative de l'analyse des phosphates, fut appliquée dans la zone occidentale 50 x 100 m de la surface explorée. Au total 210 prises des échantillons de terre ont été faites par une tarière d'une profondeur de 0.4/0.8 m environ, la maille d'approche étant 5 x 5 m.

L'analyse chimique est en voie d'exécution dans le laboratoire de la Base Archéologique de Zavist et des résultats seront présentés ultérieurement dans le cadre du rapport définitif.

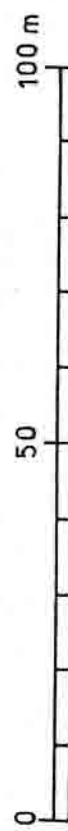
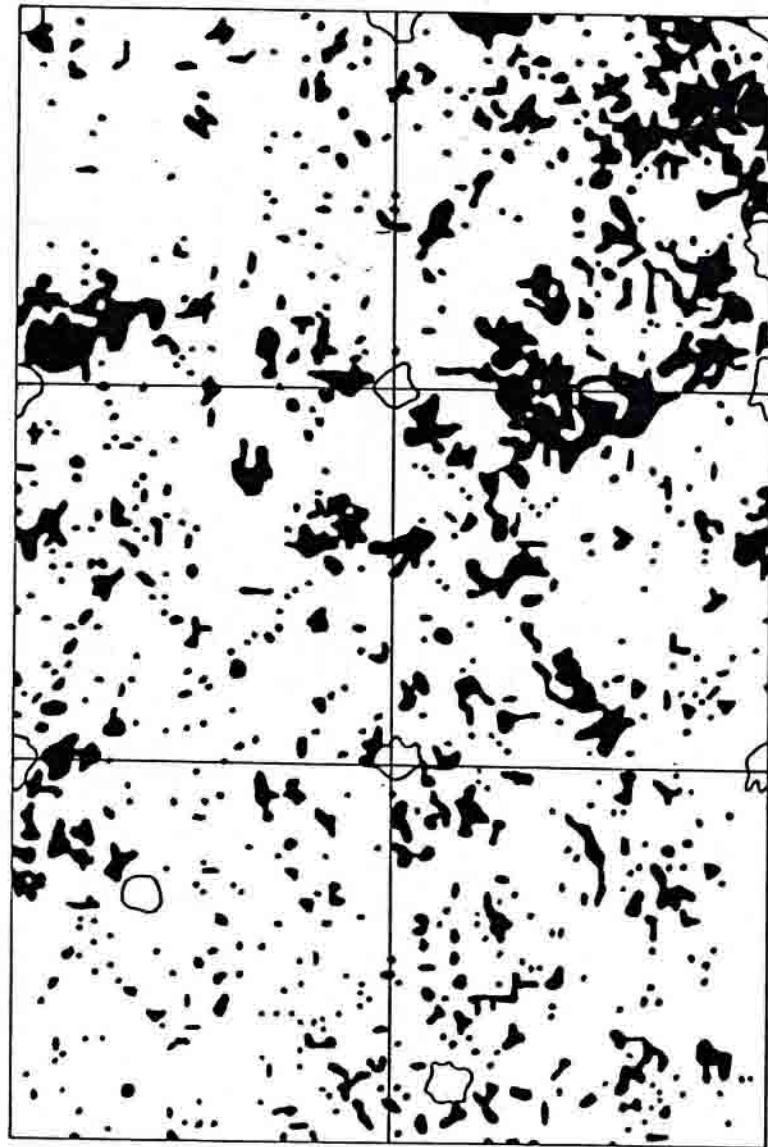
Cependant l'appréciation visuelle des échantillons extraits du sol fait preuve de la présence de plusieurs structures archéologiques et correspond en principe aux observations de la magnétométrie.

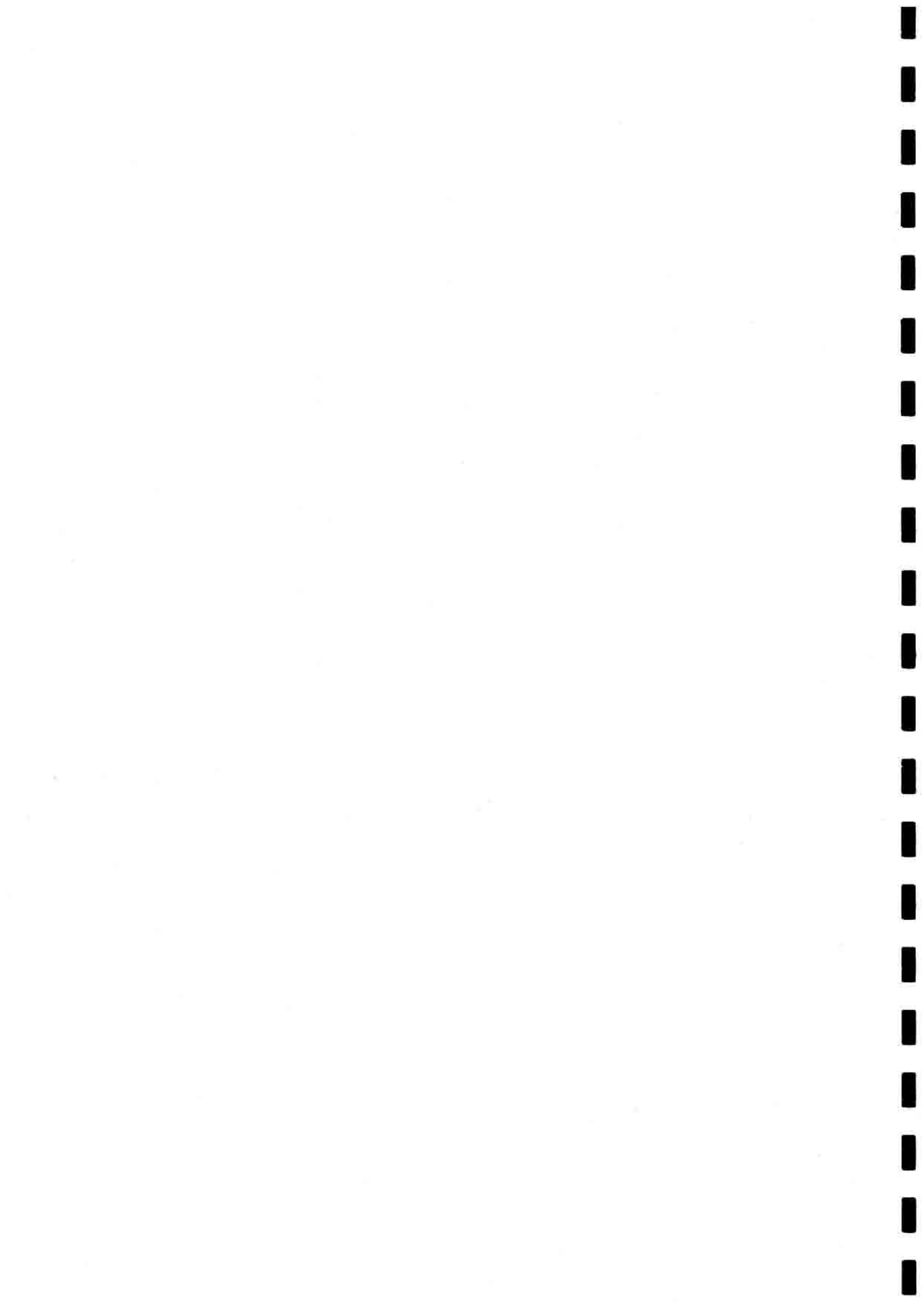


Pour la réalisation des travaux géodésiques fut choisie la méthode de mesurage hydraulique des altitudes de surface, bien avantageuse et précise sur un terrain entièrement boisé. Une comparaison entre la carte en courbes nouvellement construite et le plan ancien de H. d'Haboville permet de constater, aussi en égard aux résultats de la prospection 1988 -1989, que la partie explorée sur le Champlain ne coïncide pas entièrement au carré primitivement prévu contenant les maisons CP 10 bis et CP 11 de Bulliot, mais elle est située plus vers le sud-ouest. L'angle sud-est de notre zone correspond donc plutôt à l'emplacement des maisons CP 12 et CP 13.

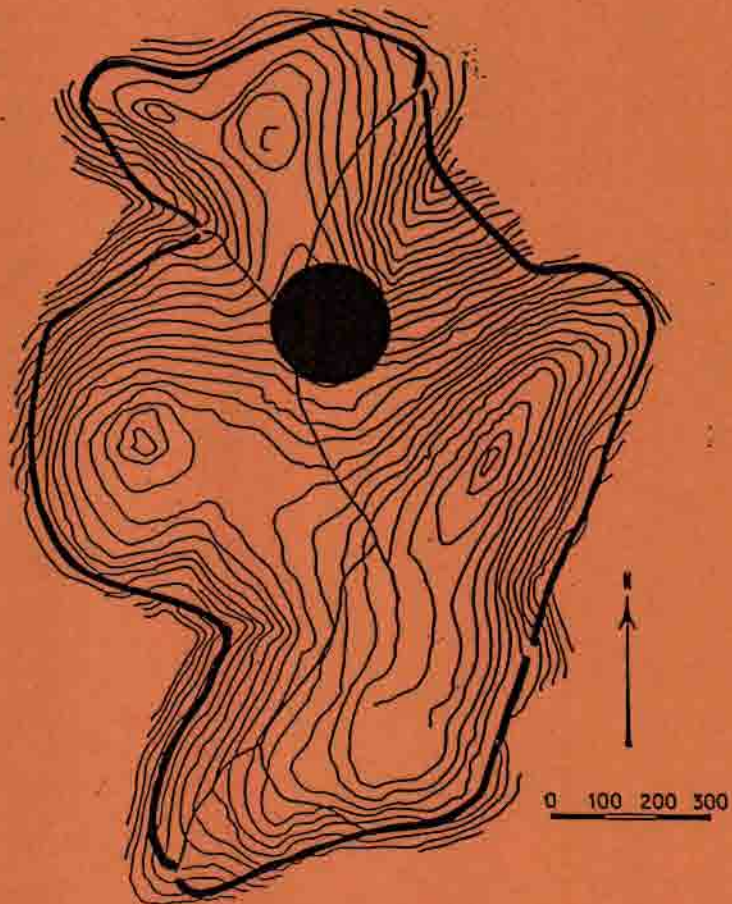


MONT BEUVRAY - CHAMPLAIN 1988 - 9. MAGNÉTOMÉTRIE.

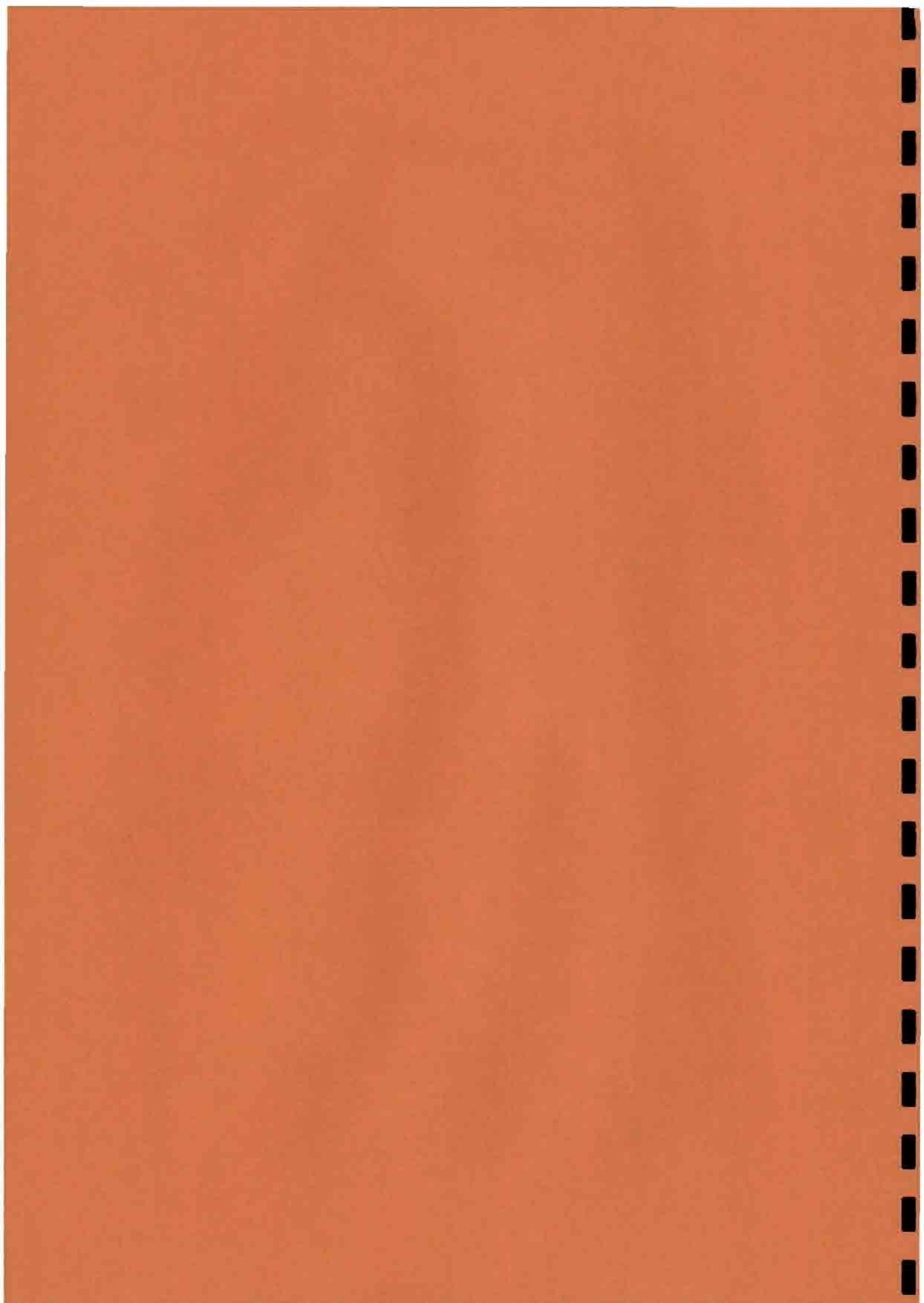


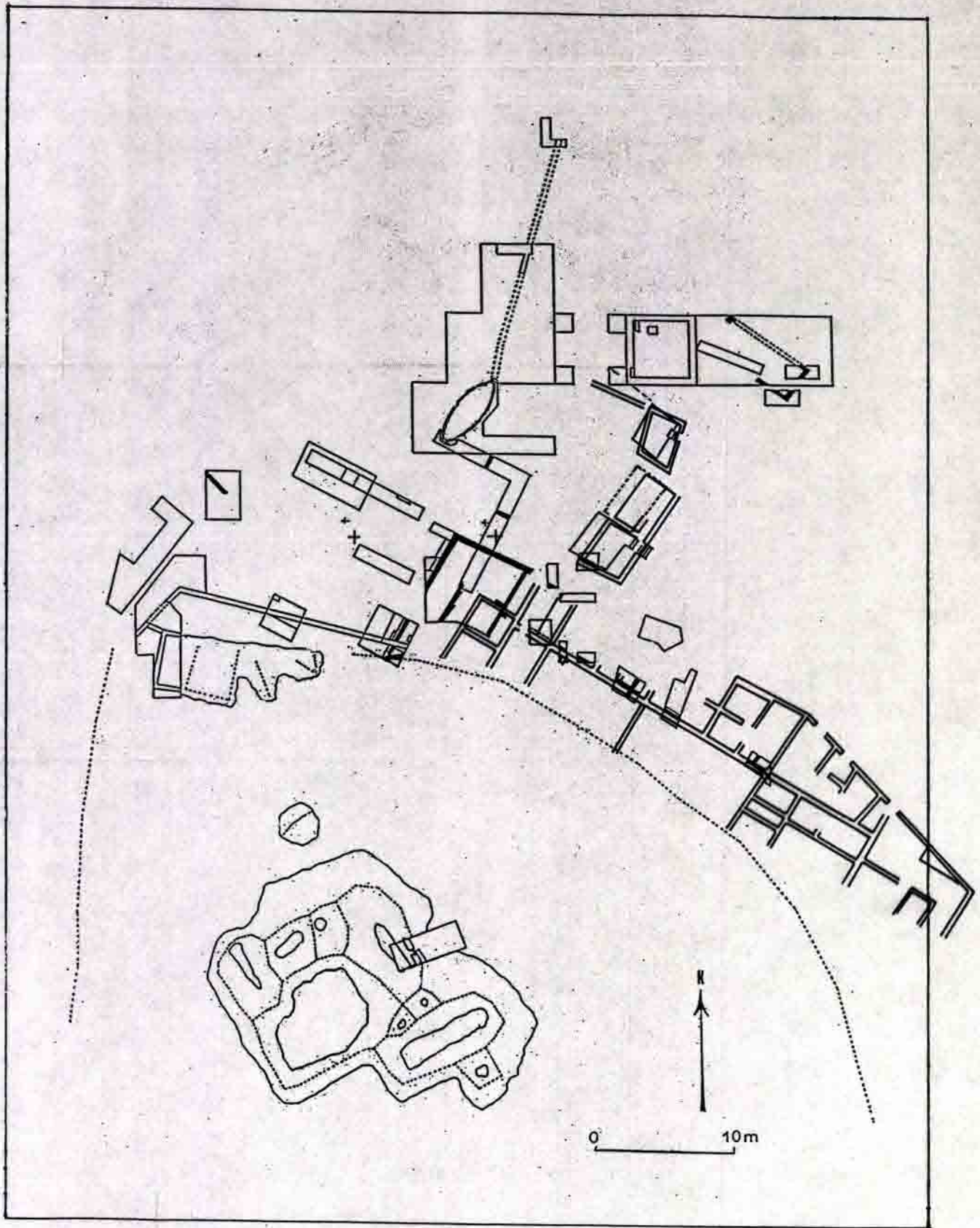


P A T U R E D U C O U V E N T



Direction : M. ALMAGRO-GORBEA, Université de Madrid
P. BONENFANT, Université Libre de Bruxelles
J. GRAN-AYMERICH, C.N.R.S.
A. HAFFNER, Université de Kiel
M. SZABO, Université de Budapest
D. VITALI, Université de Bologne





Plan général des fouilles 1986-1989. Pâturage du Couvent et Couvent des Cordeliers

Plan DECHELETTE



LA PATURE DU COUVENT

L'étendue du secteur à étudier, la volonté de travailler ensemble sur un même lieu a amené cinq équipes d'horizons différents à joindre leurs efforts pour fouiller ensemble, ou les uns après les autres, autour du bassin ovale découvert il y a deux ans.

La fouille avait pour objectifs la reconnaissance des limites de la place du bassin avec les rues qui y pénètrent, le bien fondé des datations proposées pour les structures découvertes en fouilles de type extensif, la fin de l'identification des fouilles anciennes. Est venu s'y ajouter un sondage stratigraphique, en profitant d'une fouille clandestine ancienne, en un point sensible du gisement aux limites du Couvent et de la Pâturage du Couvent. Ce dernier a permis de déterminer l'existence de plusieurs niveaux d'occupation de la fin de l'époque de Bibracte dans ce secteur. Ce fait confirme les résultats du premier sondage réalisé en 1986 par O. Büchenschutz et les découvertes réalisées cette année en d'autres points. Les résultats sont conformes au programme établi, bien que de moindre ampleur, en apparence, que les années précédentes, car une partie de la fouille d'archéologie extensive est devenue archéologie proche de l'archéologie urbaine.

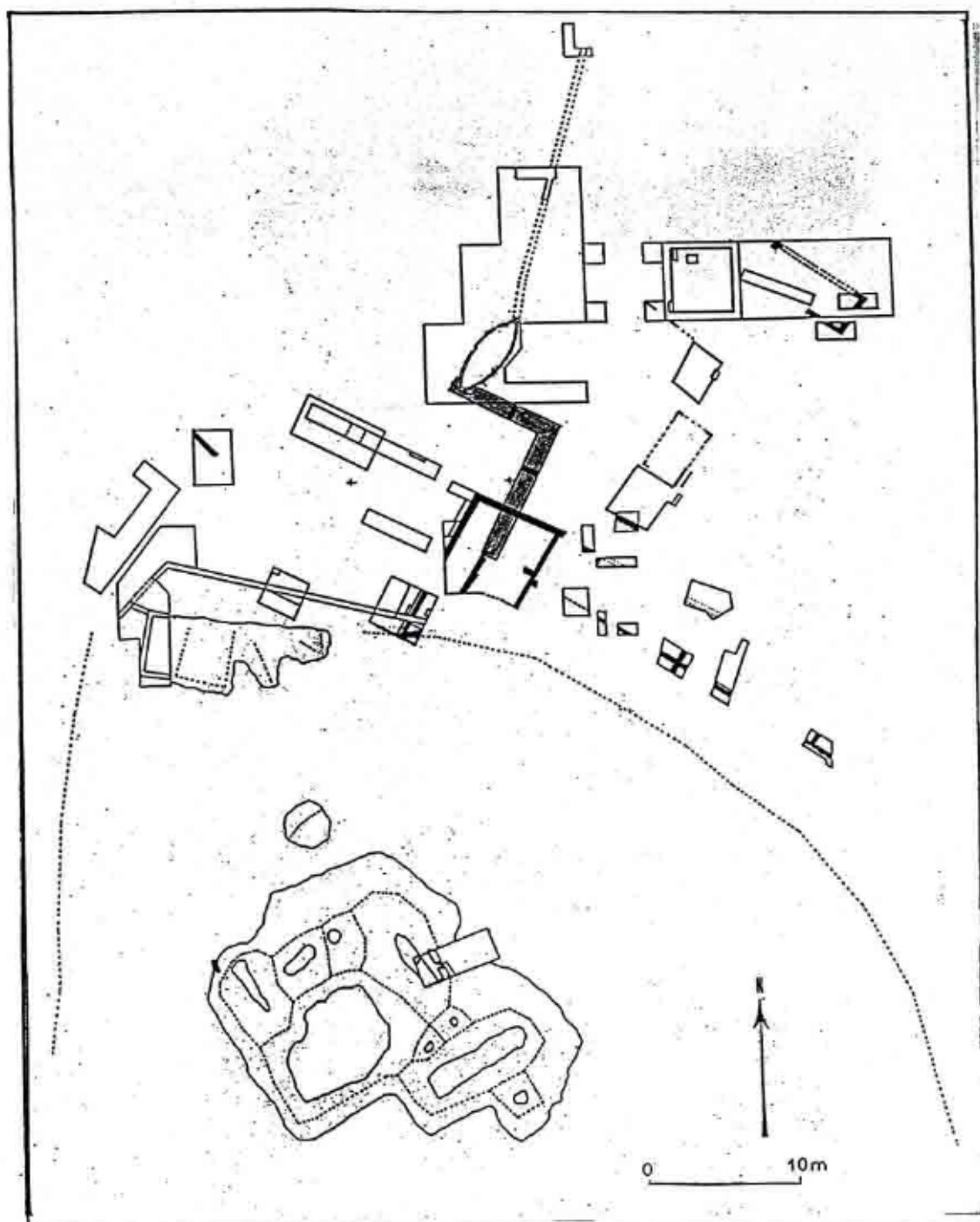
Les projets 1990 qui veulent vérifier les hypothèses avancées devraient permettre de rendre une première publication de ce secteur. Celle-ci permettra aussi de proposer au Conseil Scientifique un nouveau choix d'hypothèses de travail pour les années à venir.

J.-P. GUILLAUMET

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*



P A T U R E D U C O U V E N T



*Direction : M. ALMAGRO-GORBEA, Université de Madrid
J. GRAN-AYMERICH, C.N.R.S.*

Programme ERASMUS

Participants aux fouilles : A. Alcazar, L. Altares, T. Carvalho, A. Dominguez de la Concha, B. Escobar-Pérez, G. Fernandez-Lopez, E. Gacan Domingo, J.-M. Garcia Fernandez, F. Hernandez, L. Hernandez, B. Labadie Campus, J. Montesinos I Martinez, E. Ramos Gomez.



MONT BEUVRAY 1989 - RAPPORT PRELIMINAIRE

INTRODUCTION

La troisième campagne de fouilles de l'équipe espagnole au Mont Beuvray s'est déroulée du 30 juillet au 18 août 1989, sous la co-direction de M. Alamagro, professeur et directeur du département de préhistoire de l'Université de Madrid, et de J. Gran-Aymerich, chargé de recherche au CNRS. Les travaux de fouille ont été poursuivies sur la Pature du Couvent et en bordure du Porrey sur la Chaume ; des recherches sur le matériel ont été effectuées tout particulièrement sur les céramiques grises tournées ; enfin le texte d'une publication préliminaire du bassin monumental a été rédigé.

FOUILLES DANS LA PATURE DU COUVENT

L'exploration des limites de la surface empierrée ou place publique qui entoure le bassin monumental s'est poursuivie au sud-est de cette construction. Une zone de fouille établie à partir du carré 561.HK (plan 1), suivant un axe nord-sud et est-ouest, a permis de relier l'intérieur de la pièce Z, identifiée par J. Déchelette en 1989 (notre US 69) à la partie la mieux conservée de l'empierrement qui borde le bassin et au bassin lui-même (plan 1). Cet axe de fouille en équerre a permis de préciser les limites de la surface empierrée vers le sud-est, et de situer une voie d'accès est-ouest débouchant sur la place ; cette voie (US 163-165-166) délimiterait deux flots : au sud, vers le plateau du Couvent, le vaste ensemble avec ateliers de métallurgistes que Déchelette désigna par PCO 1 ; au nord les deux caves PCO 2 et PCO 3 de Déchelette ainsi que le sol aménagé d'une construction, notre US 183, dans laquelle a été identifié un petit fourneau de métallurgiste (US 175, plan 1).

A l'extrémité sud du bassin monumental, la fouille de 1989 a permis d'explorer la tranchée de fondation de cette importante construction (US 156, plan 1) : l'analyse du substrat entaillé pour y loger la partie immergée du bassin a été menée en collaboration avec F. Boyer, professeur de géologie à l'Université de Paris. L'examen des éclats de granite rose, ainsi que de plusieurs blocs de chute qui remplissaient la tranchée, mêlés à l'argile d'étanchéité et à des fragments d'amphores, a fourni de précieux renseignements sur la construction du bassin ; nous avons bénéficié de l'apport du spécialiste dans ce domaine J.-C. Bessac du CNRS, qui était en mission sur le site lors de ces opérations de fouille.

Le sol empierré qui entoure le bassin, dans cette extrémité sud-est du monument (US 151, plan 1), conserve une partie de

son revêtement de surface, fait de petites pierres de riolithe et de quelques gros blocs arrondis. Nous avons pu confirmer la présence dans l'élévation du bassin d'une cinquième et sixième assise, celles qui présentaient une gorge d'étanchéité, et situer au niveau de la surface de pose de la 5ème assise le revêtement du sol empierré, à une hauteur de 752,12 m.

Le sol empierré de la place a été suivi vers l'est sur une distance de 7 m (US 177), jusqu'à sa disparition dans une zone large d'environ 1,5 m (US 178), dans laquelle a été individualisé un trou de poteau (US 159), et qui correspondrait à une cloison délimitant la construction de l'US 183 (plan 1). A l'intérieur on a reconnu un sol aménagé, l'US 167, fait de minéraux et de céramiques pilés puis damés, de couleur ocre-rouge à jaune-orangé : ce sol, placé à 752 m de hauteur, s'étale sur plus de 7 m de long, est limité par l'axe nord-est/sud-ouest de l'US 178, parallèle à l'axe longitudinal du bassin (plan 1), et par l'axe ouest/nord-ouest, est/sud-est de l'US 179 d'une deuxième cloison (en angle droit avec la première) et elle aussi en rapport avec un trou de poteau (US 180, plan 1).

A l'intérieur de la construction 183, à environ 1.5 m. du trou de poteau, US 180, et de la trace de cloison qui délimite le sol aménagé de l'US 167, a été dégagé le petit fourneau US 175, constitué par un foyer en fer à cheval d'environ 0,5 m de diamètre (on remarque parmi les matériaux d'aménagement un segment de disque en grès d'Autun, élément de colonette, et un fragment de terre cuite architecturale réutilisés) sur une base de près de 0,90 m. de diamètre et en arrière un bloc de pierre d'appui (plan 2). La partie avant de ce fourneau présente de nombreuses scories et résidus de matières vitrifiées. Sur ce sol ont été recueillis d'abondantes céramiques fines, fragments d'amphore et monnaies qui se situent, d'après une première analyse, dans le dernier tiers du 1er siècle, avant notre ère.

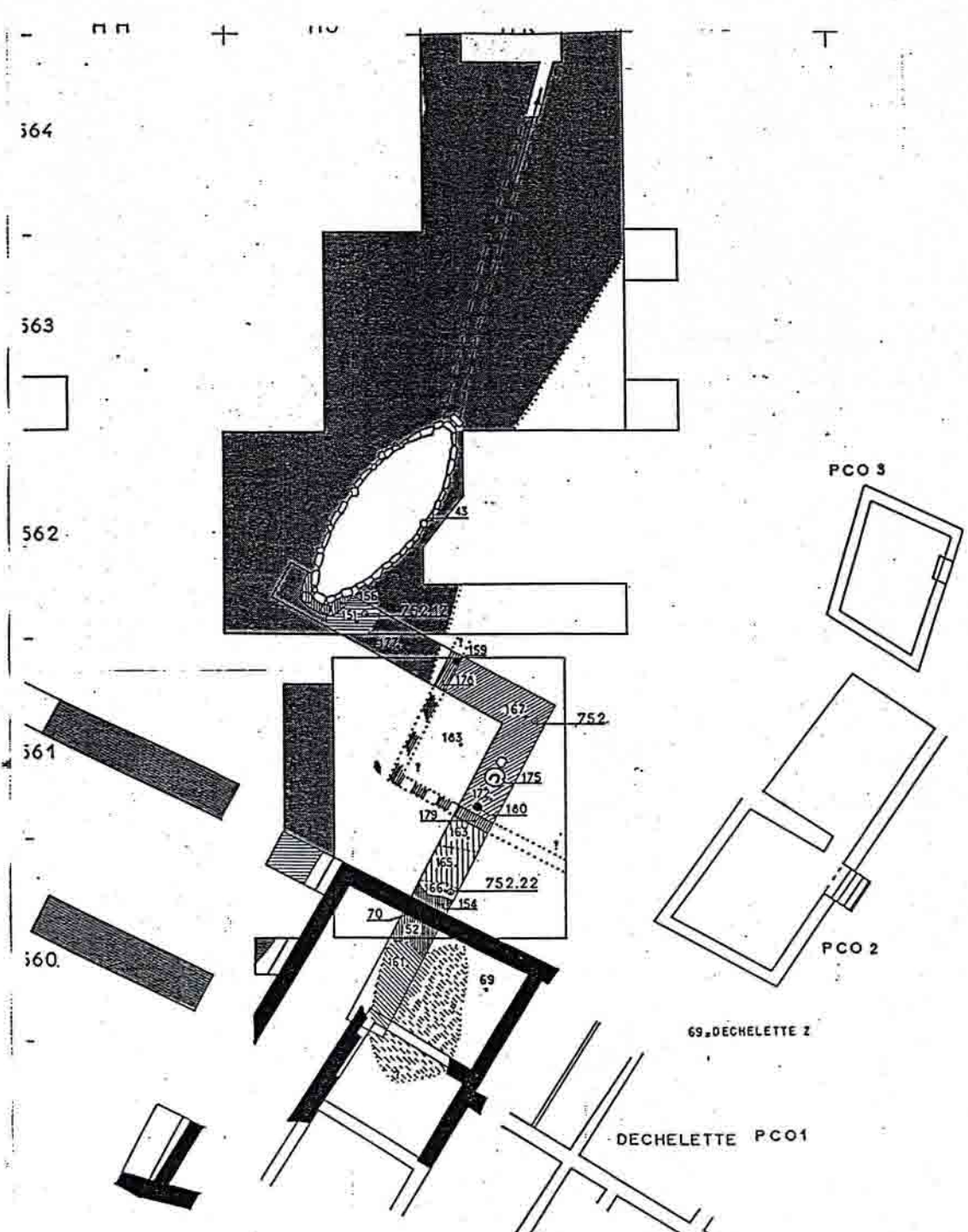
Entre la construction 183 et le grand bâtiment en pierre identifié par Déchelette comme pièce Z du PCO 1 (notre US 69) se situe une voie ou rue, large de 4 m environ : on distingue actuellement une partie empierrée, US 163, puis une zone bouleversée, US 165, et une zone de sol jaunâtre damé, US 166 (à une hauteur de 752,22 m), coupé par une tranchée de fouille de Déchelette, US 154, qui suit le mur nord de sa pièce Z (plan 1).

L'intérieur de cette grande pièce Z (US 69) a été partiellement exploré, nous avons détecté la présence d'une deuxième tranchée de fouille de Déchelette suivant le parement interne du mur, ou plutôt ce qui en reste car ce mur, US 70, a été partiellement détruit à l'intérieur de la pièce par une grande fosse, l'US 161, où la présence de céramiques vernissées et d'une abondante couche de fragments de carreaux de verre à vitrail colorés, suggèrent une excavation et un remplissage en liaison avec le Couvent des Cordeliers.

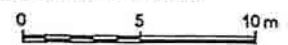
PROJET SCIENTIFIQUE POUR 1990

Nous proposons la poursuite des travaux de fouille sur le secteur de la Pature du Couvent et sur le Porrey, ainsi que des recherches sur les matériaux, notamment sur la céramique grise.

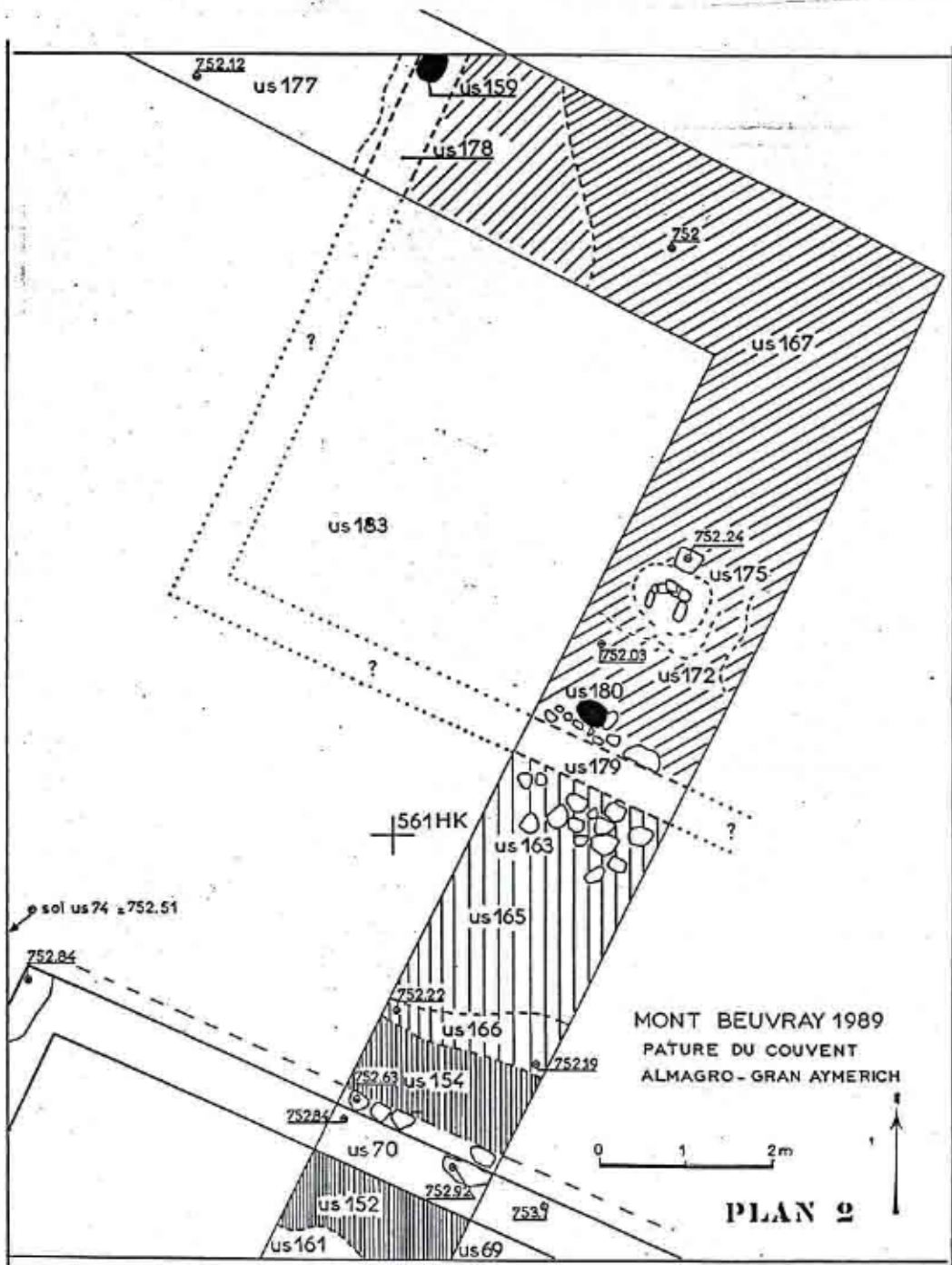
Sur la Pature du Couvent, nous proposons une action de fouille menée en étroite collaboration avec l'équipe dirigée par P.-P. Bonenfant : il s'agirait en effet de préciser les limites des maisons correspondant aux caves PCO 2 et PCO 3 que l'équipe belge a détectées et les mettre en rapport avec notre construction US 183. Il s'agirait aussi pour nous de chercher à délimiter l'ensemble de cette construction US 183 au fourneau, de mieux la caractériser fonctionnellement et de préciser sa situation en bordure de la place au bassin. Il faudrait enfin placer cette construction, avec celles des caves PCO 2-3, par rapport à la voie des US 163 et des suivantes, ainsi qu'avec l'ensemble de pièces d'ateliers métallurgiques décrits par J. Déchelette dans le secteur PCO 1.



MONT-BEUVRAY.1989. PATURE DU COUVENT
 M.ALMAGRO - J.GRAN AYMERICH

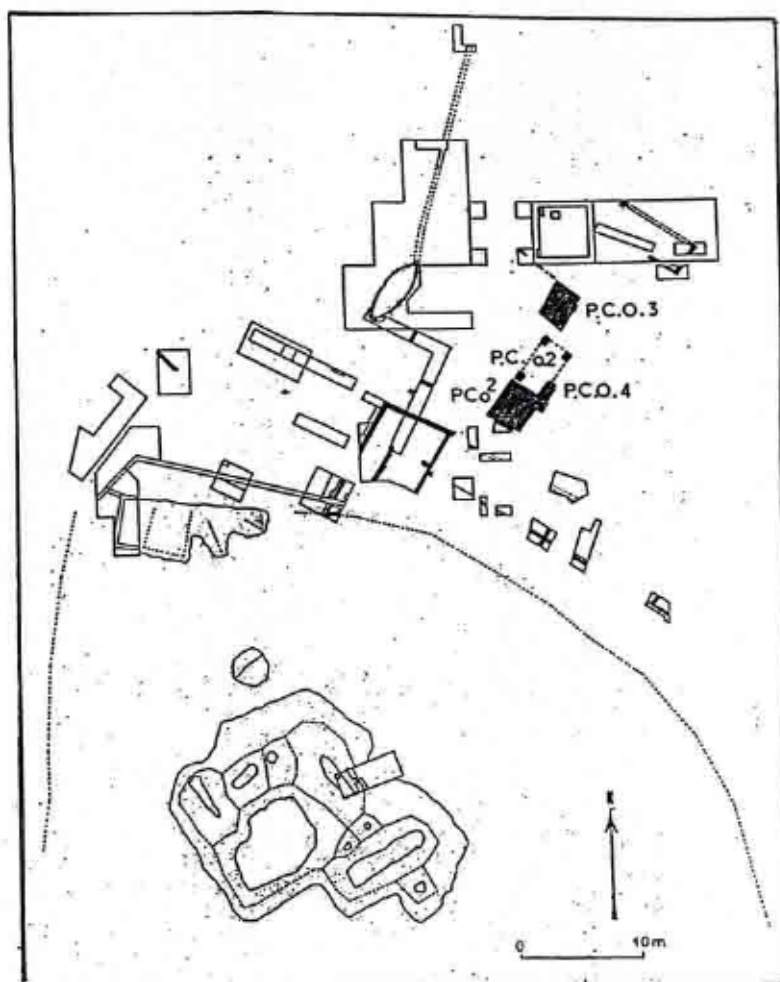


PLAN 4





P A T U R E D U C O U V E N T



Direction : P.-P. BONENFANT, Université Libre de Bruxelles

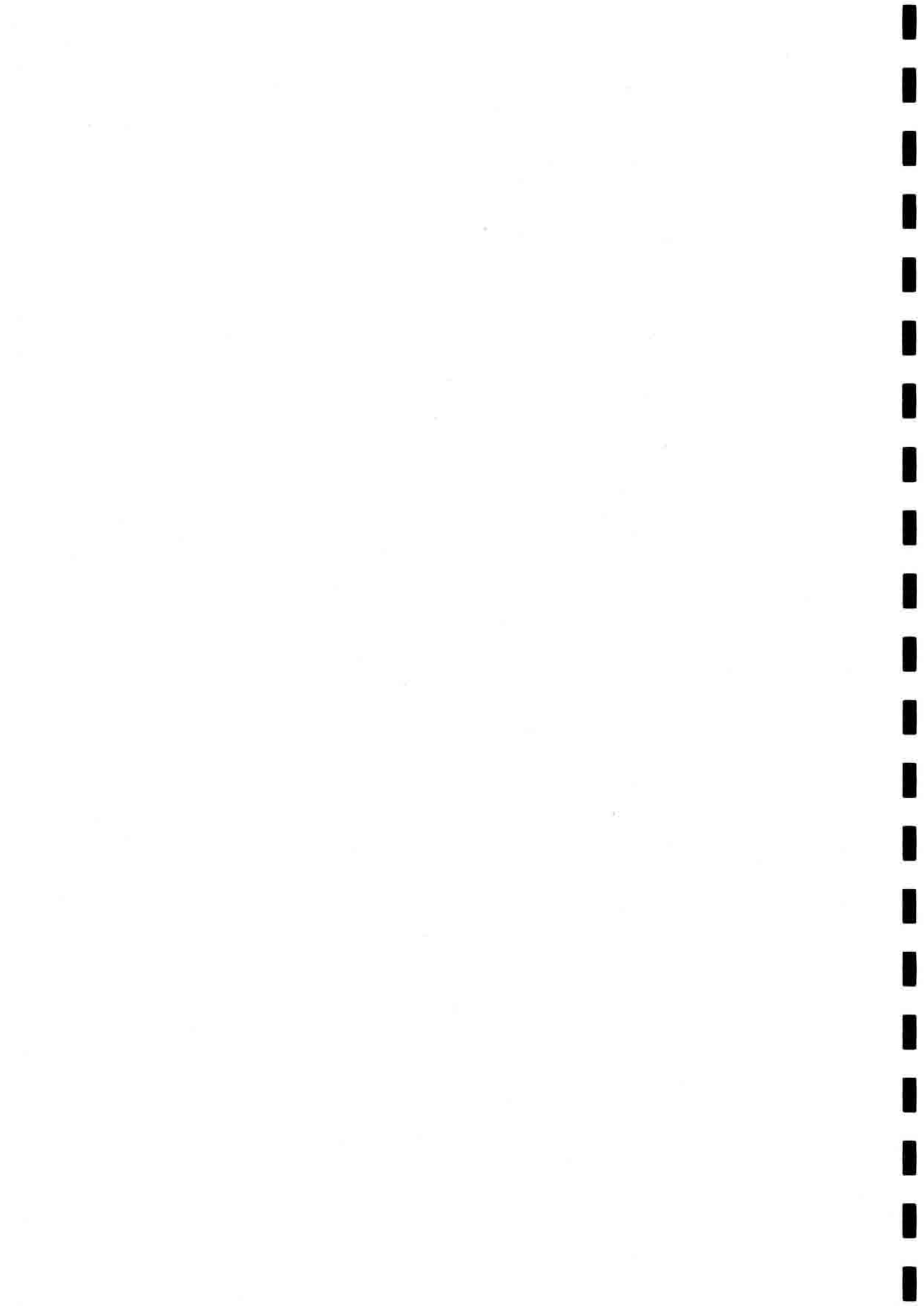
Assisté de : M. LE BON, collaboratrice scientifique de l'Université,

G. COMBLAIN, responsable des opérations photographiques

Programme ERASMUS

Participants aux fouilles : K. Bausieur, P. Blanquart, N. Bloch, G. Bussienne, P. Capers, S. Degre, A. Evraerd, S. Fagard, O. Gailly, R. Gillard, N. Halgand, V. Heymans, I. Labie, M. Muret, M. Muyle, I. Nachtergael, S. Rotier, A. Tsingarida, et M. Krebs, G. Michel de l'Université de Cologne.

Financement particulier : Ville de Bruxelles et l'Université Libre de Bruxelles, mécennat



FOUILLES DANS LA PATURE DU COUVENT

==+==+==+==+==

A. OBJECTIFS GENERAUX

L'effort en 1988 s'était partagé en deux : d'une part une liaison entre le bâtiment mis au jour en 1987 et la région du bassin située juste à l'ouest et, d'autre part, la définition de l'angle sud-est de la "place".

Les fouilles de l'Université de Madrid, qui s'achevaient à notre arrivée, venaient de révéler que le débouché sur la "place" de la rue découverte entre les grandes forges de Déchelette (P.CO.1) et la grande cave P.CO.2 devait être reporté jusqu'à l'angle ouest des grandes forges, donc beaucoup plus près du bassin, et qu'un édifice avec une petite forge s'interposait entre la cave P.CO.2 et l'empierrement entourant le bassin. Le sol d'amphores localisé en 1988 (HM 563) et qui paraissait faire suite à celui entourant le bassin se trouvait, du coup, hors alignement tandis qu'un mur isolé, vu par Déchelette à l'ouest de la cave P.CO.3, pouvait au contraire se rattacher au bâti bordant la "place" à l'est. Nos travaux visèrent à reprendre les recherches à la fois vers la rue des grandes forges et vers P.CO.3/sol à amphores et d'établir la jonction entre les deux, donc en retrait du nouveau front de la "place".

B. OBJECTIFS PARTICULIERS

1. LA FACADE NORD DES GRANDES FORGES (P.CO.1)

Deux tranchées ouvertes en HL 559 et HK 560 (1988) ont été reprises. En HK 560, à proximité des fouilles menées à travers la rue par l'Université de Madrid, il est apparu que le mur de façade avait été longé par une tranchée recoupant à la fois l'éboullis d'effondrement et la rue sous-jacente. Le mur de façade est conservé jusque dans l'angle de la berme du carré HL 560. Mais dès HL 559 il ne subsiste plus qu'un mur en négatif dont les matériaux ont été récupérés sur une grande longueur et, en tout cas, dans le carré HM 559 (1988). Ceci explique le blanc laissé sur le plan de Déchelette. La direction de ce mur est celle de celui vu plus bas par Déchelette, à partir de HN 558, qui se coude en HP 558 et s'achève en HR 555.

La récupération du mur a pu être étudiée sur la coupe sud de HL 559. Effectuée à partir de l'intérieur de P.CO.1 l'excavation montre un profil asymétrique, très étiré, par une coupe

en écharpe à 50° et avec un rejet du mortier des blocs à l'arrière sur une couche charbonneuse. Le bord septentrional de la tranchée de fondation a été à peine entamé çà et là; sa direction générale reste très sûre. Quelques très gros blocs, au fond, ont été négligés. La date de cette récupération reste inconnue.

Un mur de refend (US 305) entre les espaces U et S de Déchelette venait à la rencontre du mur de façade. Le contact est détruit. Toutefois l'angle sud-ouest de la tranchée HL 559 a montré une stratigraphie intéressante. Un niveau de sol jaune résistant apparaît contre le mur de refend au niveau 751,89. Il se superpose à un sol naturel dont la séquence pédologique paraît - chose rare - complète :

- A1 (?) avec forte intervention anthropique (charbon de bois),
- B blocaille et limon ocre,
- C blocaille dans une matrice limoneuse grasse et jaune clair.
A vérifier par un pédologue.

Une seule assise constituait les fondations du mur de refend. Au milieu du court profil ouest apparaît une fosse creusée dans le sol en place et manifestement antérieure au mur. Le centre du profil sud est occupé par une excavation profonde dont le remblai est formé de couches bien contrastées. A la base une poche de mortier avec amphores se trouve surmontée d'une couche charbonneuse contenant localement de grands tessons d'amphores, puis de gros blocs de rhyolithe avec des fragments de tuiles. Ce remblai semble remonter haut. Malheureusement les couches supérieures sont indistinctes et finalement sa position chronostratigraphique reste incertaine : antérieur à P.CO.1 ou postérieur et, dans ce cas, antérieur ou postérieur à la récupération du mur de P.CO.1 ?

La couche charbonneuse (US 301) nous a livré de grands morceaux d'amphores, deux monnaies et une bossette de bronze, ainsi que quelques infimes fragments d'os (dent d'animal). Dans le négatif du mur de façade, deux autres monnaies furent trouvées ainsi qu'un grand tesson de céramique noire grossière et un autre de céramique noire très lustrée avec lèvre et épaule arrondie.

2. RUE DES GRANDES FORGES (HL 560)

Entre la façade des grandes forges et la cave P.CO.2, descendait de la "place" vers la Come Chaudron, une rue large ici de 4 m et avec une pente d'environ 10 %. Cette rue a été reconnue aussi en HM 559 (1988) où elle était moins pentue et présentait sur l'empierrement un revêtement de moyen calibre. Il ne subsiste plus ici que l'empierrement fait de blocaille et de tessons d'amphores, comme on peut le voir au mieux sur le profil nord de

HL 559. Un léger bombement se reconnaît en décapage à plat. Le profil est de HL 559, beaucoup trop sec n'a pas permis d'affirmer la présence d'un écoulement d'eau le long de la façade des grandes forges.

3. CAVE P.CO.2 (HL 560)

Fouillée entièrement par Déchelette en juillet 1898, sa situation générale sur plan est juste. On dispose à son sujet d'une description (Fouilles 1897-1901, pp. 22-24), d'un plan et d'une coupe de l'escalier au 1/100 (Op. cit., pl. IX), enfin d'une photo (Op. cit., pl. IV).

Touchant le plan de l'édifice, Déchelette relève à juste titre l'irrégularité du quadrilatère, mais commet une erreur inexplicable en localisant vers l'angle nord-est une communication large d'1 m 72 (plus étroite d'ailleurs sur son plan) avec la deuxième partie de P.CO.2. Quoique endommagé à son extrémité est, le mur nord (US 313) est bien continu et sépare P.CO.2 en deux caves mitoyennes mais distinctes. Nous distinguerons donc un P.CO.2bis au nord.

Par contre l'escalier de P.CO.2 (US 314/2) a été bien vu par Déchelette. La description illustrée d'une excellente photo est exacte dans ses grandes lignes. Les marches sont faites de granit gris à grains fins ou gros, de granit rose. Il n'y entre qu'un seul bloc de rhyolithe. Leurs hauteurs et leurs profondeurs sont inégales. Elles semblent avoir basculé dès l'origine ou lors de la récupération des pierres de taille du mur d'échiffre nord. Le degré inférieur n'est pas monolithique comme l'écrit Déchelette, mais formé d'une grande dalle et d'une petite. Le deuxième degré, en revanche, est monolithique mais fracturé anciennement in situ. Le troisième est composé de trois blocs dont l'un présente une fracture récente. Le quatrième (et dernier conservé) est fait de quatre ou cinq petits blocs - le cinquième à droite n'est pas sûr - le premier, à gauche, est le seul en rhyolithe. Comme signalé par Déchelette, le mur d'échiffre nord (US 314/3) a été détruit; parmi des blocs divers on remarque un granit rose. L'échiffre sud (US 314/1) est bien conservé. Sa construction est bien régulière, surtout vers le pied-droit dont les grandes pierres angulaires de granit rose sont remarquablement taillées.

Les crêtes des murs sud (US 303) et ouest (US 309) ont été largement mises au jour. Elles montrent un blocage de rhyolithe appuyé à même l'excavation, sans parement extérieur. Le mortier friable d'un jaune sombre granuleux n'est pas du tout "l'argile pure" mentionnée par Déchelette. L'acidité du sol pourrait être responsable d'une décalcification généralisée. Les parements internes ont été étudiés sur les quatre parois. Bien réguliers quoique faits de rhyolithe éclatée, ils n'offrent pas d'assises régulières en dépit de l'assertion de Déchelette.

MUR NORD (US 313 - Mur mitoyen de P.CO.2bis)

Il est dépourvu d'assise de réglage. Sa démolition qui a frôlé le parement opposé vers son extrémité peut être mise en rapport avec la destruction de l'échiffre et du pied-droit voisin.

MUR EST (US 311)

Très détruit à l'angle du pied-droit où ne subsistent plus que les deux imposantes assises de granit rose, le mur remonte jusqu'à 1 m 30 à l'angle sud. Toutefois on observe à 0,50 m et à 0,90 m de haut, deux assises de réglage arasées çà et là par quelques tuileaux. Les hauteurs de ces assises ne sont qu'en partie déterminées par les hauteurs des pierres angulaires. Dans l'angle sud-est les parements adjacents s'interpénètrent selon une alternance indépendante des assises de réglage.

MUR SUD (US 303)

Il atteint encore 1 m 70 de haut à l'angle ouest. Son appareil est complètement irrégulier.

MUR OUEST (US 309)

Il offre à 0,60 m de haut une nette assise de réglage avec quelques tuileaux d'arase; aux approches de l'angle nord le réglage disparaît. A 1 m 20 une deuxième assise de réglage est incertaine en raison de l'état du parement.

Au fond de la cave une faible couche de remblai a été conservée en guise de protection avant la fouille de la campagne prochaine. Au milieu de l'espace Déchelette signale (et reproduit à sa fig. 2) une pierre calcaire blanche de forme circulaire, très régulière, de 50 cm de diamètre et de 35 cm d'épaisseur; en son centre une mortaise demi-cubique avait été taillée (8,5 cm de côté et 4,5 de profondeur). Elle n'était plus en place. Mais près du mur sud, à la base des remblais de 1898 sont apparus plusieurs gros blocs de calcaire oolithique (identification du Professeur Boyer), particulièrement tendre. Ils sont informes. S'agirait-il des débris de la pierre circulaire centrale? Les remblais (US 300) ne présentèrent guère d'objets significatifs, surtout des tessons d'amphores mais un tesson de terra sigillata à estampille. A noter toutefois des fragments de grosses dalles de terre cuite faisant songer à une suspensura et un bloc de granit rose ayant l'allure d'un claveau et qui pourrait avoir appartenu au bassin. Rappelons que Déchelette a recueilli dans cette cave un tesson d'arétine à la marque de L. Tettius Samia.

4. CAVES P.CO.2bis ET P.CO.4 (HL - HM 561)

La localisation des quatre angles de cette cave dont Déchelette a seulement longé les murs par des tranchées de 1m de large, a été contrôlée par des sondages manuels qui de plus vont permettre de régler les profondeurs du décapage mécanique par lequel s'amorcera la fouille du remplissage en 1990. Ces sondages manuels ont pu être menés à bien grâce à l'aide des ouvriers des "Eaux et Forêts". La localisation sur plan est des plus exactes.

Dans l'attente de la campagne à venir on se bornera à de brèves remarques :

- le mur mitoyen présente une nette irrégularité d'épaisseur,
- un accès à cette cave reste à découvrir,
- contrairement à P.CO.2 et à P.CO.3 l'escalier ne semble pas avoir pu se situer à l'est car de ce côté le mur présente un double parement qui nous conduit à parler d'un P.CO.4 à peine repéré mais manifestement en retour d'angle par rapport à P.CO.2 et P.CO.2bis,
- un amas de tessons d'amphores a dû être versé lors du remblaiement de 1898 près de l'angle nord-ouest. Ne s'agirait-il pas des débris du dépôt d'amphores fouillé par Déchelette à l'extérieur de l'angle sud-ouest de P.CO.3 (Op. cit., pp. 30-31) ?

5. CAVE P.CO.3 (HM 562)

Fouillée entièrement par Déchelette en juillet 1898, on dispose à son sujet d'une description (Fouilles 1897-1901, pp. 27-31), du plan général et d'une section au 1/100 (Op. cit., pl. IX) ainsi que d'une photo (Op. cit., pl. III, reprise dans le Manuel II, 3, p. 953, fig. 396).

Sur le plan seul la position de l'angle sud de P.CO.3 est correcte mais le dispositif à erronément pivoté d'une douzaine de degrés vers le sud-ouest ce qui a une forte incidence sur la position du mur prolongeant en surface vers l'ouest le mur nord (US 318) de la cave. Des difficultés de visées provoquées par l'amoncellement des déblais ont dû être à l'origine de cette erreur de rattachement. Déchelette relève l'irrégularité marquée du plan quadrilatéral de cette "maison" dont la superficie dans oeuvre fait 26 m². Il indique cette fois les longueurs des murs. Elles concordent au mieux à 5 cm, au pire à 20 cm près avec les nôtres. Il note aussi la variation des hauteurs de mur conservées, entre 0,60 m et 1,70 m. Dans l'angle sud-ouest, nous avons mesuré 1 m 95 mais le sol est détruit ici et notre mesure pourrait inclure des assises de fondation qui restent à étudier. Le 0,60 m est atteint du côté du mur est (US 319).

Ceci nous indique en tout cas une parfaite conservation depuis 1898. Déchelette estime qu'avec ses deux marches l'escalier de P.CO.3 (US 319/2) est complet - ce qui reste à vérifier - et qu'à la différence de celui de P.CO.2 (US 314/2) qui est hors oeuvre, celui-ci est infra tecta. La largeur d'1 m 14 correspond bien à celle du degré inférieur construit en avant du mur est (US 319). Formé de trois blocs de granit gris ou rose, il est adossé à deux assises de rhyolithe. La marche supérieure est faite de quatre blocs de granit (1 m 24) posés sur les assises du mur de cave. Le pied-droit nord présente encore deux assises de gros blocs de granit tandis que le pied-droit sud n'offre plus qu'un bloc de granit déjà déplacé en 1898 (cf. Op. cit., pl. III).

La maçonnerie est très semblable à celle de P.CO.2, mais aucune assise de réglage n'apparaît distinctement.

MUR NORD (US 318)

L'extrémité ouest conservée jusqu'à 1 m 40 de hauteur montre une interpénétration parfaitement alternée avec le mur adjacent.

MUR EST (US 319)

C'est le plus endommagé; son extrémité sud vient se coller sans pratiquement d'interpénétration au mur sud.

MUR SUD (US 320)

L'extrémité ouest montre par contre une interpénétration avec le mur adjacent.

MUR OUEST (US 321)

Il offre peut-être une assise de réglage très irrégulière vers 1 m. Dans le sol de la cave, en face de l'escalier, à mi-distance du mur du fond Déchelette a fouillé une fosse irrégulière d'1 m 30 de diamètre qu'il a manifestement fait élargir à près de 3 m. Sa profondeur (0,85 m) n'a pas encore été contrôlée. Elle fut interprétée comme une fosse funéraire.

Déchelette ne mentionne pas le creusement le long du mur sud (US 320), depuis l'angle sud-ouest, d'une tranchée de 0,90 m de large sur 2 m 10 de long. Il s'agit pourtant selon toute apparence d'une tranchée destinée à contrôler sol, sous-sol et fondations. Déchelette (Op. cit., p.27) précise du reste, que les fondations du mur de P.CO.3 sont sans retrait.

6. HABITAT ENTRE P.CO.3 ET L'EMPIERREMENT DE LA FONTAINE (HM 562/HL 562/HL 563)

Les caves P.CO.2bis et 3 se trouvent sur le haut d'une rupture de pente. Le sommet fait la jonction avec la "place". Déchelette y avait découvert (juillet 1898) un mur (qu'il porte simplement sur son plan : *Op. cit.*, pl. IX) situé dans le prolongement ouest du mur nord de la cave P.CO.3. Sa localisation doit être modifiée comme indiqué ci-avant.

Les premiers décapages ont mis au jour une seule assise de ce mur et peut-être la seule qui subsiste encore : HM 562 et HL 563. Au sud (HL 562) apparaissent des lambeaux de sol intérieur rougeâtre (niveau : 751,10, pour la couleur cf. HK 561 des fouilles espagnoles) avec une base d'amphore encore in situ. Au nord, la relation avec le sol à amphores de HM 563 (1988) reste à établir (niveau : 750,72, soit près de 0,40 m plus bas). La relation entre ce mur d'habitat et la cave P.CO.3 ne sera pas simple à établir : les hauteurs conservées risquent d'être peu importantes (en HM 562 le sol d'habitat est tronqué, niveau : 750,85 soit une entame de 0,25 m); le mur, simple de prime abord, se révèle beaucoup plus compliqué à l'examen des parements, des variations d'épaisseur et d'un collage dans l'angle nord-ouest de P.CO.3; le tout a été traversé par les tranchées de Déchelette qui ont longé le mur ouest de P.CO.3 et ce sur ses deux faces. Aucune extrémité n'est connue pour le mur d'habitat. D'autre part la différence de niveaux entre le sol d'habitat (751,10) et le sol de cave de P.CO.3 (748,40) tourne autour de 1 m 70. Serait-ce le niveau du plancher ? Le sol et la cave faisaient-ils partie de la même habitation ? L'extension des fouilles permettra peut-être de répondre à ces questions.

C. MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

1. CERAMIQUE

a) Amphores :

Peu après notre arrivée il nous a été demandé d'abandonner le pesage des tessons pour le comptage A 34,109 kg il faut ajouter 2758 tessons dont 168 typiques. Un timbre d'amphore illisible.

b) Céramique fine

590 tessons. Parmi eux :

- 1 tesson de terra sigillata à estampille dans les remblais de P.CO.2 (HL 560/US 300),
- 1 lèvres et épaule d'une coupe en céramique noire dans le négatif de la façade P.CO.1 (HL 559 - US 302),

- 1 tesson de céramique peinte orange et blanc dans l'habitat à l'ouest de P.CO.3 (HL 562 - US 306/1),
- 2 tessons de campanienne : ibid .

c) Céramique grossière

741 tessons dont ceux d'un vase situliforme à pâte celluleuse dans le négatif du mur de façade P.CO.1.

2. MONNAIES

10 pièces ont été recueillies dont 2 (argent ?) dans le HL 559 - US 301 (couche carbonneuse). 2 monnaies également dans le HL 559 - US 302.

3. VERRE

1 perle de verre polychrome : HL 563 niveau : à fleur de sol.

4. BRONZE

1 bossette à stries d'émaillage : HL 559 - US 301 (couche carbonneuse).

5. FER

Parmi plusieurs pièces, peu sûres, provenant des couches remaniées on retiendra une tige en fer de section carrée : HL 559 - US 301 (couche carbonneuse).

6. OS

Une dent d'animal très altérée a été recueillie parmi les tessons d'amphores dans le HL 559 - US 301 (couche carbonneuse).

7. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

a) pierreux :

- 1 bloc de granit en "claveau" dans les remblais de P.CO.2 (US 300) et divers blocs de granit,
- 3 segments de tambour de colonne.

b) terre cuite architecturale :

- 3 fragments de suspensura d'épaisseurs variables dans les remblais de P.CO.2 (US 300),
- 2 briquettes et demi dans le négatif de la façade P.CO.1 (US 302).

8. MEULE

Un grand fragment de meule avec mortaise.

CONCLUSION

Après la localisation en 1988 des grandes forges de Déchelette P.CO.1 et de la grande cave P.CO.2, après la découverte en HM 559 du négatif de la façade de P.CO.1 et de l'empierrement d'une rue descendant depuis la "place" à la fontaine entre les grandes forges et l'édifice construit sur la cave P.CO.2 vers la Come Chaudron, après les efforts soutenus parallèlement 40 m plus au nord pour situer, par rapport à l'empierrement entourant le bassin, le bâtiment de HN et HP 563 (découvert en 1987) - recherches qui montrèrent vers l'ouest en HM 563 un sol à tessons d'amphores - il convenait de tenter la jonction entre nos deux zones de travail nord et sud. C'est ce qui a été entrepris en 1989.

L'examen du négatif de la façade nord de P.CO.1 a été achevé en HL 559. Heureusement la récupération des pierres avait eu lieu à l'intérieur du bâtiment, laissant bien nette la direction de la face externe du mur. Celle-ci concorde avec la direction déjà observée en négatif à 6 m de là en HM 559 et relie exactement le mur de façade des salles N et O de Déchelette, à l'angle des façades nord et ouest retrouvé en HJ 560 par l'Université de Madrid. P.CO.1 présentait donc une longue façade de pierre de 88 m avec un angle obtus en I de Déchelette (54 m à l'ouest, 34 m à l'est). L'idée qu'il régnait une galerie de façade sur quasiment tout le tracé ouest de P.CO.1, où des colonnes de terre cuite auraient supporté une toiture de chaume ou de tegulae abritant des boutiques séparées par des murs de refend et qui devaient être fermées en façade par des cloisons de bois, cette vision de Déchelette (Op. cit., pp. 7-8) devient très improbable. Il est curieux de constater que la base encore conservée du mur de façade fermant l'espace U de Déchelette n'a pas été vu ni en 1898, ni entre 1898 et 1904 et que nous trouvons longeant extérieurement ce mur une tranchée qui a recoupé, selon toute apparence, l'empierrement de la rue et l'éboulis le recouvrant; curieux aussi que le Manuel, qui retient P.CO.3 comme le type de maison gauloise modeste, ne fasse aucune allusion à P.CO.1.

En ce qui concerne l'intérieur de P.CO.1 on relèvera, en particulier, près du refend séparant les pièces U et S de Déchelette un mortier de sol (en salle S) qui serait étendu là sur une séquence pédologique compétente. Etabli au niveau 751,90, il est, ici, une trentaine de cm

plus bas que la surface de la rue. On notera ainsi la présence d'une fosse sous le mur de refend. Ceci confirme le caractère tardif du dispositif architectural de P.CO.1 et rejoint les conclusions obtenues par l'Université de Budapest en deçà de la façade ouest.

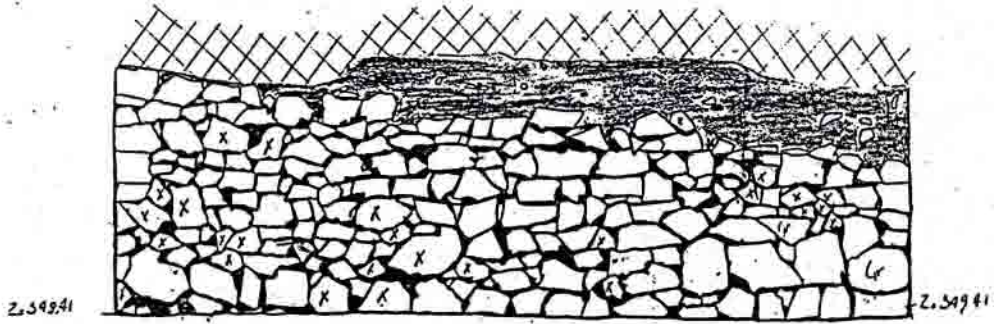
La fouille de la rue, par une coupe sensiblement longitudinale en HL 559, profil nord, associée à un décapage en HL 560 devra être complétée par une coupe transversale amorcée le long de la banquette ouest de HL 560. La rue large de 4 m présente ici une pente rapide (environ 10 %) mais ne conserve plus qu'un empierrement de grosse blocaille mêlée de tessons d'amphores, à la différence de ce qui fut observé 6 m en contre-bas en 1988 (HM 559) où, sur un tronçon moins incliné, l'empierrement était recouvert d'une blocaille de finition de plus petit calibre. L'empierrement apparut en HL 560 plus ou moins bombé mais sans traces nettes d'écoulements latéraux.

X
X X

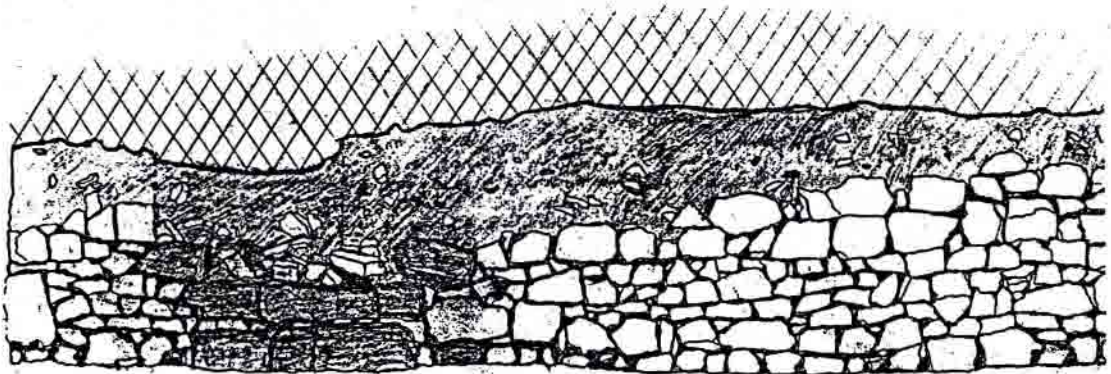
LES PERSPECTIVES POUR LA CAMPAGNE DE 1990

Les perspectives pour la campagne de 1990 paraissent être les suivantes :

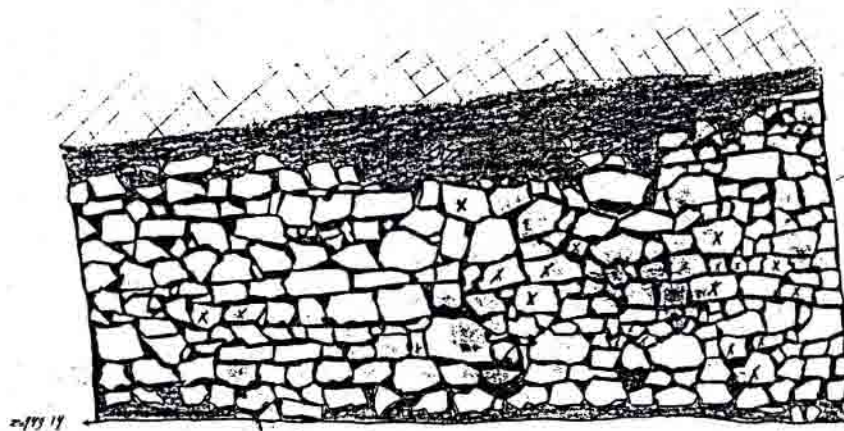
- étudier le comblement de la cave P.CO.2bis non fouillé par Déchelette , sauf sur 1 m de large le long des murs;
- fouiller le P.CO.4;
- Faire porter l'effort à l'ouest de P.CO.3 pour rejoindre les recherches effectuées par l'Université de Madrid en HK 561 et nos fouilles de 1987 et 1988 sur la bande 563 de HL à HP.



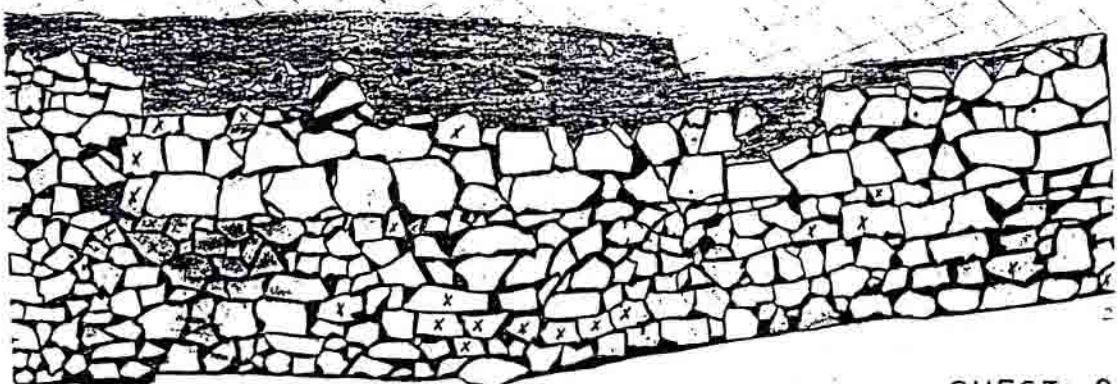
NORD

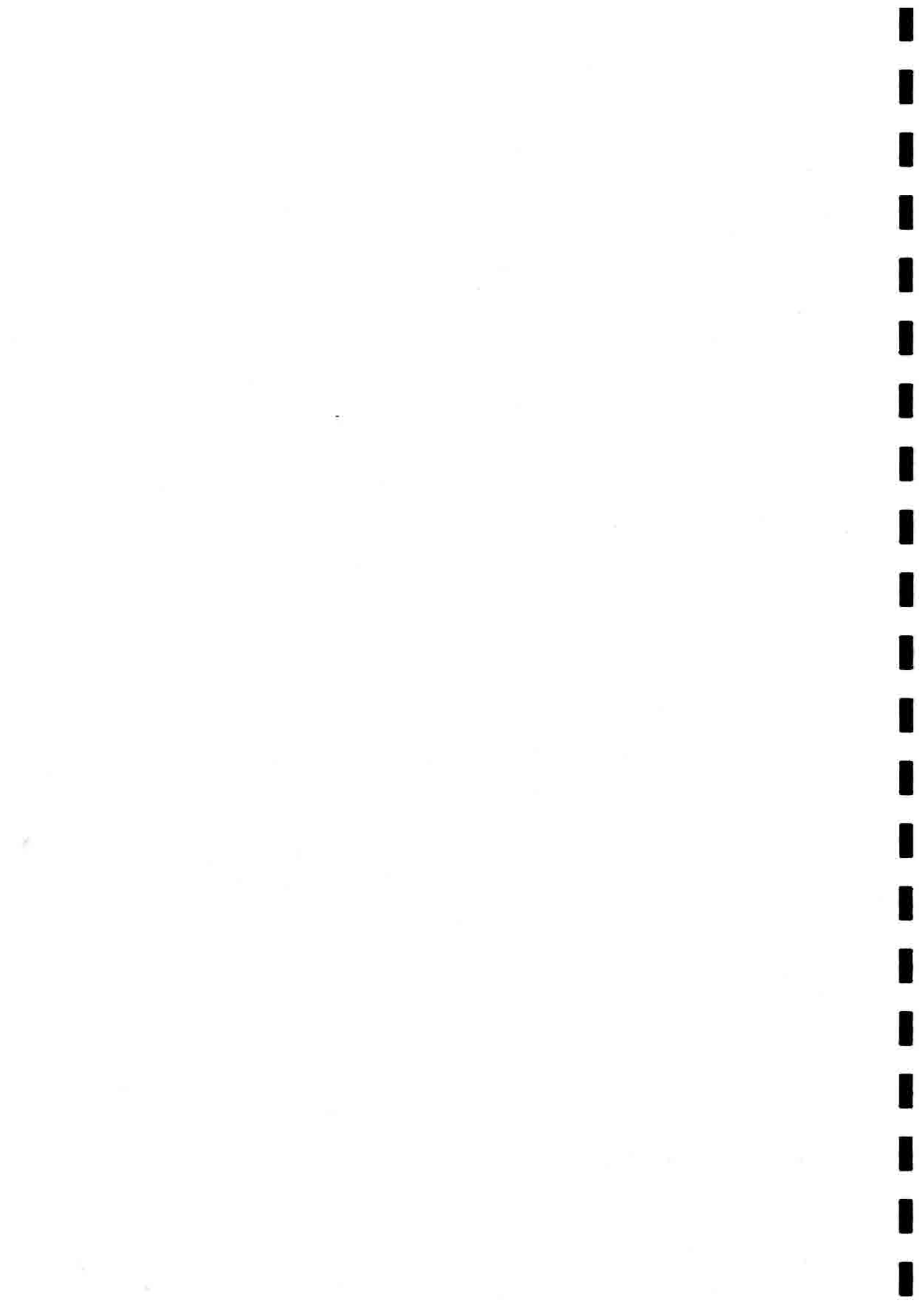


EST

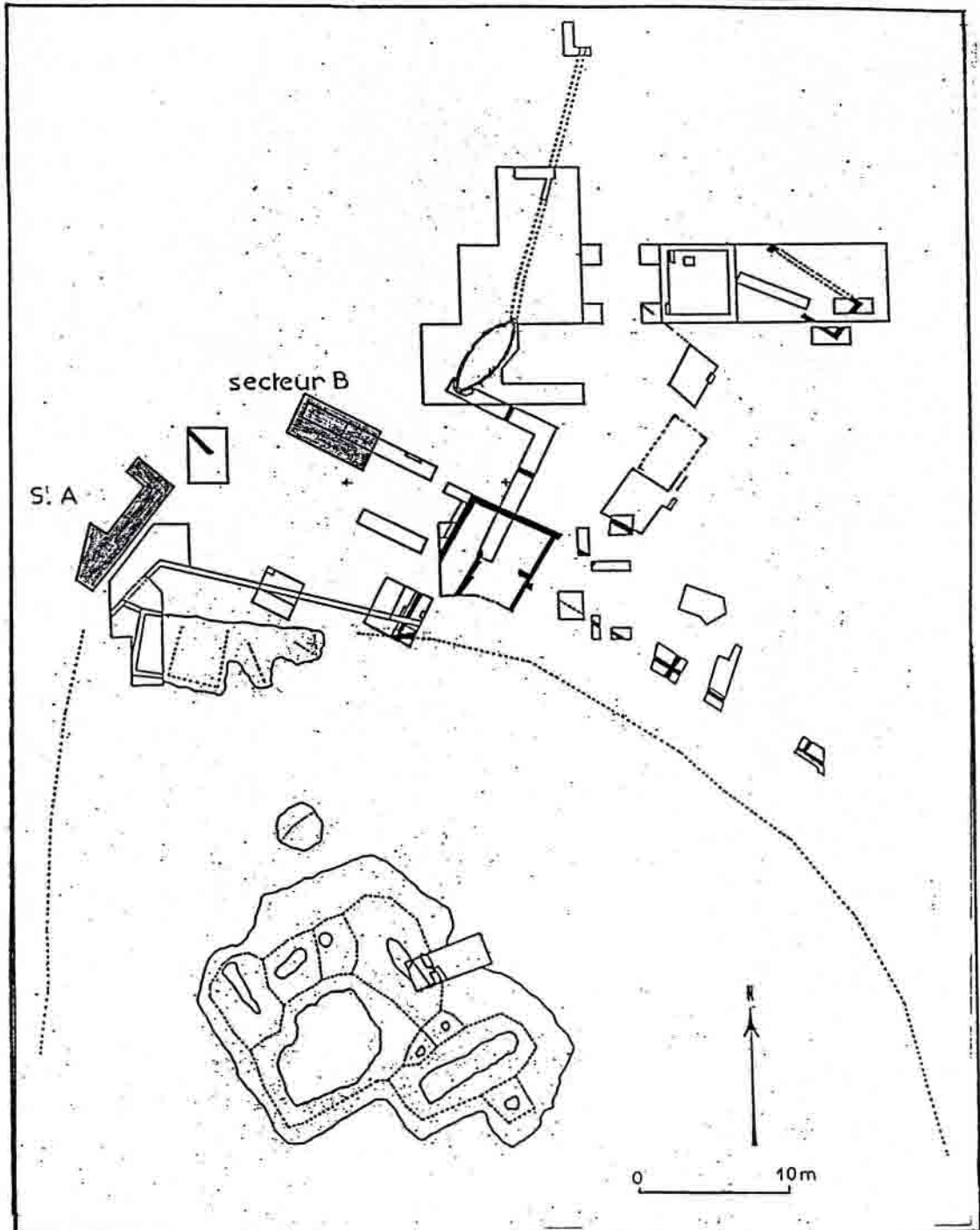


SUD





P A T U R E D U C O U V E N T



Direction : A. HAFFNER, Université de Kiel

Programme ERASMUS

Participants aux fouilles : B. Brugmann, S. Hass, R. Kelm,
H. Krantz, C. Krüger, R. Kuchenmeister, U. Leithauser,
C. Moeller, R. Scherping, M. Schlapkohl, W. Schmidt, M. Wiegert

Dessin : Université de Kiel

Analyses : Laboratoire de Kiel, H. Kroll

Financement particulier : Université de Kiel



RAPPORT PRELIMINAIRE DES FOUILLES
DE L'EQUIPE DE L'UNIVERSITE DE KIEL

L'équipe allemande a fouillé du 7 au 25 août 1989. Le chantier se trouve à la Pâture du Couvent. En accord avec J.-P. Guillaumet, nous avons choisi deux secteurs de fouilles (A + B)

I - Le secteur A se trouve un peu à l'ouest des fouilles italiennes. Dans la section sud du secteur A, il y avait une grande zone de destruction par un clandestin. Près de la coupe sud, nous avons installé un sondage pour vérifier la stratigraphie (sondage A).

La coupe f-g a montré 9 couches (le dessin utilise les symboles de la Base, quelque fois nous avons combiné deux symboles) :

- I Pierres des murs détruits du couvent avec humus
- II Voie, vraisemblablement de l'époque du couvent
- III + IV Couches d'humus de forêt, formées entre l'Antiquité et Moyen-Age.
- V - VIII Couches différentes de l'Antiquité (La Tène finale et époque romaine précoce). L'interprétation des fonctions des couches est prématurée. Ce sera possible après la connaissance des relevés (plans) correspondants.
- IX Sol de place (substrat géologique).
- X 1-3 Seulement reconnue dans la coupe f-a ; il s'agit des couches d'une grande fosse profonde qui fut découverte à l'est du sondage A.

A l'ouest du sondage A, nous avons observé un trou de poteau creusé dans le sol de place. Dans la couche VIII, nous avons trouvé une amphore presque complète, beaucoup de céramique fine et une monnaie celtique.

Hors du sondage A, nous n'avons fait que documenter les premiers relevés. Il s'agit des couches de tessons d'amphores et d'accumulation de pierres, qu'on ne peut pas encore interpréter. Parfois, nous avons eu l'impression d'une aire de maison. Nous espérons de bons résultats pendant la campagne de fouille de l'année prochaine.

Datation : les trouvailles de la couche VIII et de la fosse donnent l'impression de La Tène D2.

Secteur B : ce secteur (9 x 4 m) se trouve entre les fouilles italiennes et le bassin. Il continue le secteur XA des fouilles hongroises de 1988.

Comme premier niveau nous avons observé un empierrement, ou des couches de tessons d'amphores jusqu'à 10 cm d'épaisseur. Il s'agit sans doute de la suite de la place. Il n'y avait pas de mur ou de reste de bâtiments en pierre. A ce niveau, nous avons trouvé (entre 752, 60 et 752, 40) les débris d'une poutre carbonisée. Nous avons pris un échantillon pour le laboratoire dendrochronologique de Trèves. Il n'y a pas encore de résultat.

Après la documentation de cette couche, nous avons changé le procédé de fouilles. Pour avoir le plus de coupes possible nous avons installé un système d'échiquier. Nous avons fouillé quatre des huit carrés. En approfondissant nous avons trouvé le sol en place dans un niveau entre 752, 10 et 752, 20. Beaucoup d'infiltrations d'humus ont compliqué les conditions d'observation. Nous avons reconnu des structures en creux d'habitat dans le sol en place.

Carré a I : deux fosses, plus âgées que la couche d'empierrement et de tessons d'amphores. Ces fosses ne sont fouillées que partiellement. Elles se continuent dans les prochains carrés. Le remblai était entremêlé de terre brûlée, de cendres, de masses de tessons d'amphores, mais aussi de tessons de céramique fine, grossière, peinte et de monnaies celtiques (potin et argent). Seulement dans une coupe nous avons observé un trou de poteau.

Carré b III : on pouvait observer un petit fossé de 30 cm de largeur et de 20 à 25 cm de profondeur. La direction était sud-est/nord-ouest. Le fossé était rempli d'argile noircie à granules, de cendre mêlée de grains de blé (ci-joint l'expertise de H. Kroll). La fonction de ce fossé n'est pas encore reconnue.

Carré c IV : on a trouvé une fosse creusée de 70 cm dans le sol en place. Le remblai correspond aux fosses de a I. Au-dessus de cette fosse, la couche d'empierrement n'existe plus, alors la stratigraphie n'est pas encore distincte.

Carré d II : près de la coupe sud, il y avait une grande fosse, creusée de 50 cm dans le sol en place. Le long de la coupe est, on a observé trois trous de poteaux. Ils ont le même âge que les fosses ou plus anciens.

RESUME

Au-dessous de la place empierrée, il y avait des structures d'habitat avec des trous de poteaux et des fosses. Les trouvailles ont une tendance vers La Tène D2, celles de la première période vers les dernières dizaines du dernier siècle avant notre ère.

Trouvailles : tessons d'amphores, céramiques fines et grossières, peintes, clous en fer, autres objets en fer et en bronze, 38 monnaies, quelques une romaines, la plupart celtique.

ANALYSE DES GRAINES

Secteur B US : 256.8, Z 751,95

Triticum aestivo-compactum	160
Triticum cf. dicoccum	1
Avena sp.	1
Agrostemma githago *	1

	163

Secteur B US : 256.1, Z 751,95

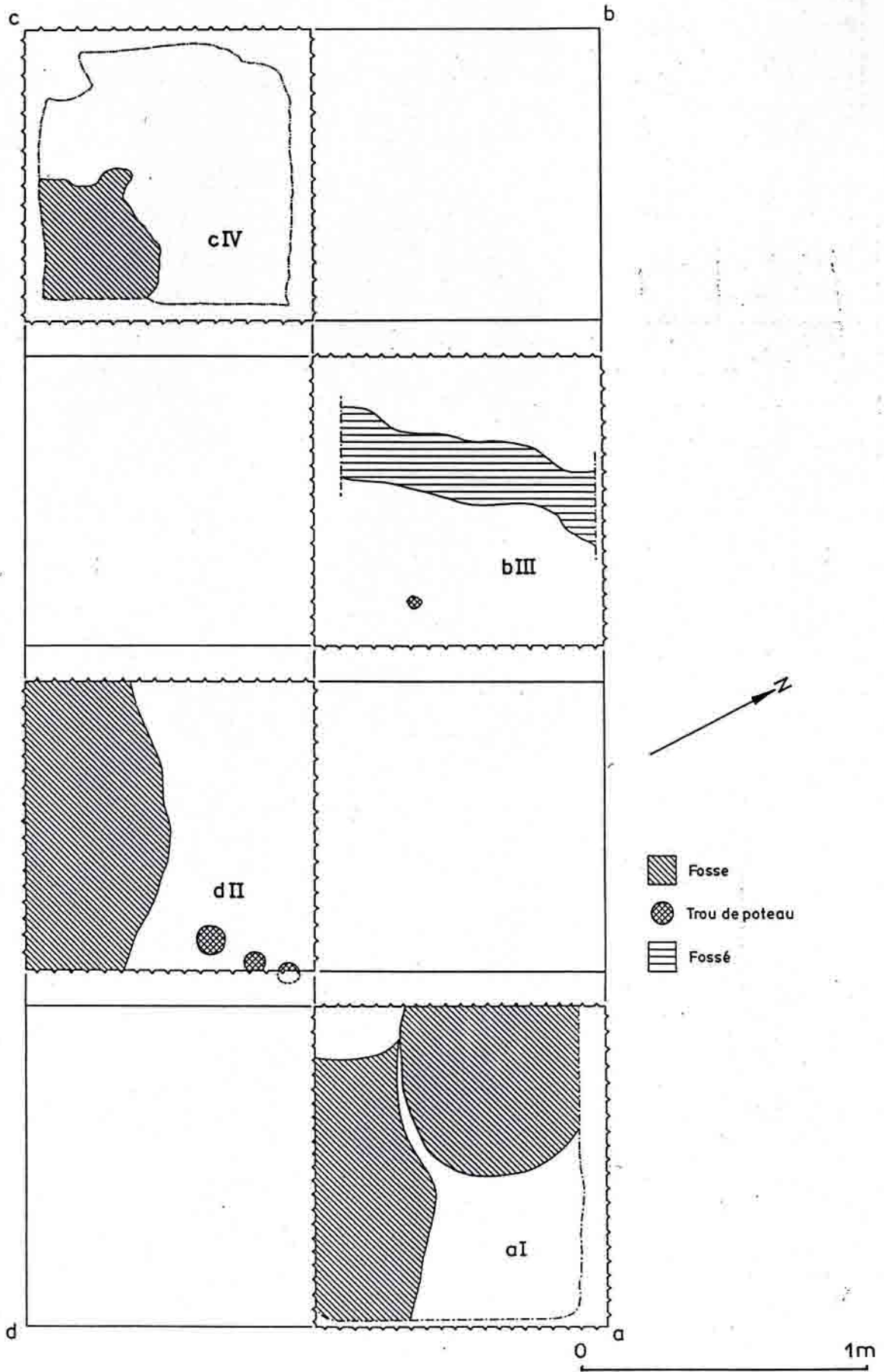
Triticum aestivo-compactum	180
Triticum cf. dicoccum	1

	181

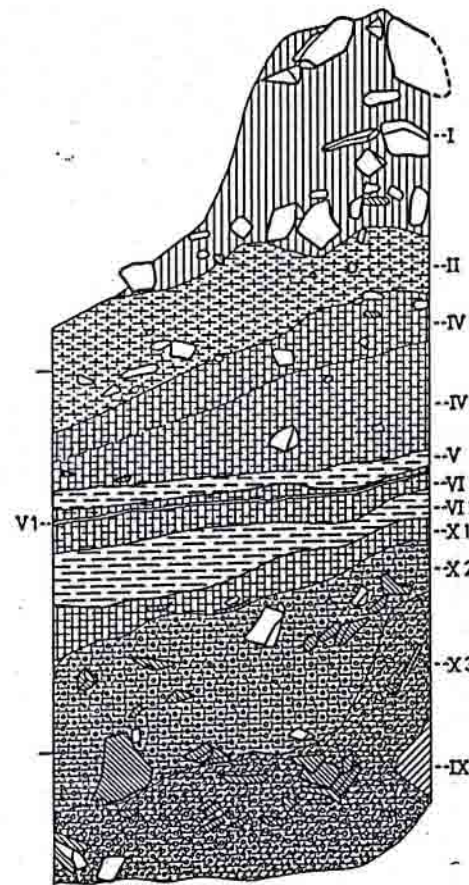
PERSPECTIVES : l'équipe de Kiel continuera les fouilles l'année prochaine dans les secteurs A et B. Nous espérons pouvoir terminer ces secteurs en trois semaines et interpréter les résultats plus précisément.

* La nielle est une plante parasite commune des champs de céréales.

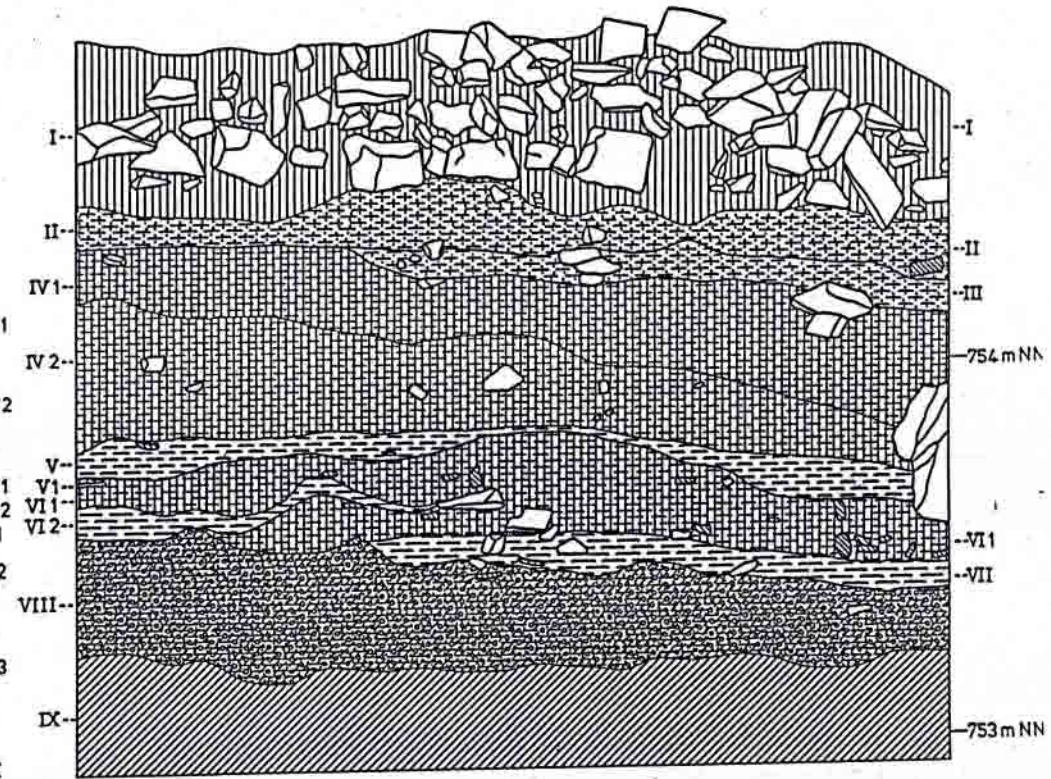
Secteur B



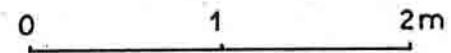
Mont Beuvray 9, Secteur A, Sondage A



Coupe f-a

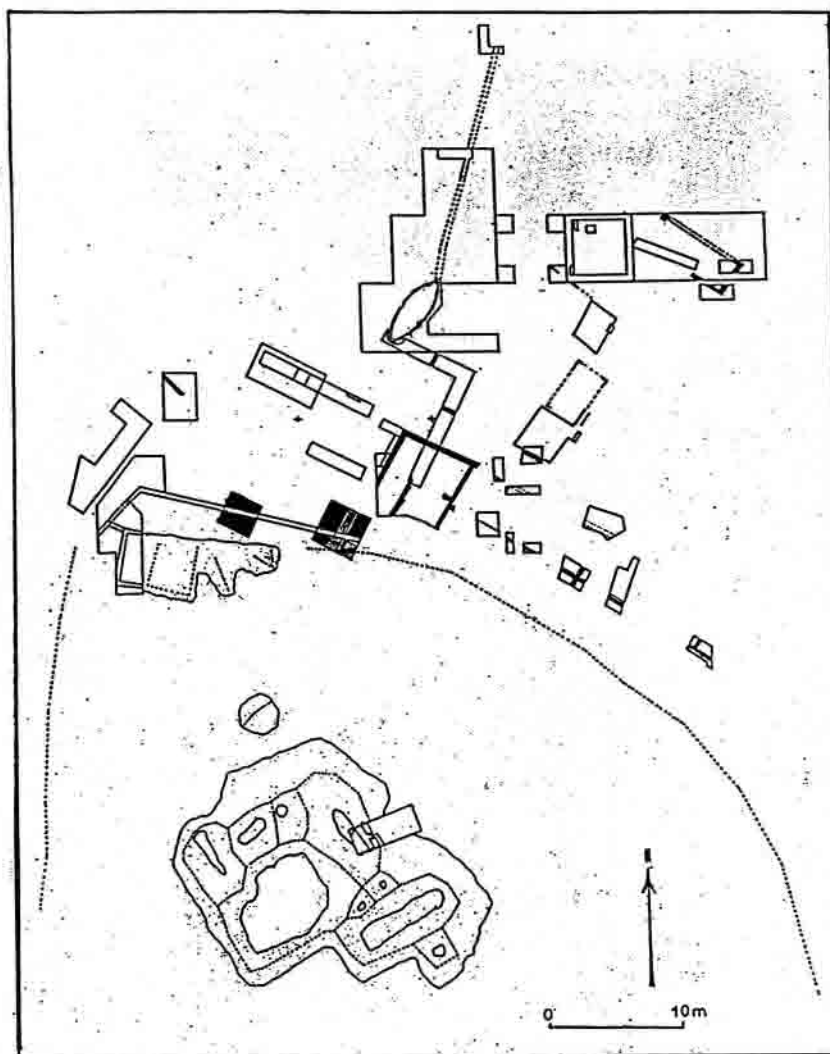


Coupe f-g





P A T U R E D U C O U V E N T



Direction : M. SZABO , Université de Budapest

Assisté de :

Responsables scientifiques : V. CSERMENYI, et E. PETRES, Musée Istvan Kiraly Szekesfeehrvár

Collaborateurs scientifiques : L. BOHRY et E. MARTON, Université Eötvös Lorand à Budapest, et M. PETO, Musée Historique de Budapest

Aide particulière : Ministère des Affaires Etrangères (France)

Participants aux fouilles : K. Almassy, Z. Czajlik, L. Domboroczki, I. Fejes, Z. Kiraly, G. Nemeth, O. Sosztarics, A. Szikora.



Rapport préliminaire

1 - INTRODUCTION

Pour cette deuxième campagne, qui s'est déroulée du 14 août au 2 septembre, l'équipe hongroise a été constituée par 6 archéologues et 8 étudiants en archéologie de l'Université de Budapest.

2 - FOUILLES DANS LE SECTEUR 9 ("50x50") dans la "Pâturage du Couvent".

La campagne 1988 de l'équipe hongroise a permis d'identifier dans la zone sud-ouest du secteur la prolongation de la même place qui entoure le bassin. Le mur X1 (=US 500) mis au jour dans deux sondages, avait alors été hypothétiquement interprété comme la limite méridionale de la place. Il semblait que ce mur était accolé au mur occidental à contrefort (US.501/502) du "bâtiment carré" (partie intégrante du "grand atelier de forges"), fouillé par l'équipe espagnole en 1988.

L'objectif prioritaire de la campagne 1989 a été déterminé, d'une part, par les résultats de nos sondages ouverts en 1988 et, d'autre part, par les fouilles effectuées par les équipes allemande et italienne en 1989, étant donné que ces dernières ont partiellement continué nos explorations de l'an précédent.

Il s'agissait de définir la chronologie relative et absolue des murs mentionnés ci-dessus, puis de déterminer, et à l'intérieur, et à l'extérieur, du "bâtiment carré", la stratigraphie propre, en la rattachant - si c'est possible - aux résultats respectifs, allemands et italiens.

Les sondages XC (carrés 559 HF/HG) et XD (carrés 559 HH/HJ), ouverts en 1988, ont été prolongés : le premier vers le sud, et le second vers l'ouest et le sud.

A l'extrémité méridionale du sondage XD, nous avons dégagé un mur grossièrement appareillé de pierres irrégulières, dans un mortier jaune compact (US.506) : il doit en principe appartenir au couvent. Puis ce sondage a livré la suite du mur à contrefort (US.501/502) qui passe sous les murs US.500 et US.506. Une perturbation (US.513) a coupé ce dernier (US.506) et a fortement endommagé le mur à contrefort (US.501/502) qui, cependant, se poursuit vers le sud, c'est-à-dire dans la zone du couvent. Dans l'angle sud-est du sondage, délimité par les murs US.500, US.501/502 et US.506, nous avons découvert un riche "dépôt" de quartiers de colonne (granite et gneiss) dans une couche de terre brun-jaune, contenant également des grosses pierres. Quelques quartiers de colonne se trouvent dans la couche sous le mur US.500, donc la construction de celui-ci était postérieure à la destruction du "bâtiment carré". Cette observation est d'ailleurs corroborée par la chronologie relative des murs : US.500 repose sur US.501/502.

Dans la partie sud-ouest du sondage (XD gama 0) nous avons dégagé un niveau plutôt artificiel, composé de pierres, de fragments de tegulae et de tessons d'amphores dont la formation s'explique peut-être par les labours (US.531). Il correspond aux US.508 et 519 (voir ci-dessous).

Parmi les trouvailles mises au jour dans la zone sud du mur US.500, il faut noter l'importance des objets médiévaux.

Sous la couche de terre noire (US.97, fouillée en 1988) a été dégagée, à l'intérieur du "bâtiment carré" ("grand atelier de forges"), une importante couche de destruction (US.507) avec beaucoup de grosses pierres, tâches du mortier jaune sableux, dans terre brune et un mobilier très mélangé dont les éléments les plus récents datent du Moyen-Age.

Cette couche repose sur un dallage composé de pierres irrégulières, partiellement conservées à l'extrémité orientale du sondage (US.520), puis sur une couche brun-jaune argileuse assez compacte (US.530), dans laquelle les pierres du dallage ont été placées, et elle arrive jusqu'à la tranchée de fondation (US.533) du mur US.501 (US.529 = remplissage de la tranchée de fondation).

Il faut noter que la suite de la couche US.530 a été identifiée dans l'angle sud-est du sondage (US.537, dans XD gama 2) ; le "dépôt" composé de quartiers de colonne (US.512) a été dégagé sur une partie fortement endommagée de cette même couche. Donc US.530 + 537, avec le reste de dallage (US.520) et le mur US.501 appartiennent à la même phase : la tranchée de fondation (US.533 + US.529 = remplissage) de ce dernier mur se trouve sous US.530. L'ensemble en question représente à l'intérieur du "bâtiment carré", le plus récent niveau de vie de Bibracte, plus ou moins intact.

Le petit sondage effectué dans l'angle nord-est du secteur (XD bêta 1) a révélé plusieurs couches sous US.530 qui ont été coupées par la tranchée de fondation (US.533) du mur US.501 : US.538 (terre brunâtre avec gravillon) a livré beaucoup de matériel (monnaies, fragments d'amphores, tessons campaniens), tandis que la couche d'argile brun-jaune, en était très pauvre. Le remplissage (US.529) de la tranchée de fondation (US.533) est constitué de grosses pierres (parfois brûlées), de tessons d'amphores et de mortier.

Dans la partie nord-est du sondage, délimitée par les US.500 et US. 501, le sol empierré de la place du bassin n'était pas conservé. Les US.508 et 519 se sont présentées sous l'humus (en partie décapé) pareilles à US.531 (dans XD gama 0) : il s'agit donc d'un niveau artificiel, décrit ci-dessus. Il contient beaucoup de grosses pierres avec mortier décomposé. Cette couche qui passe sous le mur US. 500 s'explique sans doute par la destruction du mur à contrefort (US. 501/502) et elle repose sur US.536, sol empierré à surface très compacte, constitué de pierres arrondies et de tessons d'amphores. Ce sol a été coupé par la tranchée de fondation (US.534 + US. 535 = son remplissage) du contrefort (US.502). Cette tranchée de fondation doit être identique à la tranchée qui a été

considérée chez les Espagnols en 1988 comme un travail de Bulliot/Déchelette. Il est probable que le contrefort appartient à la dernière phase de construction du "bâtiment carré".

Le sondage effectué dans la partie nord du carré XC a révélé le sol empierré (US.509) de la place du bassin (moins bien conservé dans ce secteur) identifié déjà en 1988 dans l'angle nord-est. Dans la partie sud, séparée de la précédente par le mur US. 500, ce sol n'existe pas : sous l'humus se trouvait un éboulis de pierres dans terre brune (US.514).

Le reste du sol empierré (US.509) repose sur une couche argileuse constituée d'argile jaune, de cailloutis et de tessons d'amphores (US. 517) ; elle appartient très probablement au même sol. Sous US. 517, le sondage a révélé les traces d'un quartier d'habitation antérieur : sol composé d'amphores écrasées (US. 521), reste d'un mur(?) pour une construction légère (US. 522), sol composé d'argile, de cailloutis et de tessons d'amphores (US. 524) etc..., dont la suite a été dégagée dans la partie sud du carré (US. 525/526/527).

Nous avons continué nos fouilles dans la partie nord du carré XC. Ce sondage a mis à jour, sous US. 521, dans une zone brûlée, un important mobilier métallique, (monnaies, fibules en fer, objets en bronze, scories = US. 532). Parmi les trouvailles, il faut encore noter l'importance des tessons d'amphores et la présence de céramique peinte (type "bol de Roanne").

Ces restes d'habitat reposent sur une couche mince de terre brune (US. 540) très pauvre en mobilier, qui contenait cependant une monnaie.

Sous US. 540 se trouve une couche importante composée d'argile brun-jaune (US. 542) pratiquement sans mobilier archéologique.

Pour finir la description de nos fouilles effectuées en 1989, il faut évoquer une difficulté : la courte durée de notre travail rend impossible à étudier en même temps le mobilier mis au jour, par conséquent les conclusions qui suivent sont de caractère incomplet, c'est-à-dire, elles ne contiennent pas des observations concernant la date des structures dégagées.

3 - CONCLUSIONS

- Le mur US. 500 (= X1/1988), interprété en 1988 comme la limite méridionale de la place qui entoure le bassin, constituait très probablement la clôture du couvent médiéval à une époque pour le moment indéterminée.

- L'extrémité sud du "bâtiment carré" (= "Grand atelier de forges") et celle de la place en question sont à rechercher dans la zone du couvent.

- La couche US. 530 + 537, avec le reste de dallage (US. 520) et le mur US. 501 appartiennent à la même phase de construction : il s'agit pour le moment du niveau le plus récent de Bibracte à l'intérieur du "bâtiment carré", pas ou seulement partiellement perturbé au Moyen-Age.

- Le contrefort (US. 502) appartient très probablement à la dernière phase de construction du "bâtiment carré". Sa tranchée de fondation doit être identique à la tranchée qui a été considérée dans le sondage espagnole comme un travail Bulliot/Déchelette.

- Sous le sol empierré, délimité par le mur US. 500, ainsi qu'à l'autre côté de ce mur, dans le sondage XC, se trouvent les restes d'un quartier d'habitation plus ancien.

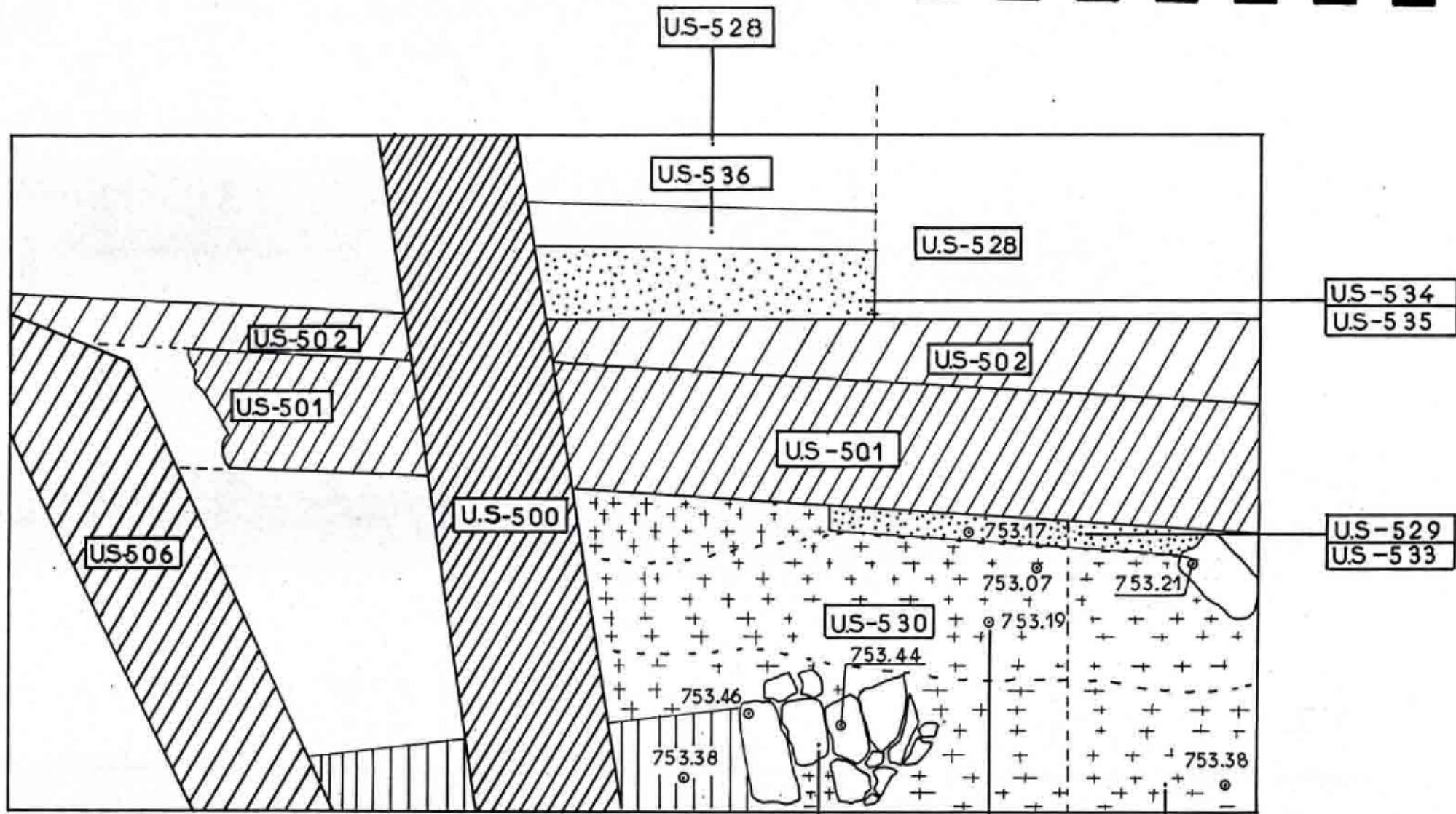
4 - PLAN DE TRAVAIL PROPOSE POUR 1990

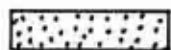
1/ Examiner à l'extrémité orientale du sondage XD, en démontant une partie du mur US. 500, la stratigraphie à l'intérieur du "bâtiment carré".

2/ Elaborer, en collaboration avec les médiévistes, un projet commun afin de délimiter la place du bassin et le "bâtiment carré" dans la zone du couvent.

3/ Continuer notre sondage XC dans la partie sud du secteur.

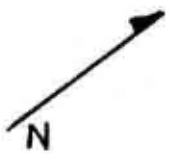
4/ Etablir une liaison entre notre sondage effectué dans la partie nord du secteur XC et les fouilles allemandes exécutées en 1989 dans la prolongation de notre sondage XA (1988) afin de définir la structure et la stratigraphie propre du quartier d'habitation partiellement sous le sol empierré.

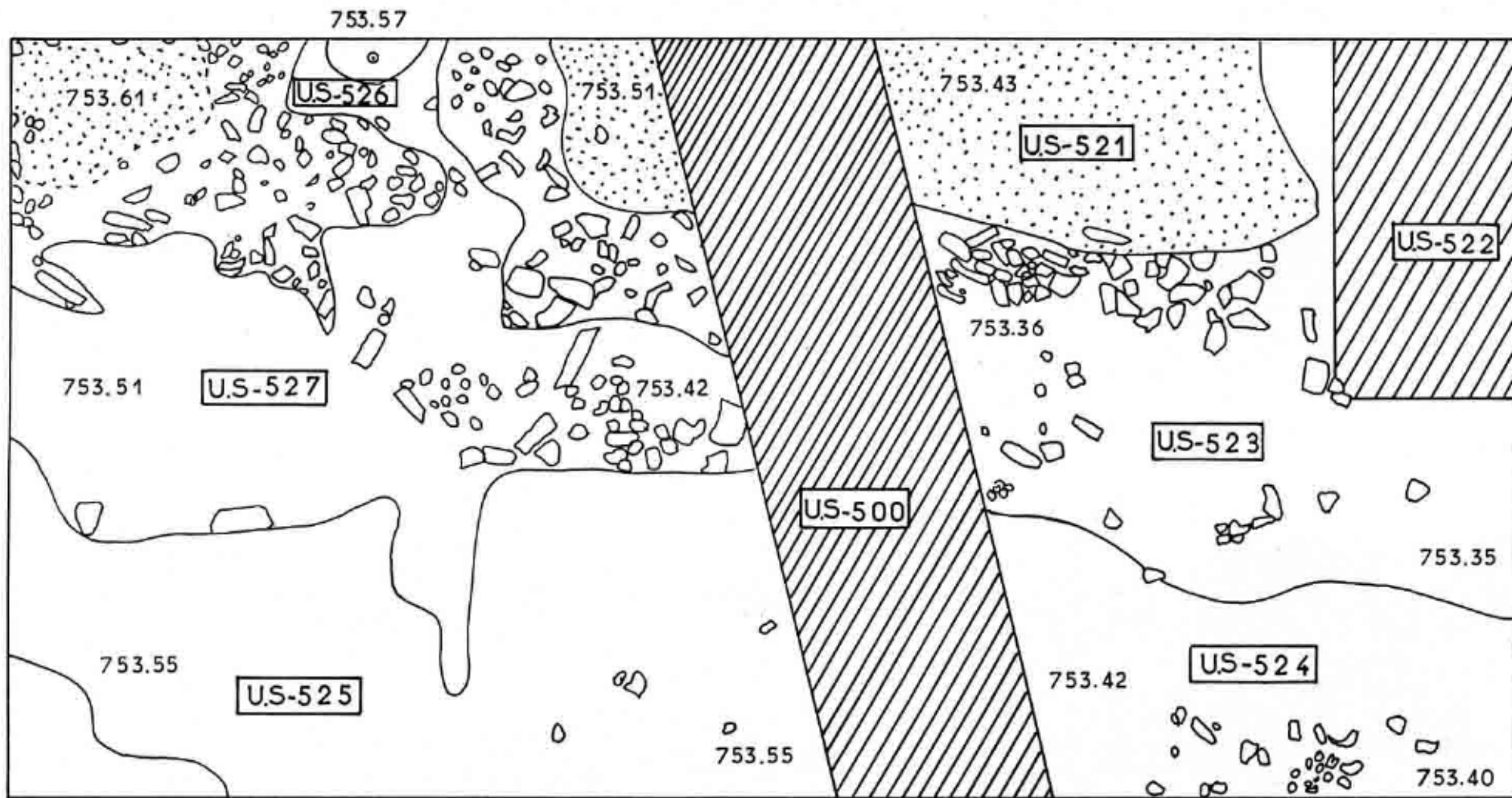



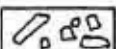
 REPLISSAGE DE LA TRANCHEE DE LA FONDATION

 BRUN JAUNE ARGILEUSE

 DALLAGE DISPARU (en négatif)

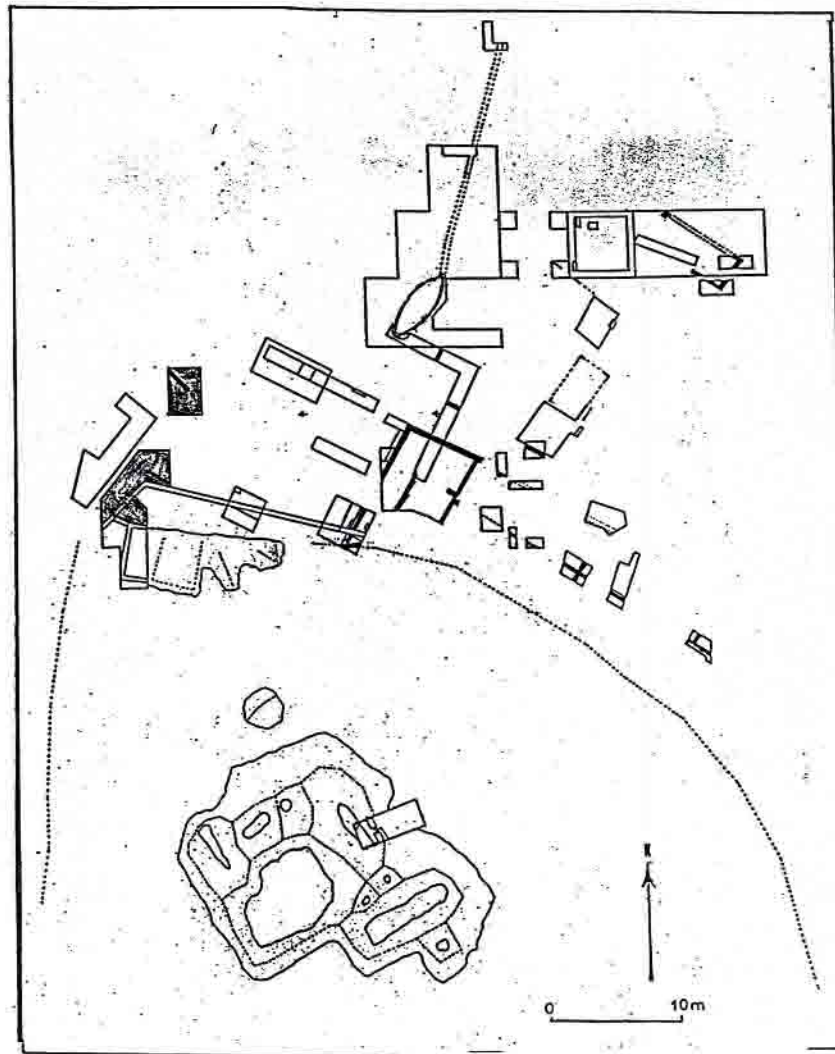




-  AMPHORES ECRASÉES
-  MORCEAUX D'AMPHORES



P A T U R E D U C O U V E N T



Direction : D. VITALI, Université de Bologne

Programme ERASMUS

Aides particulières : Université de Bologne, Ville de Bologne, Conseil National des Recherches, Palazzo Grassi, Istituzione Culturale della Fiat S.P.A. Venezia

Participants aux fouilles : A. Andreoli, G. Bergamini, J. Cane, A. Determann, A. Gottarelli, F. Guidi, V. Manzelli, D. Mengoli, S. Migani, D. Neri, V. Orfanelli, L. Pini, A. Vatan, A. Zardini, S. Zavarini.

Dessin : Université de Bologne



La campagne de fouille 1989 de l'Université de Bologne s'est déroulée dans les carrés HE 559 - HE 560 HF 561 de la Pâturage du Couvent.

On a effectué deux sondages partiels dans la zone sud-est de la "place" de l'oppidum, selon les indications du Conseil Scientifique International (réunion 1988) ; il fallait mettre au point quelques questions fondamentales :

- 1 - a) l'existence ou non d'une route d'accès à la place ;
 - b) la façon de passage de telle route, ses caractéristiques dimensionnelles, structurelles, chronologiques ;
 - c) les relations stratigraphiques avec d'autres structures archéologiques identifiées ;
- 2 - les éventuelles limites occidentales de la place.

Le travail effectué pendant trois semaines (24 juillet-13 août) a mis en évidence la véritable existence d'un sol de route (US 107) constitué par une couche de graviers abondants, de petites dimensions, bien tassés dans une matrice sableuse, avec une épaisseur moyenne de 25-30 cm.

Ce sol s'appuie contre un mur (US 94) en pierre qui forme un angle obtus avec le long mur est-ouest marquant la limite méridionale de la place.

Un morceau de sol identique à US 107 a été identifié à l'est du mur 94, (= US 106) ; on a immédiatement pensé que les deux couches faisaient partie d'une même structure, coupée successivement par le mur 94, mais on n'a pas vu aucun indice qui témoignait la présence d'une tranchée de fondation du 94 (= coupure des US 106-107) ; donc l'impression limitativement à la zone explorée est que les couches de graviers soient appuyées au mur, c'est-à-dire soient en phase avec cette structure.

A l'US 107 se superposait une couche de pierres (US 93) formée par l'écroulement de morceaux du mur sur la surface de la route, à la base de 93, c'est-à-dire en contact avec 107. On a trouvé des fragments d'amphores romaines, des matériaux laténiens (frgts de bracelets de verre, poteries), de rares fragments de céramiques glaçurées du XVe, XVIe siècle, ces derniers localisés surtout à la limite ouest de la route. Dans cet endroit, on a identifié une dépression (US 121) avec une série de comblements probablement d'époque "médiévale".

De l'autre côté du mur, au-dessus de US 106 se trouve une petite langue de terrain jaune (US 143) qui devrait être descendue à partir des pierres du mur, couverte par deux couches de terrain qui contiennent un abondant matériel médiéval (US 100, 102).

La question est très importante parce que l'on doit accorder des éléments de chronologie sensiblement divergents les uns des autres et ça porterait à dater différemment la construction de mur/route ou la (ou les) époque(s) d'utilisation de ces structures.

A présent puisqu'on n'a pas trouvé à l'intérieur de 107-106 et dans les couches immédiatement au-dessous du matériel médiéval, on pense que le sol de la route et la plupart du mur 94 remonte à la phase LT. Au contraire, on ne peut pas avoir une idée encore bien établie de l'entité des interventions effectuées à l'époque médiévale, qui, comme on l'a vérifié dans la zone de contact avec les fouilles de P. Beck, se superposent ou réutilisent les structures préexistantes.

Il faudra donc attendre la conclusion de la fouille 1990 pour arriver à des conclusions définitives.

Un trou clandestin

Profitant d'un énorme trou clandestin effectué dans les années 1970 à travers le mur US 94, à l'est, on a essayé de décoder la succession des couches qui se trouvaient des deux côtés de ce mur-là.

Il faut dire que l'intervention clandestine avait sensiblement détruit le secteur sur une superficie de 18 m x 20 m et avec l'exportation d'un volume de 30 à 35 m³ de terre à peu près. La grande quantité de matériaux récupérés dans le terrain de comblement cahotique du trou clandestin (frgts d'amphores : 98 kg, tuiles : 10 kg, céramique, terra nigra, céramique grossière, céramique fine, céramique peinte, deux monnaies en bronze très corrodées, clos de fer, fer de cheval, céramique glaçurée verte, scories de fer) faisait pressentir la complexité de la situation stratigraphique que l'on a trouvé après.

Le mur 94 a été coupé dans sa partie moyenne par le clandestin, mais on a pu retrouver sa continuation plus au sud, avec les mêmes éléments stratigraphiques de contact à graviers que l'on avait identifiés plus au nord. Longueur totale du mur : 6,80 m.

A l'extrémité sud, le mur 94 rencontre un autre mur est-ouest (US 95), qui s'appuie latéralement au 94 et qui se superpose à son niveau supérieur, en reprenant exactement la direction nord-est/sud-ouest. Ce mur 95, fouillé de concert par l'équipe de P. Beck et par la mienne semble couvrir aussi la couche de gravier 106 (sud), donc il est clairement postérieur au 94 et aux niveaux de graviers 106. Cette situation fait pressentir la complexité des transformations effectuées à l'époque médiévale dans la Pâturage du Couvent, et nous donne aussi des renseignements sur la situation d'efflorescence des structures fallo-romaines.

Au-dessous des sols 107 et 106, on a identifié des sols anciens qui appartiennent évidemment à des phases d'utilisation de l'aire antérieure aux niveaux de la route et de la place à

graviers. Celui-là a été un des éléments de nouveauté de la fouille 1989. On a trouvé des couches archéologiques (sols, complements, trous canalette) jusqu'à 1,60 m/1,80 m de profondeur relativement au plan de la route à graviers. Une stratigraphie insoupçonnée qui sans doute indique la longue durée de l'utilisation et les nombreuses transformations effectuées à l'époque LT.

On a identifié avec certitude deux sols :

- US 117 (dans lequel semble creusée la tranchée de fondation du mur 94),
- US 119 (avec des traces de rubéfaction, scories de fer, clous).

Au-dessous, d'autres complements et rehaussement de niveau qui couvrent des petites fosses ou des trous que l'on a vu seulement en paroi mais que l'on a pas fouillé en extension.

En conclusion, l'aire du clandestin nous a montré l'existence au moins de quatre phases d'habitation, qui peuvent être bien définies par l'étude des matériels sigillés et par les sols qui constituent des ensembles homogènes du point de vue chronologique.

A cause de la complexité de la situation que nous nous sommes limités à enregistrer, on a essayé d'enlever un minimum céramiques ou d'autres témoignages "chronologiques", on a rectifié et nettoyé les parois du trou clandestin, mais on a pu voir dans les parois de la coupe nombreuses classes de céramiques (noires, campaniennes, amphores). On a récupéré enfin trois monnaies gauloises en argent qui sont en restauration et qui proviennent de trois US significatives (US 125, 135, 140).

Le dernier élément d'intérêt de la fouille dans ce secteur a été celui de l'identification d'une canalette (US 114) comblée par deux niveaux de limon et sans aucun matériel archéologique. La présence de deux clous de fer perpendiculaires aux parois de la canalette peuvent faire supposer l'existence d'un revêtement du fond en bois (mais on devra vérifier cela successivement).

La canalette au moins sur la longueur que l'on a trouvée (1,40 m côté sud-est, 2,60 m côté nord-ouest) a la même orientation que le mur 94, c'est-à-dire de sud-ouest à nord-est, et semble direct vers la tête du bassin fouillé par l'équipe espagnole ; son fond est en pente du sud au nord (753,53 m à 753,44 m).

Elle coupe deux sols sûrement d'époque LT (US 117 et 119) :

- le premier comblement naturel à limon (US 115 s'arrête au niveau de la tête de US 117,
- le dernier comblement à limon (US 110) semble déborder des limites supérieures de la canalette.

Un mur en pierres orienté est-ouest (US 141) limite commune entre les fouilles de P. Beck et les miennes semble se superposer au dernier niveau de limon ; donc cela voudrait dire qu'à l'époque de la réalisation de 141, la canalette était complètement comblée de terre et inutilisée. Si comme on le croit, le mur 141 remonte à l'époque "médiévale", la canalette est d'époque antérieure.

A l'intérieur du trou clandestin on a enregistré une quarantaine d'unités stratigraphiques.

SONDAGE NORD-OUEST

A une distance de 1,50 m au nord, à partir du long du mur est-ouest qui marque la limite méridionale de la "place", on a effectué un sondage de 5 m x 7 m afin d'étudier la présence éventuelle de structures concernant la limite occidentale de la place.

On a effectivement trouvé un mur rectiligne (US 96) nord-ouest/sud-est, constitué par deux ou trois couches de pierres en place nettement distinguées d'une couche de pierres à l'ouest (US 97), constituant l'écroulement d'une paroi vers l'extérieur. En fait, US 97 montre des pierres verticales relativement serrées l'une contre l'autre, s'appuyant avec la face aplatie sur un même niveau de terrain, d'origine probablement colluviale (US 99).

De l'autre côté du 96 on a trouvé une grande couche de fragments d'amphores, aussi de grandes dimensions, qui semblent rattacher l'un à l'autre. Tous les fragments ont été numérotés et relevés dans un plan de détail au fin de voir les rapports topographiques de ceux qui éventuellement se recollent et remonter au mode de formation de cette couche.

Une telle couche d'amphores comble une dépression (US 130) existante dans une couche de terrain jaune gravilloneux (US 128) dont on a trouvé une petite surface horizontale (US 131 a) sur laquelle il y a des traces rougeâtres dues à la présence d'un feu (US 131 b). Peut-être qu'une telle surface témoigne de l'existence d'un sol de maison.

A l'extrémité nord-est du mur 96, on a trouvé, en place, une pierre presaque verticale, au sommet arrondi, qui semblerait être une sorte de bouteroue pour protéger la tête du mur.

Cela pourrait être expliqué par le passage d'une route en correspondance avec un carrefour.

Est-ce qu'il y a une route qui menait à la place au-dessous de US 99 ? En raison du peu de temps, on n'a pas pu conclure la recherche dans le sondage, mais on a vérifié l'existence d'un mur appartenant vraisemblablement à une maison et peut-être la présence d'une route.

Essai de relevé vidéométrique (VMD)

Un technicien qui travaille sur ce problème depuis 1985 sur mon chantier de fouille à Monte Bibele (Antonio Gottarelli) a essayé de réaliser une documentation de détail du sondage à l'ouest de la place et des stratigraphies identifiées dans le trou clandestin.

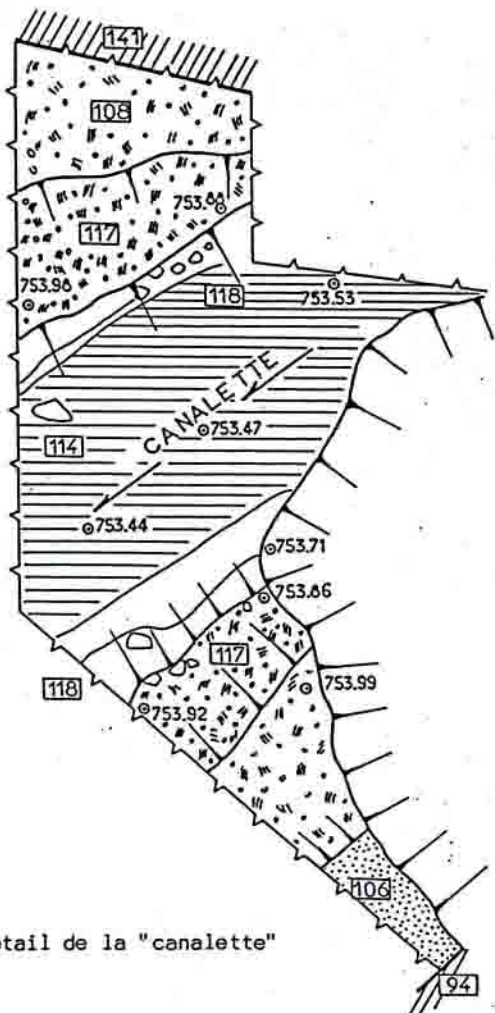
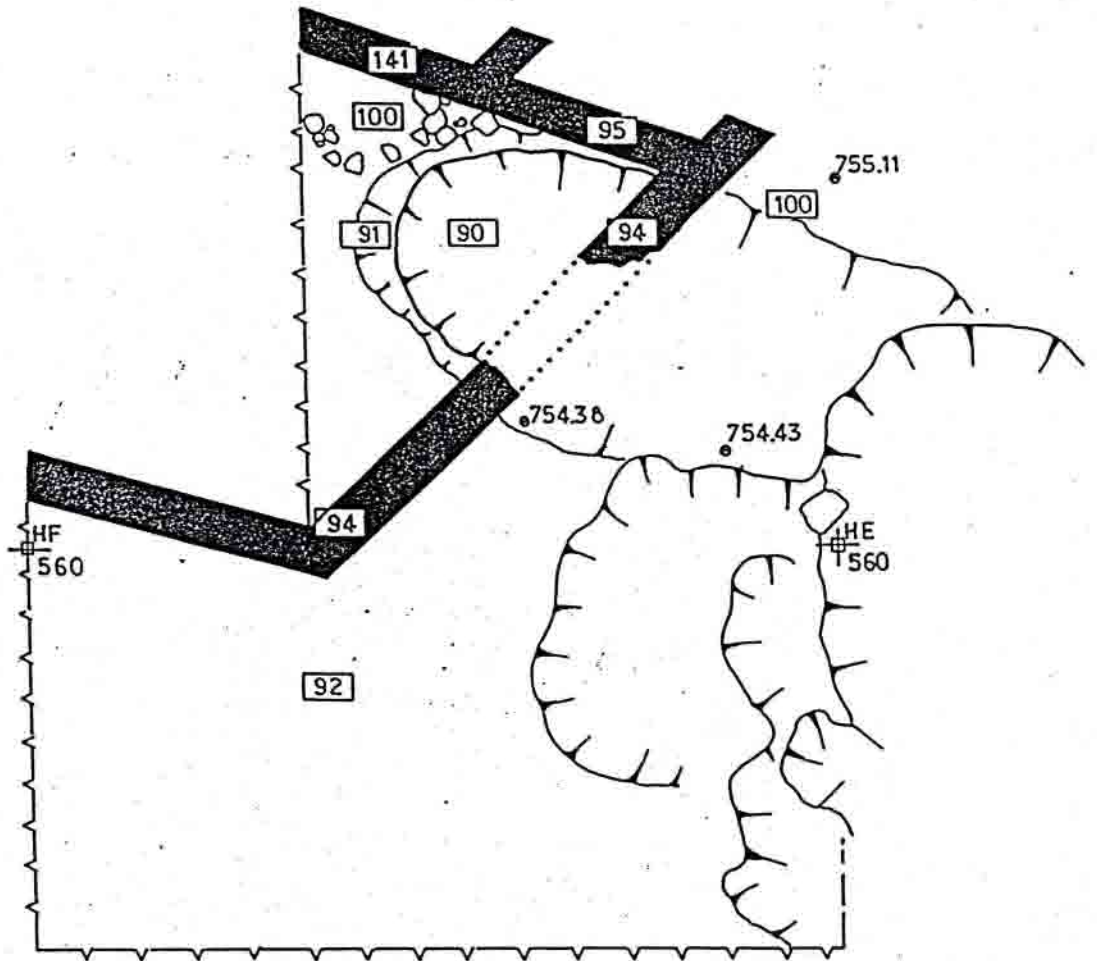
Le système utilise une vidéo-caméra et d'un ordinateur Mac-Intosh. On enregistre tout ce qui intéresse la documentation ou la restitution graphique de la fouille et on peut avoir en temps raisonnable le plan sur papier à l'échelle désirée.

PROJET SCIENTIFIQUE 1990

En principe, l'on prévoit de poursuivre et de compléter la fouille 1989 dans les secteurs PCO HE 559/560 et -si ça ne fait pas partie des programmes des autres collègues- le carré HF 561.

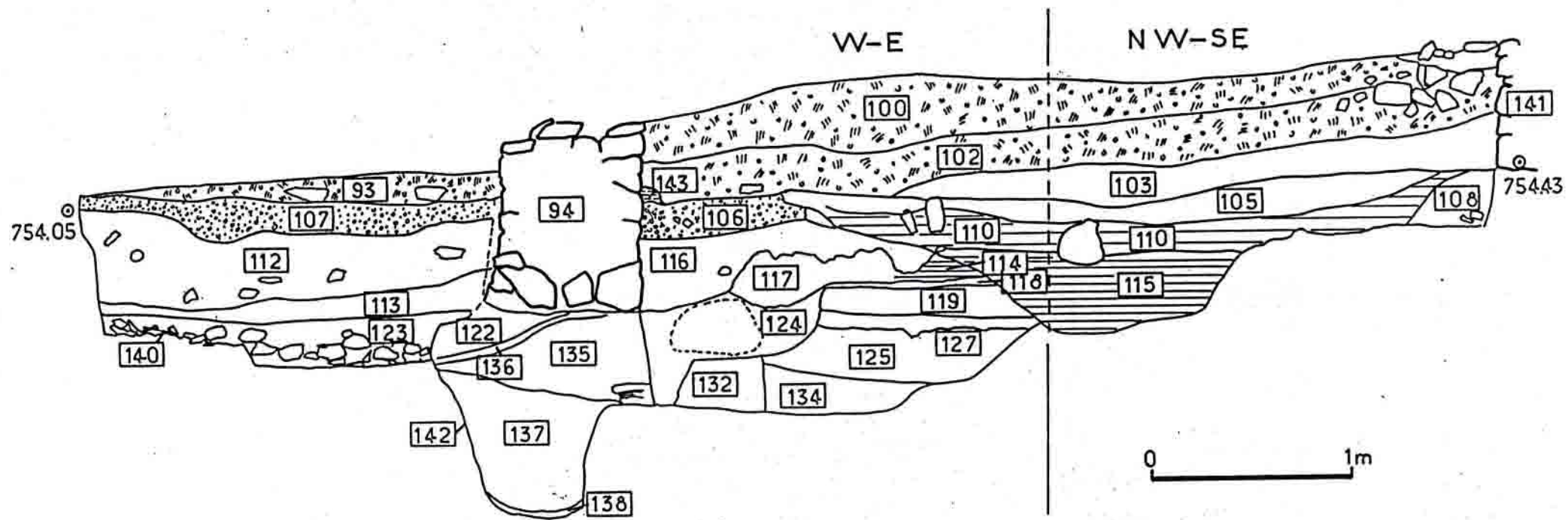
On fouillera extensivement, en horizontale, jusqu'au sol géologique stérile, pour vérifier les données de stratigraphie 1989, pour mieux comprendre les coupures stratigraphiques moyen-âge/La Tène tardif, pour déterminer les phases d'occupation de l'aire, en définir les limites chronologiques avec l'étude des matériels contenus dans les couches, et enfin pour mettre au point les caractères de l'occupation et des transformations du secteur, par rapport à la réalisation de la place (ou des différentes phases de la place).

Il faudra aussi se rejoindre (en direction Sud) à la fouille de Patrice Beck, puisqu'on a pu constater qu'il y a des couches laténiennes qui passent au dessous des murs (US 141, US 95) qu'on devrait dater du moyen-âge. Si la fouille de P. Beck se poursuit dans les mêmes secteurs, on pourra s'accorder ou travailler en collaboration.



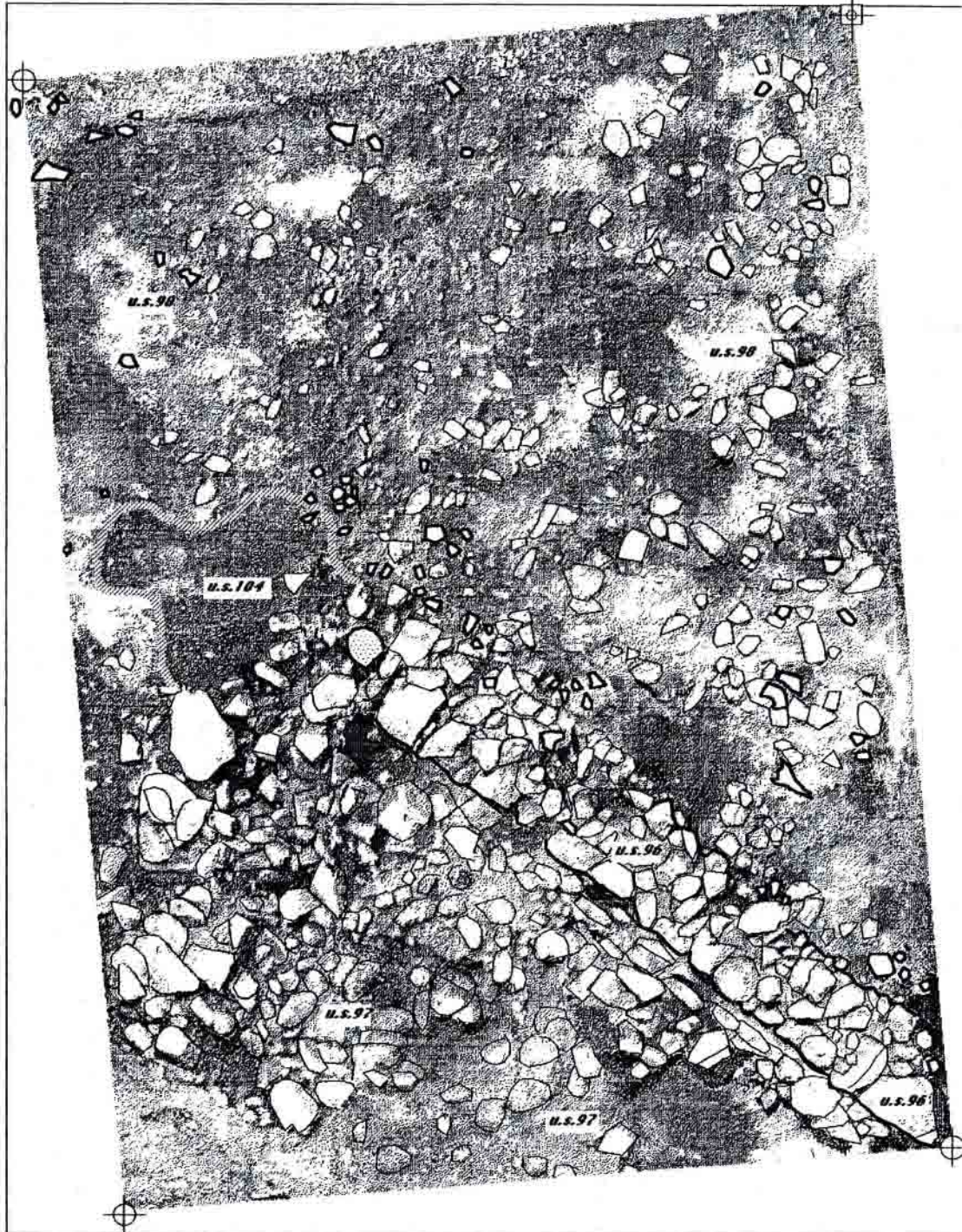
PLAN GENERAL
des fouilles
1989

détail de la "canalette"



Coupe ouest-est/nord-est/sud-est, à l'intérieur du trou clandestin - P.C.O. 559. HE

561 HF

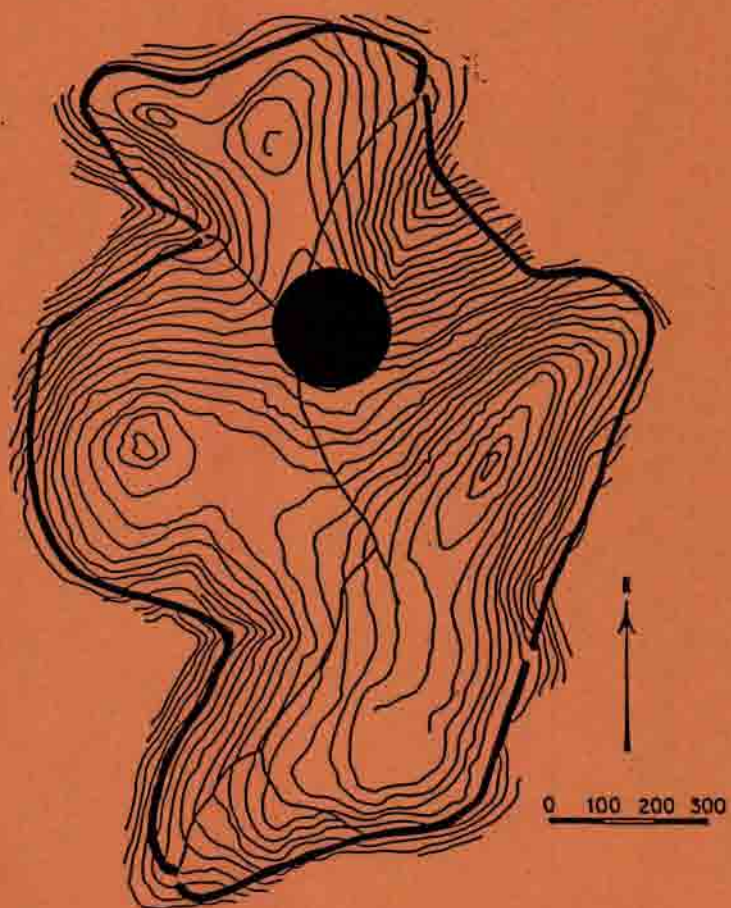


Mont Beuvray - Saggio Nord - rilievo del 31 Luglio 1989

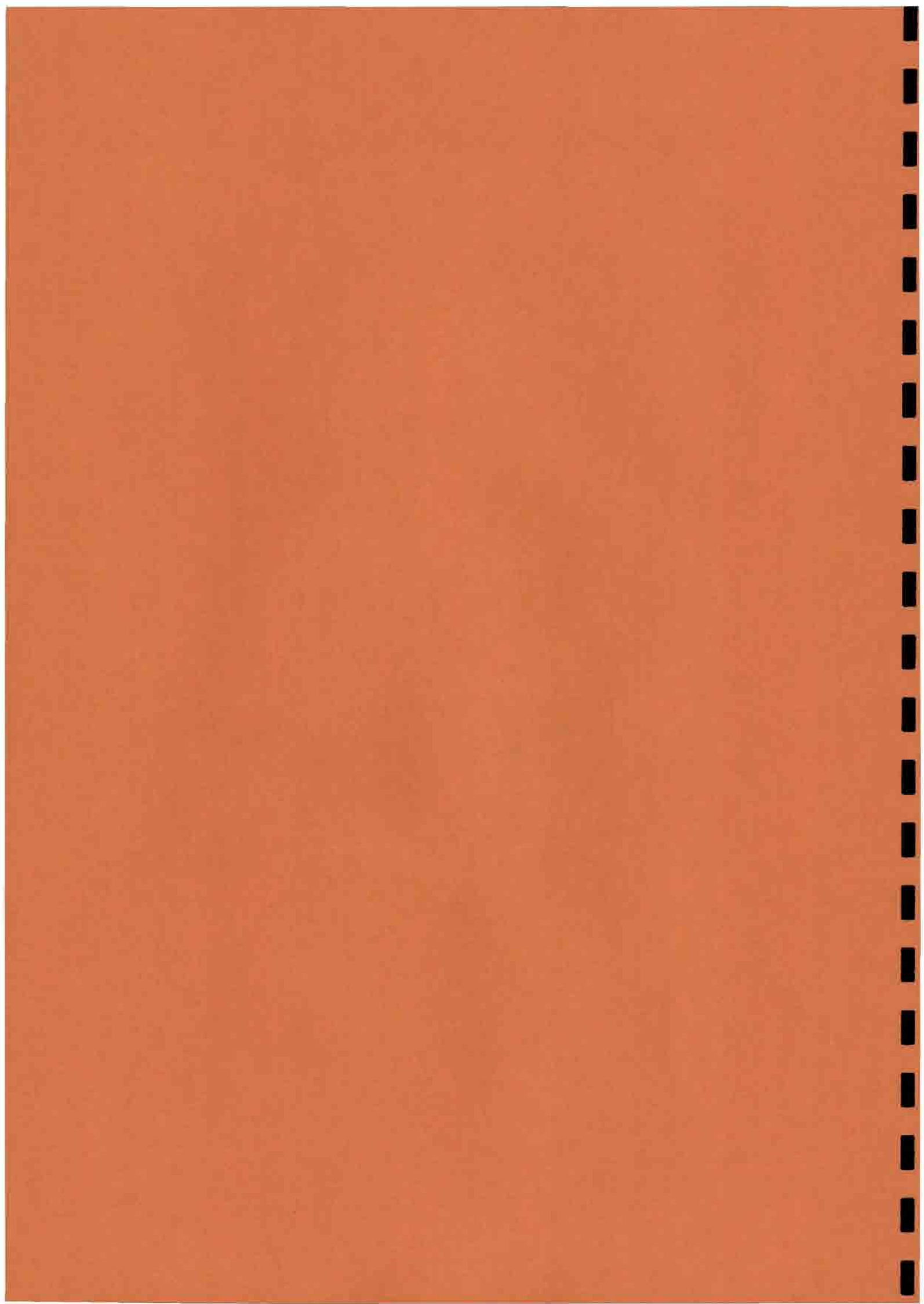
Scala 1:20

Essai de restitution par système VMD (VideoMètrieDigitalisèe)
du sondage PCO 561HE (par A.GOTTARELLI)

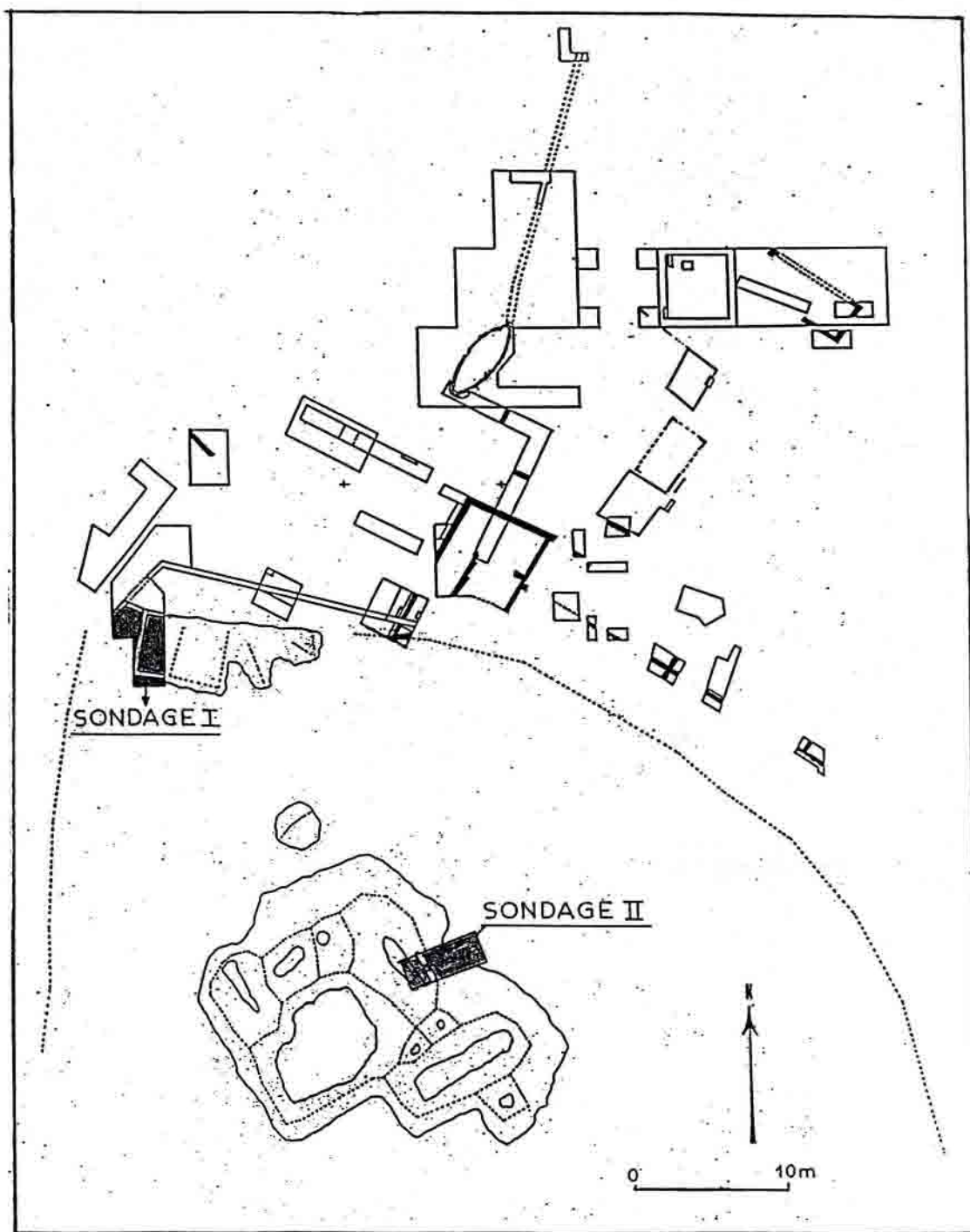
LE COUVENT DES CORDELIERS



Direction : P. BECK, Ecole des Hautes Etudes en Sciences
Sociales



LE COUVENT DES CORDELIERS



Direction : P. BECK, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Participants aux fouilles : C. Canat, T. Courtaux, J.-C. Dujardin, C. Dumas, R. Gierschmann, J.-J. Griseaud, P. Krebs, C. Labarussiat, A.-B. Lévêque, F. Mangartz, G. Michel, T. Moindrot, C. Peoc'h, M.-O. Rousset, B. Saint-Jean Vitus, J. Thibault.



RAPPORT SCIENTIFIQUE 1989

LE COUVENT DES CORDELIERS

La toponymie et la photographie signalent sur le terrain l'emplacement exact du couvent des Cordeliers du Mont Beuvray. A lieu-dit "La Pâturage du Couvent", sur le Côme Chaudron", un puissant pierrier de près de 1 000 m² de superficie et 3 m de haut est aisément repérable, entouré d'une vaste terrasse quadrangulaire délimitée par un muret et bordé à l'ouest par la route. Le plan récemment levé en montre clairement l'organisation : 5 dépressions dessinées par des bombements pierreux évoquent des locaux jointifs enserrant sur trois côtés un espace vide, une cour, peut-être, cernée par un mur (P114).

La documentation écrite, déjà bien explorée par les érudits du XIX^e siècle, notamment par S.F. Beaudiau et J.-G. Bulliot, aujourd'hui rassemblée par Ch. Canat, étudiante à l'Université de Dijon, en conserve la trace. Ce prieuré dépendant du Couvent des Franciscains de Saint-Symphorien d'Autun, a été vraisemblablement fondé au cours du XIV^e siècle mais il est toujours réoccupé : une cloche, conservée au musée Rolin à Autun est fondue pour lui en 1634 et dans les registres paroissiaux du XVII^e siècle, apparaissent ponctuellement les Cordeliers du Mont Beuvray, à l'occasion de célébrations de baptêmes dans les communautés rurales voisines. L'établissement est occupé sans doute jusque dans les premières années du XVIII^e siècle : en 1737, "l'ancienne place où autrefois estait basty le couvent des pères cordeliers sur la montagne du Beuvray, entièrement démoly..." est vendue à Etienne Marceau, marchand à Glux.

De cet établissement, dont la longévité assurait l'intérêt scientifique et dont les témoins au sol permettaient de supposer une bonne conservation, l'exploration archéologique s'imposait. Elle était d'autant plus nécessaire que les structures proto-historiques et antiques dégagées immédiatement au nord, au cours des années précédentes, visiblement s'étendaient sous la terrasse du couvent.

Deux sondages diagnostiques ont été ainsi ouverts cette année : l'un au contact direct avec les structures de l'époque de Bibracte à l'angle nord-ouest de l'enclos sur des bombements et des cuvettes pierreuses évoquant, ici aussi, la présence de bâtiments enfouis adossés au muret délimitant l'espace couventuel (carrés HE 558-559) ; l'autre sur le pierrier principal, sur et de part et d'autre de l'une des parois supposée du couvent (carrés HH et HJ 554-555).

La fouille a permis de dégager partiellement les parois rustiques (2, 5, 6) et le sol de terre médiocrement apprêté d'un édifice qui n'a, somme toute, livré que très peu de mobilier. Sa fonction et sa datation sont difficilement appréciables encore. Il est toutefois fondé sur et dans d'épais remblais qui fossilisent les occupations de l'époque de Bibracte dégagées au nord par l'équipe italienne de D. Vitali.



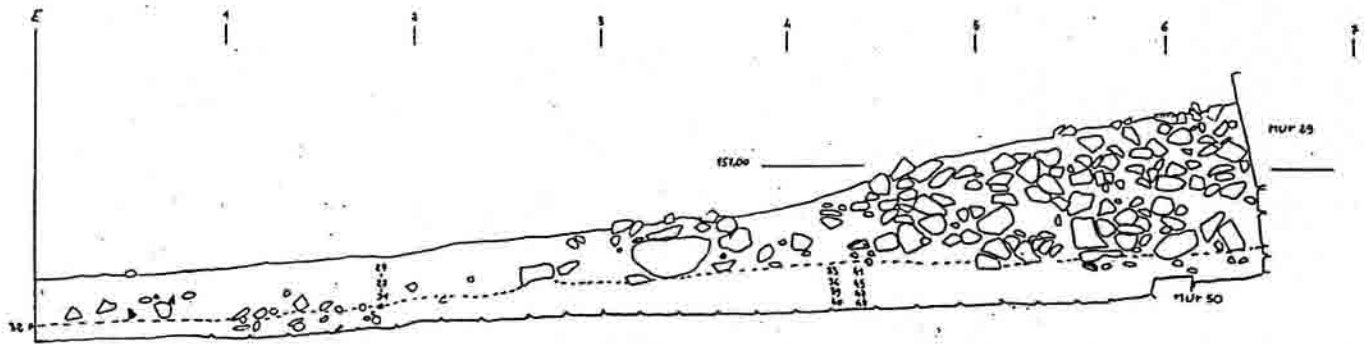
Des fragments de céramiques glaçurées, rattachables, en première analyse à la production régionale des XVI^e et XVII^e siècles, lui sont associés. Sans doute s'agit-il d'une annexe du couvent, hypothèse que la poursuite de la fouille devrait permettre de vérifier.

A l'ouest, le mur 52 est, d'évidence, d'origine antique. Il a peut-être été repris en élévation mais c'est, dans la zone, la maçonnerie la plus profondément fondée et elle est associée à des sols gallo-romains comme le démontre les résultats de la fouille de l'équipe italienne. Il est visible encore alors qu'est achevée l'édification du bâtiment voisin dont on vient de révéler la présence : il sert de point d'ancrage au mur 22 qui s'appuyant à l'est sur l'angle du bâtiment, vient alors clore définitivement l'espace couventuel. Sa longévité remarquable s'explique par le fait qu'il semble border à l'est un espace de circulation qui, fondé du temps de l'oppidum, devait toujours être utilisé au temps du couvent. L'exploration de "cette zone de contact" mérite d'être poursuivie : elle permettra d'éclairer plus généralement certaines modalités de l'occupation du site après l'abandon de la cité gauloise.

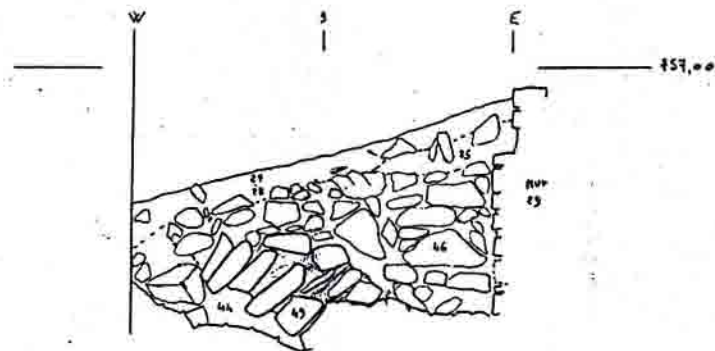
Le second sondage a révélé des situations stratigraphiques fort riches et complexes, en raison notamment de perturbations apportées par des fosses ouvertes après l'effondrement définitif des structures. Celles-ci conservent cependant leur cohérence et une grande élévation qui n'est encore qu'incomplètement explorée. En témoigne le mur 29, percé d'un seuil, délimitant un espace extérieur qui a servi de zone de rejet, et l'intérieur d'un bâtiment au sol empierré surmontant un cave voûtée. L'ensemble du mobilier recueilli en association est considérable, notamment à l'extérieur : plus de 1 100 objets ou fragments d'objets ont été enregistrés sur moins de 25 m² et dans une couche homogène de 10 à 15 cm d'épaisseur. Objets métalliques, céramiques, ossements animaux témoignent des activités domestiques et de l'environnement matériel quotidien de la communauté de résidence au cours de la phase ultime d'occupation. Les éléments datant identifiables immédiatement le placent au XVII^e siècle.

L'exploitation de l'ensemble, tant en profondeur dans les sondages ouverts cette année, qu'en extension sur les autres accidents topographiques, devraient être poursuivie au cours de la prochaine campagne de fouille. En augmentant le potentiel d'intervention de l'équipe -3 à 4 semaines et de 15 à 20 fouilleurs- un constat stratigraphique et monumental pourrait être rapidement effectué pour guider efficacement la stratégie de fouille dans ce secteur.



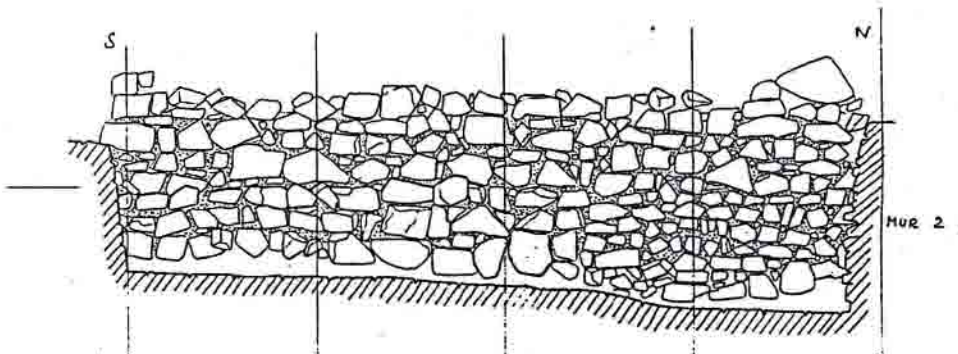


PROFIL - SUD



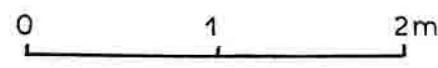
PROFIL - NORD

SONDAGES II



MORTIER DE TERRE

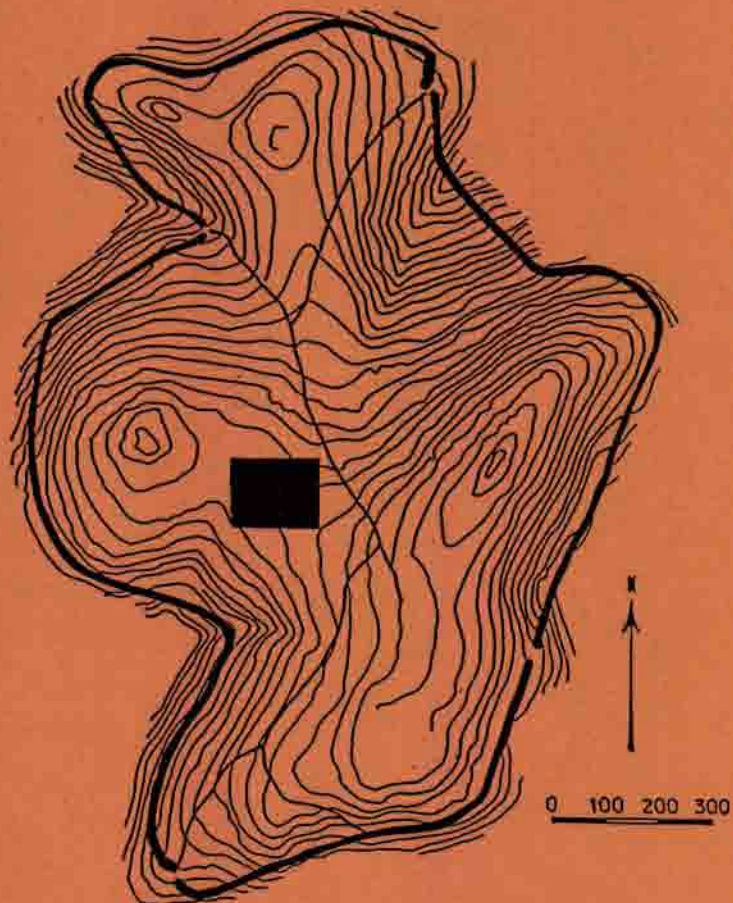
SONDAGE I PAREMENT - OUEST - SUD





P A R C A U X C H E V A U X

MAISON I - SONDAGES STRATIGRAPHIQUES



Direction:
prof. D. Paurier

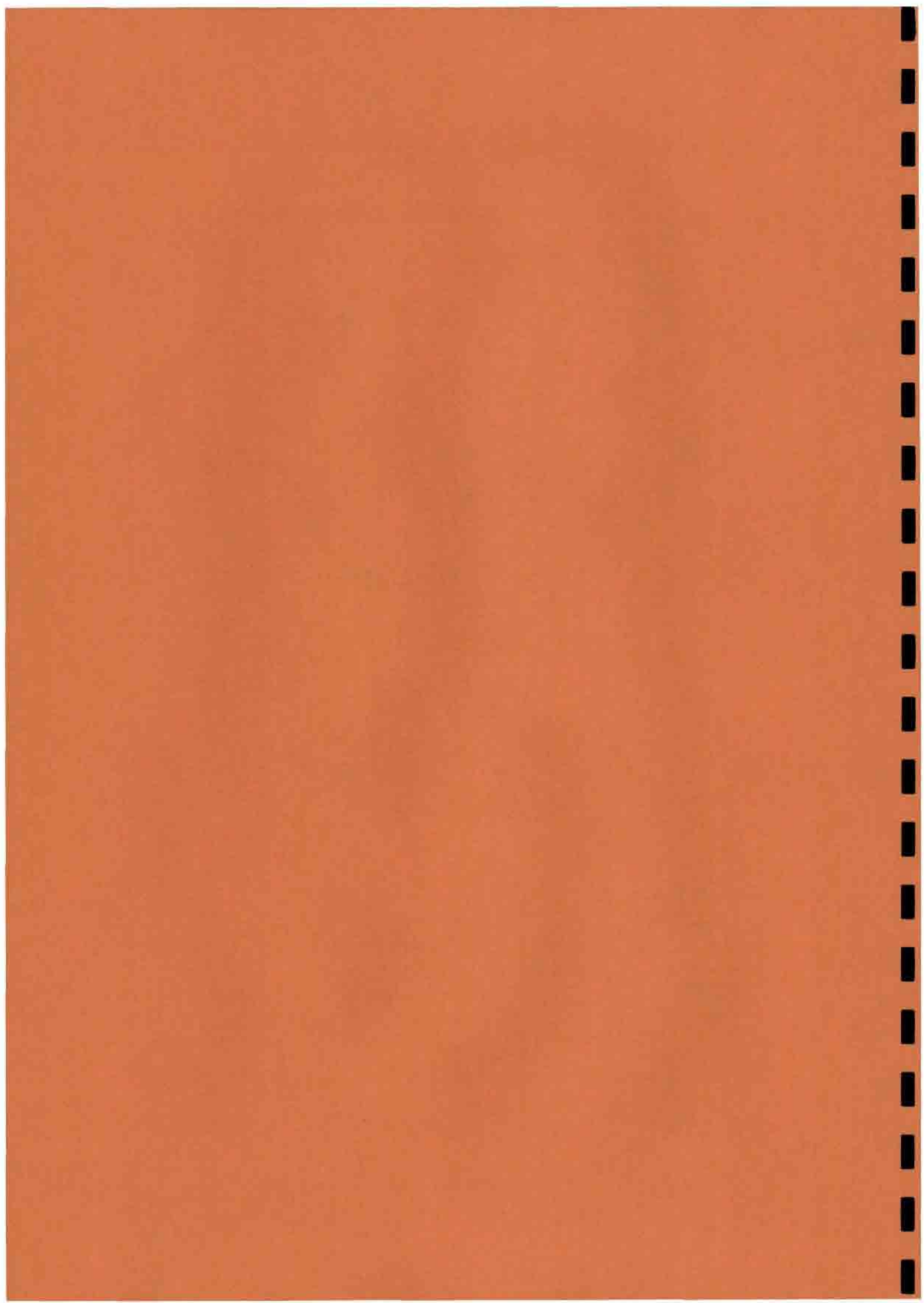
Financement: particulier ;
Fondation du 450^{ème} anniversaire de l'Université de Lausanne et Institut d'archéologie et d'histoire
ancienne

Participants aux fouilles:
L. Flutsch, assistant, responsable scientifique
S. Berté, E. Briot, M. de Graffenried, C. Henny, A. Maccio, C. Martin, J.-C. Moret, C.-A. Paratte, L. Steiner,
S. Wüthrich, étudiants

Participants au séminaire d'analyse du matériel:
L. Flutsch, A. Maccio, C. Martin, J.-C. Moret, L. Steiner

Dessin:
J. Bernal, technicien de fouilles et dessinateur de l'Institut, A. Maccio, C. Martin, C.-A. Paratte, L. Steiner,
S. Wüthrich

Restauration provisoire du mobilier et des monnaies:
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (directeur: G. Kaenel).



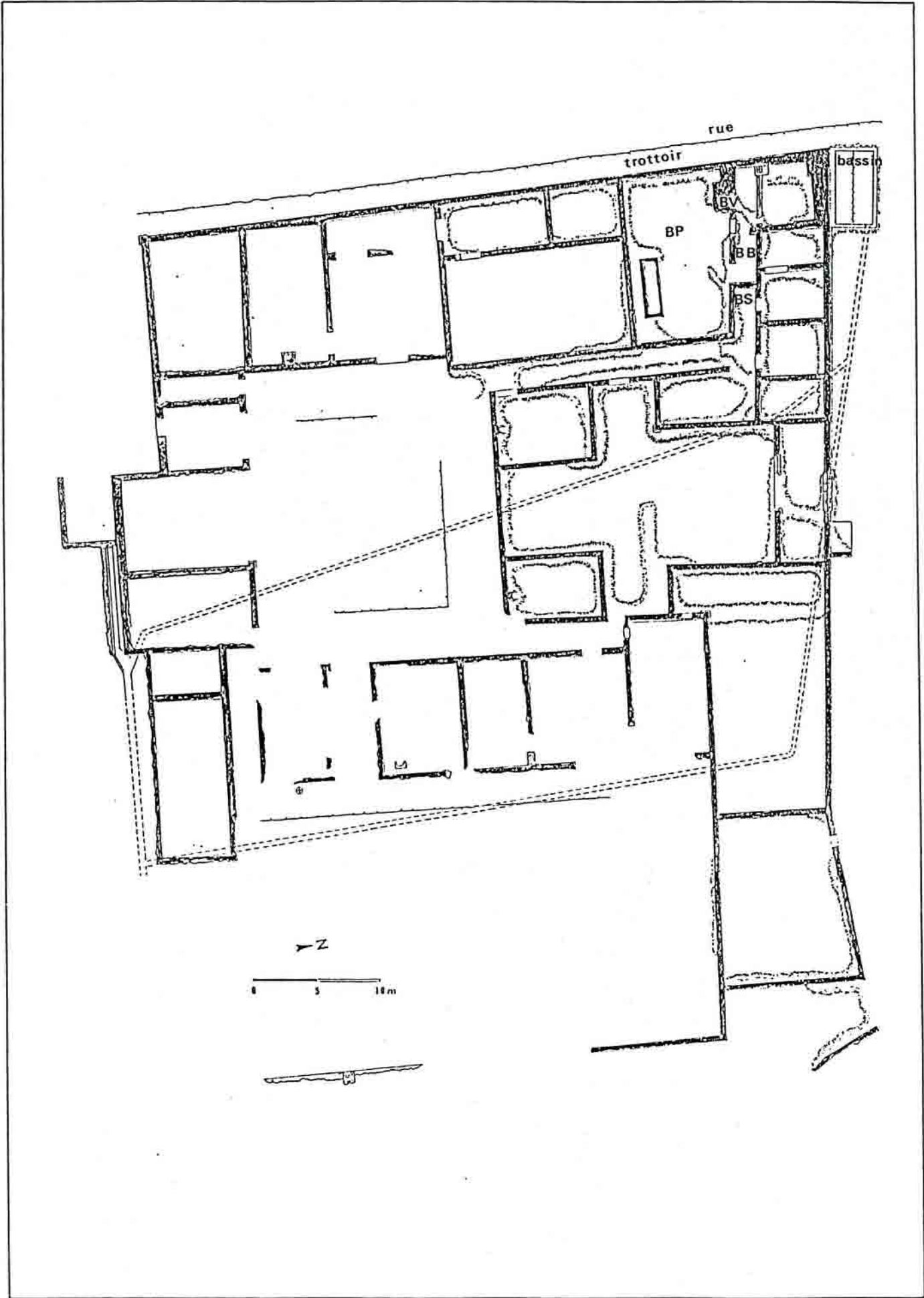
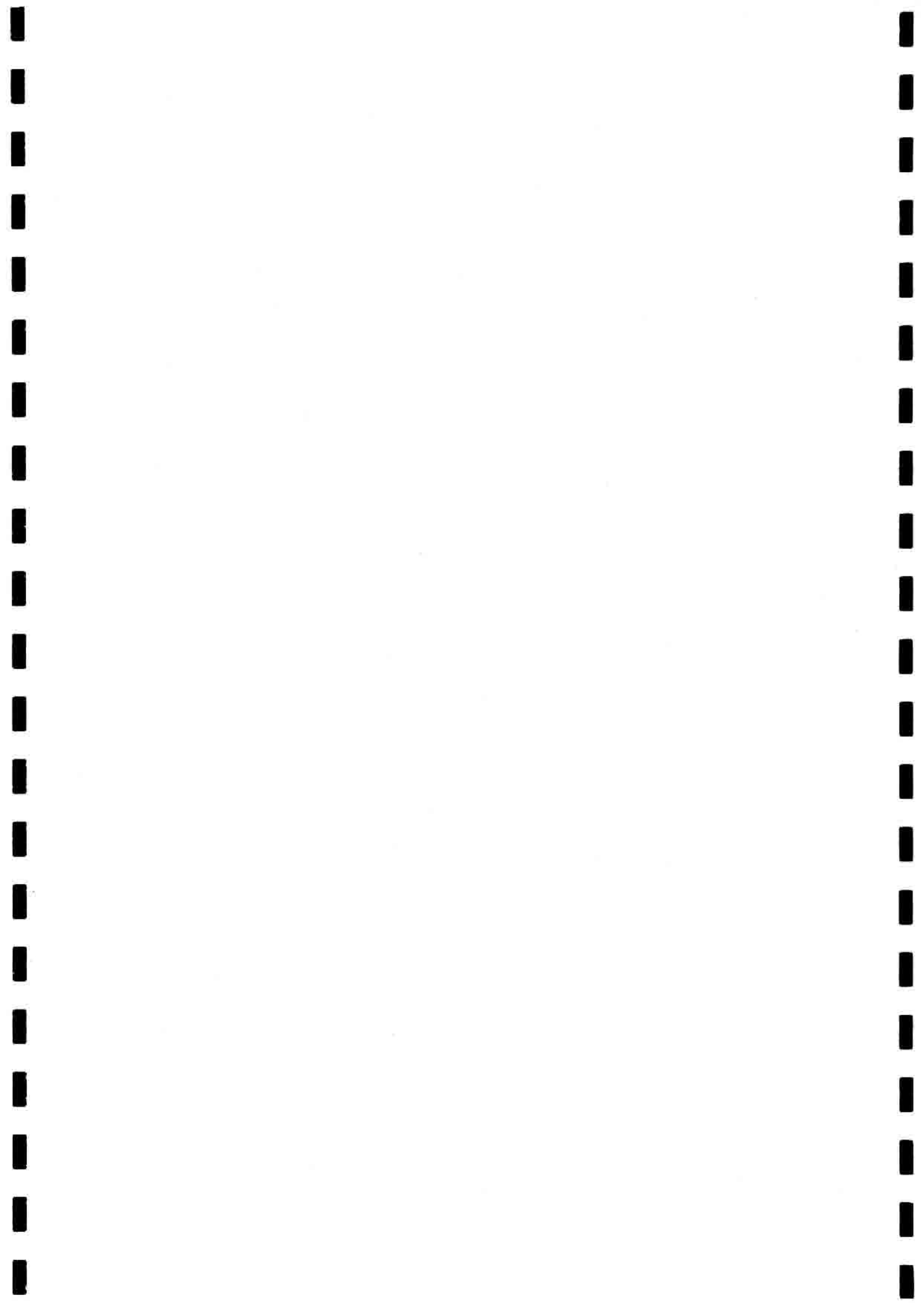


Fig. 1: plan de J.-G. Bulliot. Les tranchées de fouille sont représentées dans la partie nord-ouest de la maison.



RAPPORT SUR LES SONDAGES STRATIGRAPHIQUES REALISES DANS PC1 EN OCTOBRE 1988.

INTRODUCTION

Historique des recherches, objectifs et stratégie.

La "Grande maison du Parc-aux-Chevaux", ou PC1, est de loin la mieux connue des habitations de ce quartier. Après deux reconnaissances effectuées par Garenne en 1865 et D'Aboville en 1866, Jean-Gabriel Bulliot, qui y établit son "Hôtel des Gaules", y pratiqua des fouilles systématiques de 1870 à 1872, puis entre 1877 et 1883¹. Joseph Déchelette y fit à son tour quelques sondages en 1901.

Plus vaste que ses voisines, PC1 présente toutes les caractéristiques d'une maison romaine: plan organisé autour d'un *atrium* et d'un péristyle, maçonnerie et tuiles, dallages, sols en *opus spicatum*, etc. Datée par Bulliot des dernières décennies avant notre ère, elle devint le symbole par excellence de l'exceptionnelle romanisation de la noblesse éduenne, avant et après la conquête.

La documentation laissée par Bulliot se résume à un plan (fig. 1) et à des comptes rendus où chaque pièce, désignée par des lettres, est décrite. Le mobilier recueilli dans les locaux est souvent mentionné mais très rarement dessiné.

Avant de reprendre, dans le cadre de l'actuel programme de recherches, les fouilles dans le Parc-aux Chevaux, il importait de vérifier si la datation des résidences, qui en fait le principal intérêt, était valable. On pouvait en effet supposer, à l'extrême, que les maisons du Parc-aux-Chevaux étaient d'époque impériale, Bulliot ayant pu être abusé par du mobilier précoce provenant de couches remaniées. Seule une fouille stratigraphique, menée sur et sous les niveaux d'occupation des résidences, pouvait lever le doute.

Mieux connue et plus accessible que ses voisines, PC1 convenait parfaitement à une telle vérification. C'est dans la partie nord-ouest de la maison que les sondages furent implantés: Bulliot y mentionnait des sols en bon état et, avantage non négligeable, son plan indiquait pour cette zone le tracé de ses tranchées de fouille (fig 1).

La méthode consistait à dégager quelques murs, à descendre ensuite rapidement jusqu'aux sols de PC1, à percer ces derniers, à analyser enfin les couches sous-jacentes et leurs relations avec les substructures de PC1. Le matériel archéologique recueilli dans ces couches devait permettre, dans un second temps, de proposer une chronologie. Cette façon de procéder comportait quelques risques: les explorations de Bulliot, qui suivait les murs, auraient pu couper les raccords stratigraphiques; l'état de conservation des structures aurait pu être insuffisant; les couches antérieures à PC1 auraient pu faire défaut ou être illisibles; les sondages enfin n'auraient pu livrer qu'un mobilier rare ou atypique.

¹ Bulliot publia un compte rendu détaillé de ses fouilles dans Fouilles du Mont Beuvray, le Parc-aux-Chevaux, MSE 1881; dans Fouilles du Mont Beuvray, le Parc-aux-Chevaux (suite), MSE 1883 et 1884, Bulliot décrit d'autres habitations du quartier en faisant de fréquentes allusions comparatives à PC1.

Déroulement des travaux.

La fouille dura du 3 au 28 octobre 1988, avec un effectif moyen de 8 personnes. Après avoir dégagé les murs au tractopelle, on implanta quatre sondages stratigraphiques. Afin de gagner du temps, on procéda pour chaque sondage à une tranchée de référence creusée au tractopelle ou à la pioche jusqu'au terrain vierge, sacrifiant ainsi, sur un mètre de largeur, les observations en plan et l'attribution du mobilier à des couches bien définies. Une fois la stratigraphie étudiée et relevée, les couches furent décapées une par une en partant d'un des bords de la tranchée.

L'objectif chronologique demeura prioritaire tout au long de la campagne; on renonça donc à s'attarder à l'étude détaillée des structures de PC1, compromise, d'ailleurs, par l'exiguïté des sondages. C'est ainsi que le relevé des murs au pierre-à-pierre, le dégagement et l'observation des sols en surface, l'analyse approfondie des techniques de construction furent remis à une fouille ultérieure. De même, les couches mises au jour sous les sols de PC1, toujours observées sur des surfaces extrêmement réduites, furent avant tout considérées sous l'angle de la chronologie relative, leur position stratigraphique primant sur leur interprétation archéologique et fonctionnelle, qui de toute façon eût été hasardeuse.

C'est le plan de Bulliot, jugé suffisamment précis pour notre usage, qui servit de base topographique à l'intervention; il fut recalé dans le réseau actuel en fin de campagne, par les soins de Jean-François Enault.

La documentation et le mobilier furent transférés à l'Université de Lausanne pour élaboration et restauration partielle, puis rapatriés à Glux-en-Glenne en avril 1989².

LES RESULTATS

Généralités et réserves préliminaires.

Par chance, le terrain se révéla fort propice à une fouille stratigraphique; il s'avéra que Bulliot, en règle générale, s'était contenté de suivre les têtes de murs au moyen de tranchées peu profondes, qui bien souvent ne faisaient qu'entamer l'épaisse couche de démolition recouvrant les vestiges. Les murs maçonnés de PC1 sont admirablement conservés, parfois sur plus de deux mètres de hauteur. Les tranchées ont révélé une stratigraphie riche et relativement claire; les décapages, enfin, ont livré un mobilier suffisamment abondant pour qu'il soit possible d'en tirer provisoirement parti.

Venons en aux résultats; l'intervention archéologique et l'étude du mobilier permettent de formuler les conclusions suivantes: **PC1 date de l'époque augustéenne précoce, et fut donc vraisemblablement bâtie dans les dernières années avant l'abandon de l'oppidum. Par ailleurs, fait nouveau, la stratigraphie a livré quatre états successifs antérieurs à la construction de la domus. Deux d'entre eux, au moins, correspondent à des édifices mettant en oeuvre des techniques de construction romaines (états 3 et 4).**

Après les conclusions, les réserves: les surfaces décapées, extrêmement faibles, n'ont guère permis d'appréhender le plan des structures antérieures à PC1. Les fondations de cette dernière, qui traversent tous les niveaux sous-jacents jusqu'au terrain vierge, ont parfois oblitéré les raccords

² Le mobilier métallique a fait l'objet de nettoyages préliminaires, propres à faciliter les identifications, dans les laboratoires du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (dir. G. Kaenel); l'analyse du matériel (tri, comptage, catalogue, dessin) a été réalisée par un groupe d'étudiants au cours d'un séminaire du semestre d'hiver. Des prélèvements de sédiments (granulométrie et pédologie) ainsi que des échantillons de mortier provenant des murs de PC1 et du mur de l'état 4 (détermination du taux de chaux) ont été remis à la base de Glux-en-Glenne dès la fin de la campagne de fouille.

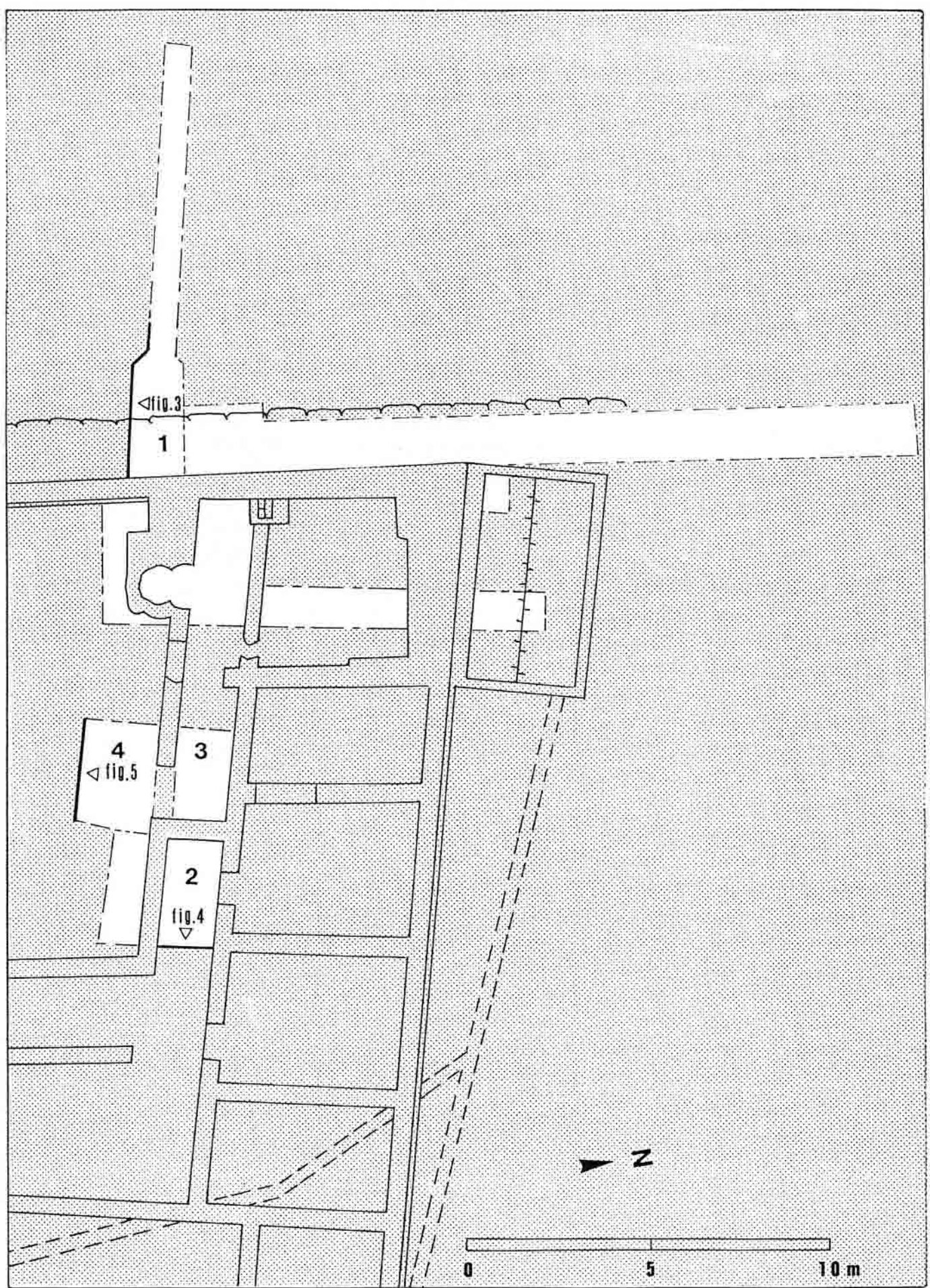


Fig. 2: plan de situation des sondages et des coupes figurées dans le présent rapport.

stratigraphiques. La succession des couches diffère d'un sondage à l'autre et les stratigraphies présentent une très faible extension latérale; il s'ensuit que certaines des couches, voire des structures rencontrées correspondent peut-être à des phénomènes localisés et/ou anecdotiques. Ainsi, certains des états observés ne sont peut-être que des phases d'un même état. Quant au mobilier, la faiblesse statistique de l'échantillon et les incertitudes chrono-typologiques sont loin d'autoriser les datations précises et péremptoires. Autant de remarques qui, si elles relativisent quelque peu les conclusions formulées ci-dessus, n'en altèrent en rien la portée générale.

Le sondage 1 (fig. 3)³.

Perpendiculairement au mur de façade ouest de PC1, à l'extérieur de la maison, fut pratiquée une tranchée profonde, longue de 3 mètres environ, prolongée sur une douzaine de mètres par une exploration superficielle de la voie qui longe l'habitation. Après lecture de la stratigraphie, une surface de 4 m² (2 x 2 m) fut décapée immédiatement au nord de la tranchée.

La coupe révèle, au dessus du terrain vierge (fig. 3, 6), une succession de niveaux antérieurs à l'édification de PC1 (5). Faute de structures, il n'a pas été possible d'interpréter ces couches et de les regrouper en diverses phases. Elles furent rassemblées en un "paquet de couches" simplement identifié comme antérieur à PC1. Par ailleurs, un échantillon de charbons prélevé dans le niveau reposant immédiatement sur le terrain naturel a été daté par C14 de 337/4 BC (âge calibré)⁴.

Ce paquet de couches est recoupé par la tranchée de construction du mur de façade de PC1 (4). Cette tranchée, qui entame d'environ 0,8 mètre un terrain vierge extrêmement compact à cet endroit, atteste du soin apporté à la mise en place des fondations. Les constructeurs ont en effet choisi d'implanter leur fondation de pierres sèches dans le terrain naturel, *ad solidum*, et non dans les couches sus-jacentes; cette exigence impliquait de creuser une tranchée suffisamment large pour pouvoir y édifier les premières assises maçonnées, destinées à être remblayées immédiatement après. Le mobilier recueilli dans le comblement de la tranchée de construction n'est pas datable avec précision.

Scellant le fossé de fondation, une succession de niveaux correspond à la fin de la construction (3d), à l'occupation et à l'abandon de PC1 (3c à 3a). Au sommet de la couche 3c, des traces parallèles évoquent le plancher d'un trottoir couvert, dont l'existence est par ailleurs confirmée par la coupe: différence de niveau entre le trottoir et la voie d'une part, perturbation verticale (P) entre ces deux niveaux d'autre part. Les couches 3d à 3a sont définies comme postérieures à la construction de PC1 et antérieures à l'effondrement de son toit.

Ces niveaux sont recouverts par une abondante couche de démolition déposée en deux temps: la couche 2b, riche en tuiles, correspond au délabrement des toitures, la couche 2a à l'écroulement des maçonneries.

Une tranchée d'exploration de Bulliot (1b) vient recouper cette couche de démolition, que recouvre la terre végétale (1a).

³ Il nous a semblé préférable de maintenir, pour l'heure, la numérotation des couches utilisée sur le terrain. Seules les couches dont il est fait mention dans le texte sont numérotées. Les traits épais marquent les niveaux de circulation présumés.

⁴ analyse effectuée par le Centre de recherches géodynamiques de Thonon-les-Bains.

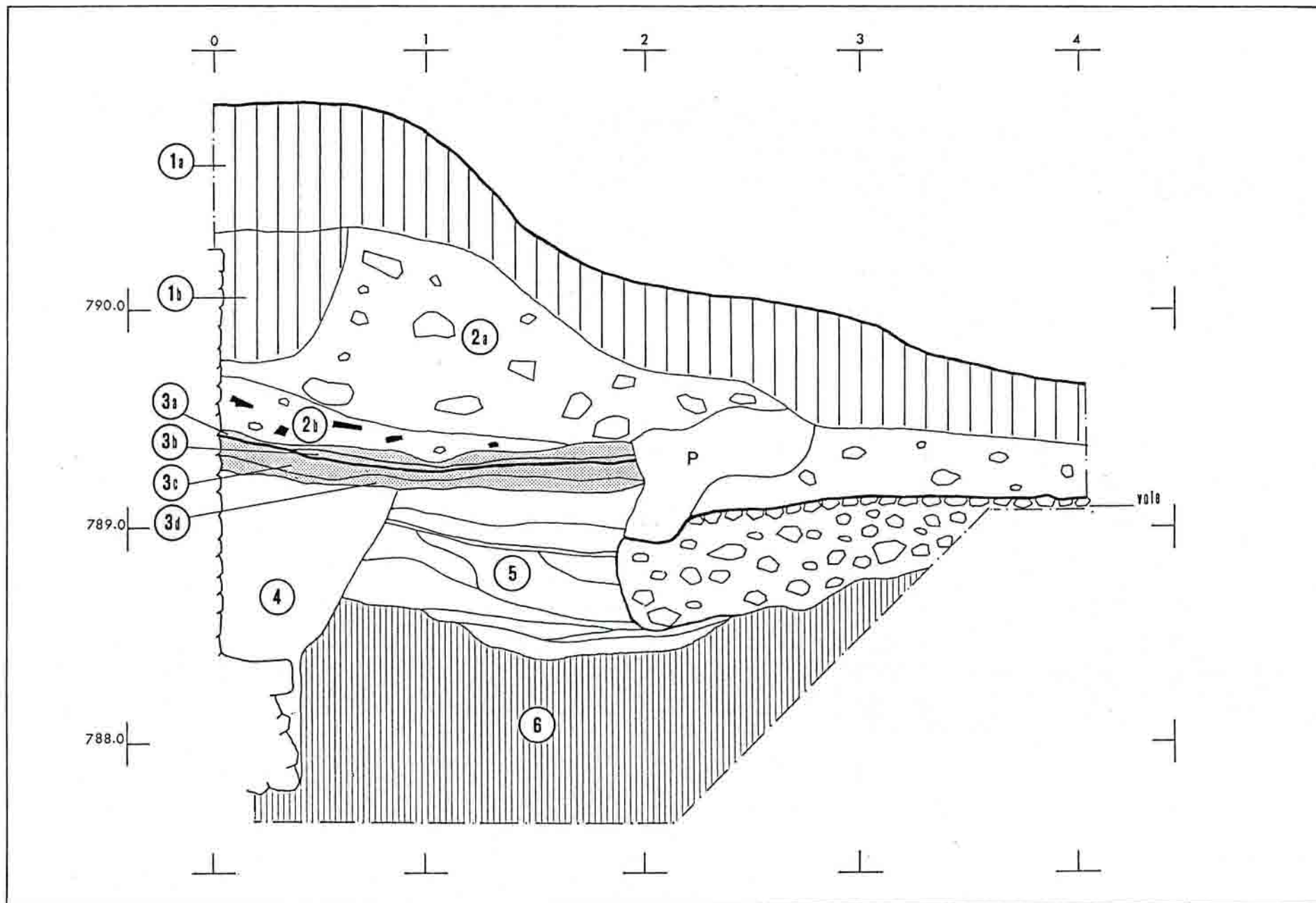


Fig. 3: coupe à l'extérieur de PC1, au sud du sondage 1 (situation, voir fig. 2).

Les sondages 2, 3 et 4.

Ces trois sondages sont réunis en une seule excavation réalisée dans les locaux BB, BP et BS de Bulliot (fig. 1 et 2). Cet emplacement fut défini en fonction des descriptions de ce dernier, qui parlait d'*opus spicatum* dans le couloir BB⁵, en fonction aussi de l'emplacement des arbres actuels. Cette excavation est le seul espace décapé en profondeur à l'intérieur de PC1.

Délimitées par les murs de PC1, trois surfaces furent fouillées individuellement. Si les sondages 3 et 4 sont suffisamment analogues pour être évoqués ensemble, il n'en va pas de même du sondage 2.

Le sondage 2.

Situé dans le couloir BS, ce sondage a présenté quelques difficultés: au décapage, les couches étaient en effet peu distinctes, malplates et pauvres en matériel. Seule la stratigraphie de référence peut être utilisée ici (fig. 4). Faute d'avoir pu la vérifier en plan, la lecture qui en est proposée ci-après demeure donc incertaine:

Etat 1: creusement d'une fosse (F) qui entame profondément le terrain vierge (6). Aucune structure analogue n'a été repérée dans les autres sondages. Faute de mobilier, le creusement de cette fosse n'est pas datable.

Etat 2: la fosse est comblée; une construction en argile (pisé, adobe ou torchis) est édifiée à proximité; la surface de la couche 5h correspond peut-être au sol de cet état. Un éclat de verre *millefiori* retrouvé dans le comblement de la fosse (5j) interdit, malheureusement, toute datation précise (vers 50 BC ?).

Etat 3: la structure en argile est détruite, produisant la couche 5g. Après remblai, on met en place une construction sur sablière basse (S), dont le niveau de circulation correspond probablement à la couche 5e. Deux foyers observés dans le sondage 2 se rattachent vraisemblablement à cet état, encore que la preuve absolue en fasse défaut: ils pourraient aussi bien être liés à l'état précédent. L'un deux était fondé sur des fragments de *tegulae* et des briquettes d'*opus spicatum*.

Etat 4: aucune structure ne se rattache ici à cet état, dont l'existence est cependant attestée par un mur ou un solin maçonné mis au jour dans les sondages 3 et 4. La corrélation altimétrique et sédimentologique des couches entre ces sondages et le sondage 2 permet de voir, dans la couche 5b, le niveau de destruction de cet état 4⁶.

Etat 5: après destruction de l'état précédent, remblai général (5a), puis construction de la fondation des murs de PC1 (4), finitions et occupation (3f à 3a).

Enfin, ruine de PC1 (2) recoupée par une tranchée de Bulliot (1b)

⁵ Bulliot, *Fouilles du Mont Beuvray, le Parc-aux-Chevaux*, MSE 1881, p. 333.

⁶ Il est parfaitement possible que l'état 3 du sondage 2 ait duré plus longtemps que l'état 3 des sondages 3 et 4, et ait donc coexisté avec l'état 4 de ces derniers. Il est par ailleurs possible que l'état 4 se manifeste dans le sondage 2 par des murs ou des solins maçonnés qui auraient été repris lors de la construction de PC1; ainsi pourrait s'expliquer l'anomalie visible sur la fig. 3 dans le tiers supérieur du mur de droite. Autant de points que seule l'extension des fouilles pourrait clarifier.

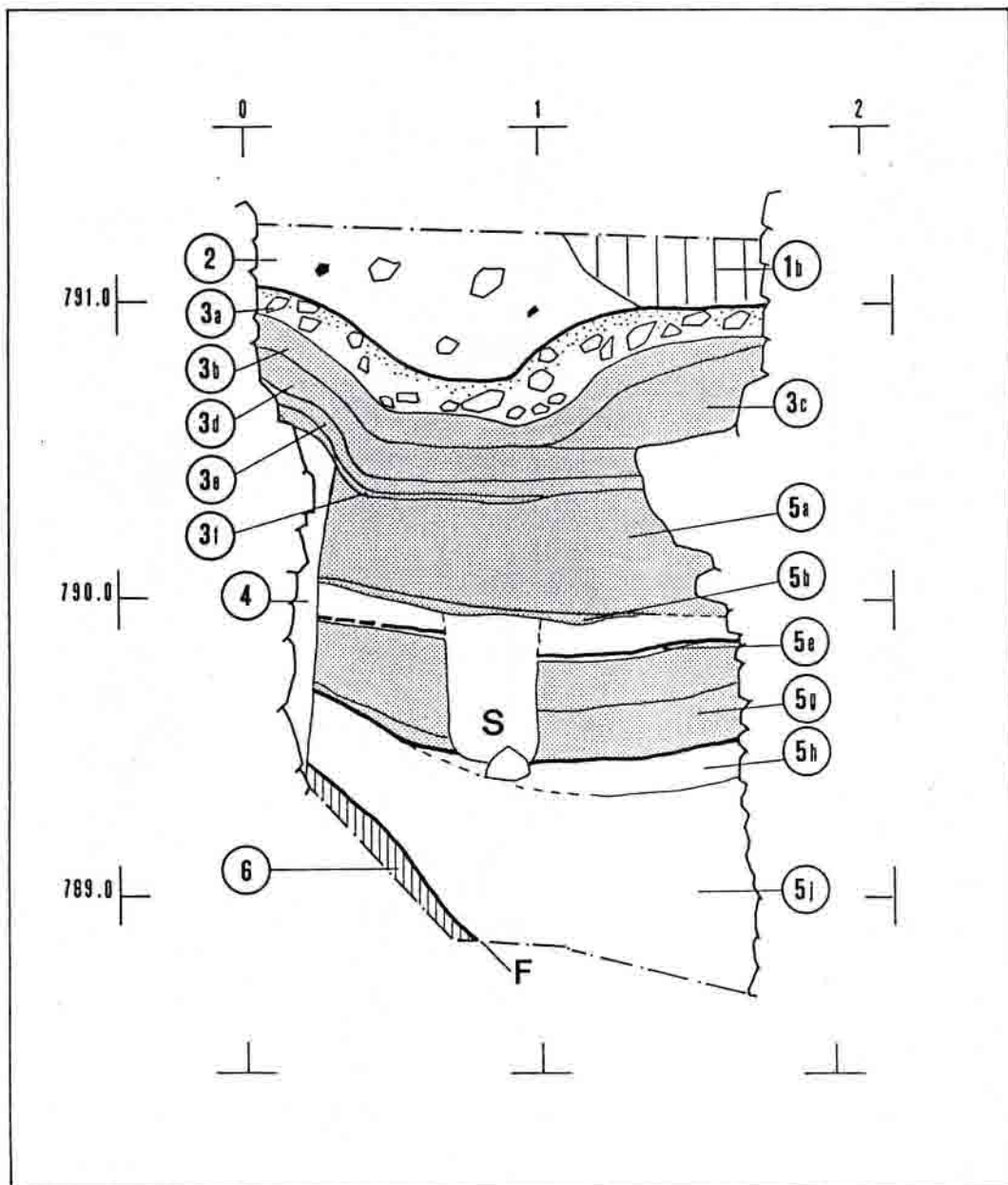


Fig. 4: coupe à l'est du sondage 2 (situation, voir fig. 2).

Les sondages 3 et 4 (fig. 5).

Plus aisés à repérer en plan que dans le sondage 2, les jalons chronologiques se succèdent de la manière suivante:

L'état 1 du sondage 2 (fosse) n'apparaît pas ici.

Etat 2: directement sur le terrain naturel 6, remblai 5l et niveau argileux 5k (sol en terre battue en relation avec la construction en argile décelée dans le sondage 2 ?)

Etat 3: remblai et construction sur sablière basse (S). Le niveau de circulation correspond vraisemblablement au sommet de la couche 5ic.

Etat 4: destruction de l'état précédent et édification d'un mur ou d'un solin maçonné (M). Un sol de mortier (5j) juxte le mur.

Etat 5: destruction de l'état 4, importants remblais, construction et occupation de PC1 (3)

Enfin, ruine (2b et 2a), tranchée de Bulliot (1b) et humus moderne (1a).

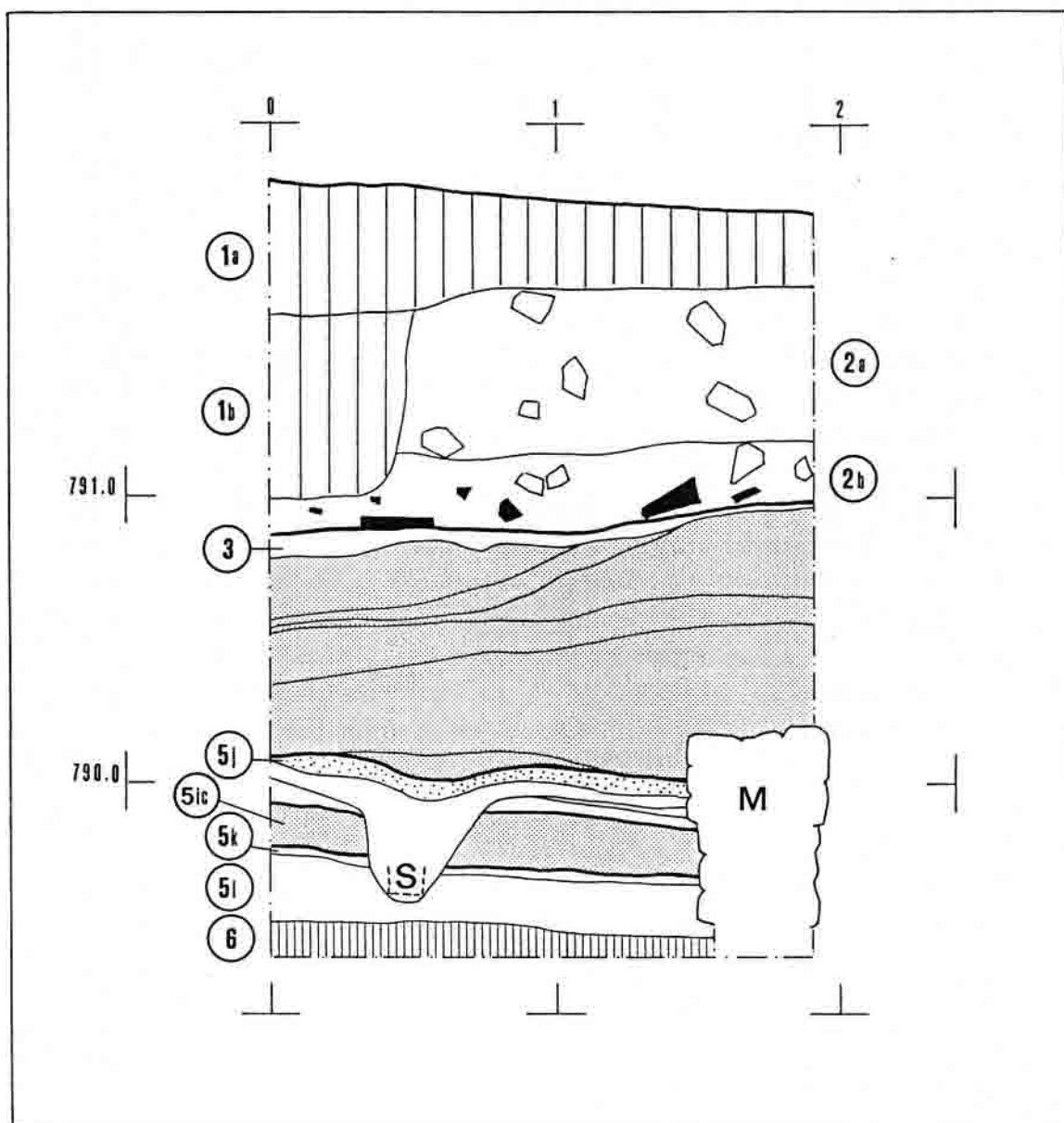


Fig. 5: coupe au sud du sondage 4 (situation, voir fig. 2).

SYNTHESE

Avant PC1.

La relative complexité de la stratigraphie se prêtant mal aux tentatives de corrélation des niveaux entre les différents sondages, il est préférable, au stade actuel des connaissances, de ne pas s'aventurer dans une chronologie relative par trop détaillée. Encore une fois, la succession décrite ci-dessus ne doit être considérée que comme hypothèse de travail.

On peut néanmoins relever une nette différence entre les stratigraphies observées à l'extérieur (sondage 1) et à l'intérieur de PC1 (sondages 2, 3 et 4). Faut-il en déduire que le tissu urbain dans lequel s'inscrit PC1 prévalait déjà aux états antérieurs ? C'est là un des points que les fouilles de 1989 auront à vérifier.

Dans les sondages 2, 3 et 4, quatre états antérieurs à PC1 ont été observés. Si l'étendue et le plan des constructions nous échappe, on n'en relève pas moins que leur orientation est conforme à celle des murs de PC1 (fig. 6). L'influence romaine se fait sentir dès l'état 3: des traces d'enduits de chaux ont pu être relevées à l'emplacement des parois sur sablières. L'un des foyers du sondage 2, vraisemblablement lié à l'état 3, est construit sur des fragments de *tegulae* et des briquettes d'*opus spicatum*, qui se trouvent donc là en remploi. Des fragments de *tegulae* et d'*imbrices* ont été mis au jour dans les couches correspondant à la destruction de l'état 4, caractérisé par l'apparition de la maçonnerie. Dans les mêmes couches ont été recueillis des morceaux de calcaire blanc provenant des carrières de Chagny, dont l'ouverture était jusqu'ici considérée comme liée à la création d'*Augustodunum*.

Quelques observations sur PC1.

Les sondages ont permis, à plusieurs reprises, de recouper les informations laissées par Jean-Gabriel Bulliot. Si la précision de son plan n'a jamais été mise en cause, ses descriptions des locaux, en revanche, ne correspondaient pas toujours aux vestiges rencontrés. Ainsi, aucune trace d'*opus spicatum* n'a été mise au jour dans le corridor BB, pourtant protégé par une épaisse couche de démolition. La cheminée BV est apparue beaucoup moins bien conservée que dans les comptes rendus de l'époque. Le "trottoir" qui, sur le plan de Bulliot, longe la façade occidentale de la maison semble avoir été un portique planchéié. Autant de divergences imputables, sans doute, à la dégradation des vestiges depuis un siècle, à l'emplacement des sondages et aux fluctuations du vocabulaire archéologique.

En revanche, les seuils et chambranles en grand appareil de granit rose ainsi que le bassin de même pierre qui jouxte la maison au nord-est, correspondent parfaitement au témoignage de Bulliot et illustrent la qualité de la construction de PC1. De forme carrée, isolé du terrain encaissant par une chape d'argile très compacte et très pure, le bassin présente quelque analogie avec celui qui a été découvert sur la place du "cinquante".

Dans les murs de PC1 ont été prélevés des morceaux de calcaire blanc de Chagny, déjà présent à l'état 4.

Enfin, la rue qui longe la maison à l'ouest a pu être partiellement dégagée; constituée d'un lit de cailloux damés, elle mesure au minimum 12 mètres de largeur et semble en parfait état de conservation.

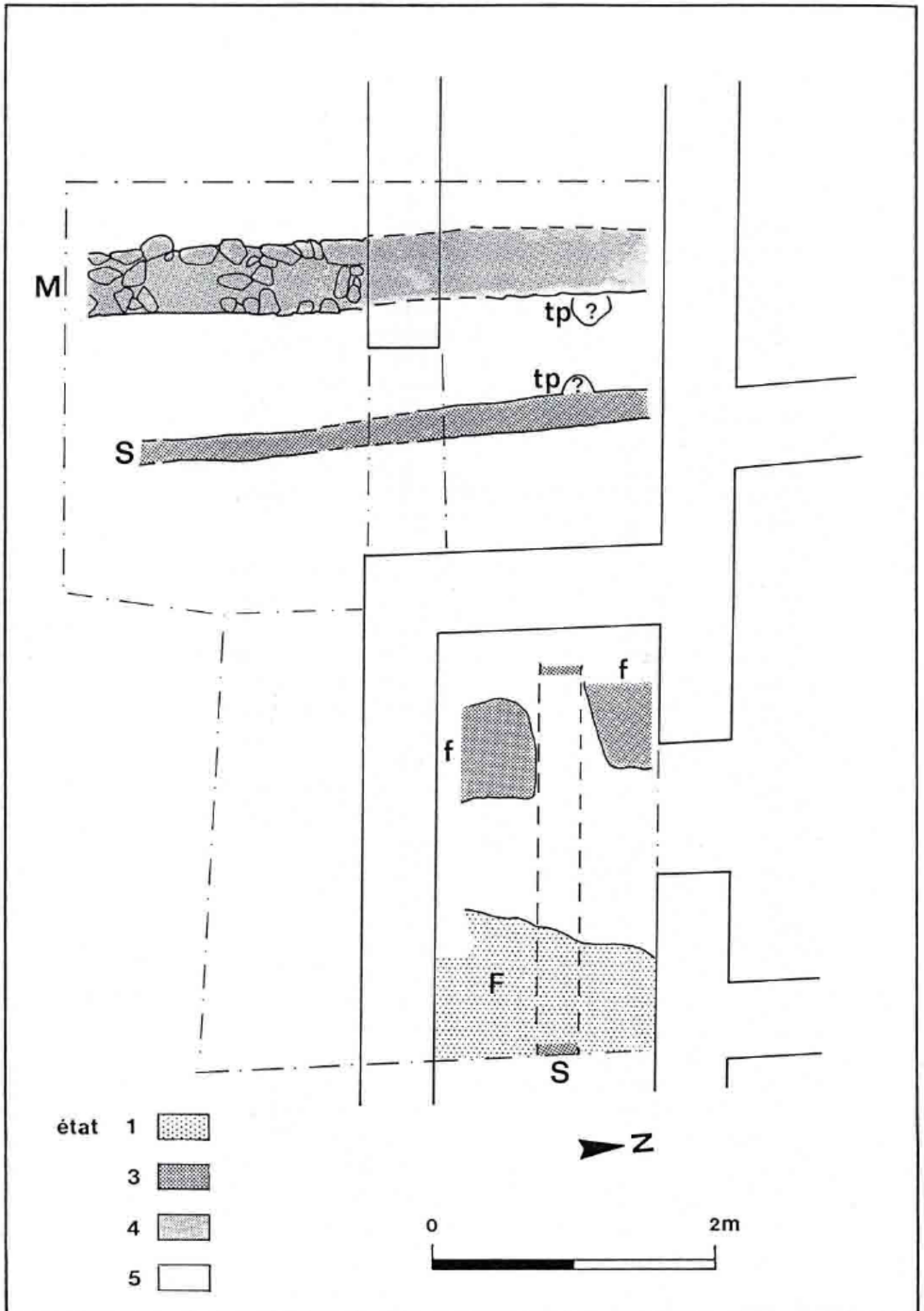


Fig. 6: plan schématique des états successifs dans les sondages 2, 3 et 4 (situation, voir fig. 2). Seules les structures observées en plan, à l'exclusion des sols, sont représentées ici. L'état 2 (construction en terre dont seule la démolition a été repérée en coupe), n'apparaît donc pas. F: fosse; f: foyers; M: mur ou solin maçonné; S: sablières basses; tp: trous de poteaux d'époque indéterminée. On remarque la pérennité des orientations depuis l'état 3.

LE MATERIEL

En raison de l'exiguïté des sondages et de la valeur quantitative relativement faible du matériel récolté (moins de 2000 tessons), nous avons renoncé, en attendant l'ouverture de surfaces plus importantes, à toute étude statistique ou ethno-archéologique. Si la datation relative de la maison PC 1 est assurée par une bonne séquence stratigraphique, la chronologie absolue ne saurait être proposée qu'à titre d'hypothèse. Seule une extension des surfaces fouillées sera à même de rendre possible l'exploitation exhaustive, qualitative et quantitative, des ensembles archéologiques, et, partant, de compléter et de valider nos premières conclusions. Faute de données comparatives disponibles pour l'ensemble du site du Mont-Beuvray, nous n'avons pu, comme nous l'aurions souhaité, avoir recours à la céramique indigène, de loin la plus abondante, pour tenter d'affiner les variations chronologiques. Aussi les importations, malgré la valeur chronologique relative des typologies traditionnelles et le caractère discutable des arguments *a silentio* (validité statistique, spécialisation des structures etc.), restent-elles un instrument irremplaçable.

Les amphores Dr. 1 A (plus rarement B/C, observées exclusivement dans les niveaux 4 et 5) sont constamment présentes de l'état 2 à l'état 5; en usage du II^{ème} siècle jusque vers 50/30 av. J.-C. et soulevant des problèmes typologiques délicats (voir encore Origines de Lyon, 1989, p.55), elles n'autorisent, du moins dans notre cas, aucune conclusion chronologique utile. Sur le plan épigraphique, relevons deux estampilles dans un cartouche rectangulaire, l'une, ACA (cf. Callender, nos 13 et 14), frappée obliquement sur la lèvre (no 144), l'autre, L. SA...(cf. Callender no 925), placée sur l'anse (no 2), et un graffito, A, à la base du col (no 100). A l'état 4 sont associées des amphores vinaires Dr 2-4 (no 26, 1 exemplaire caractéristique des productions de Cos, attestées du III^{ème} s. avant jusqu'au I^{er} s. après J.-C.) et Dr. 6 A (no 49, 1 exemplaire) produite en Istrie du II^{ème} au milieu du I^{er} s. avant notre ère, mais souvent encore présente dans les couches augustéennes (à Augst, notamment). L'importation de garum n'est attestée que par une seule amphore, rattachée à l'état 5 (no 102), de type Dr. 12, produite en Espagne méridionale, à partir du milieu du I^{er} s. av. J.-C. Les autres types espagnols (par ex. Haltern 69 et 70 ou Dr. 20) font totalement défaut.

La céramique campanienne, à l'exception d'un exemplaire de patère Lamboglia 36 (Morel 1312) de type A (no 14), associé à l'état 3, appartient entièrement au cercle de la B (pâte chamois clair, souvent plus claire et moins rosée que les productions de Calès); hormis une pyxide Lamboglia 3 (Morel 7553) (no 145), l'état fragmentaire du matériel rend impossible toute identification morphologique précise. Ces productions, dont la fabrication cesse vers 50 av. J.-C. mais qui, avec les amphores Dr 1, restent présentes de manière résiduelle sur de nombreux sites augustéens (en particulier sur ceux qui ont connu une occupation pré-romaine), ne sauraient, elles non plus, favoriser l'établissement d'une chronologie fine pour notre site. Rappelons qu'à Feurs la campanienne B n'apparaît pas avant la phase 3 (120/100-80/70) (Vaginay, 1988, p.95).

Une seule pièce (no 54) à pâte claire et à vernis brun ocre peut être attribuée à la pré-sigillée, produite probablement entre 50 et 30/20 avant notre ère.

La terre sigillée, rare et très fragmentée, entièrement de type "italique", apparaît à la fin de l'état 4 (nos 55, 56); notons la forme précoce Goudineau 3 (no 55) imitée dans l'atelier de Loyasse, à Lyon, entre 30 et 15 av. J.-C. (Desbat, rapport 1988, pl.1).

Les céramiques à parois fines représentent l'exception. Une seule forme (no 58) est identifiable : il s'agit d'un gobelet ovoïde orné d'un semis de feuilles triangulaires, comportant un enduit interne ocre, dont le type (Mayet III), produit à partir de 50 av. J.-C., semble absent des sites militaires augustéens de Germanie; au Magdalensberg, il disparaît vers 25 av. J.-C. (Schindler-Kaudelka 1975, Tf.36); un petit fragment tout à fait semblable à notre exemplaire a été mis en évidence dans la couche 17 du secteur *extra muros* de la porte du Rebut (RAE 38, 1987/3-4, p.297, fig. 9/12). Les productions caractéristiques de l'époque augustéenne (gobelets de type Aco ou Rippenbecher, par exemple) ne sont pas attestés.

Les seules formes identifiables de la céramique à pâte claire sont les cruches : 1 exemplaire à col cylindrique et à lèvre épaissie (nos 27-28, état 4), dont le prototype remonte au II^{ème} siècle avant notre ère (cf. Vaginay 1988, fig. 104/18-19) et 2 exemplaires à lèvre pendante striée (no 104, état 5, et no 147, hors stratigraphie), type caractéristique de l'époque augustéenne, attesté au Petrisberg en 30 av. J.-C. (date dendrochronologique : Trier, Augustusstadt 1984, p.174-180). Relevons l'absence, provisoire peut-être, de pelves ou de mortiers.

Pour les importations, on notera, avec la prudence qui s'impose, outre les types ou les catégories déjà cités, l'absence de céramique grise ampuritaine, attestée notamment dans les deux premières phases de Feurs (deuxième moitié du II^{ème} s. av. J.-C. : Vaginay 1988, p.97), ou celle encore de lampes et de balsamares.

La céramique peinte (états 3, 4 et 5), peu abondante et très fragmentée, ne comporte que des décors géométriques ; les rares formes identifiables trahissent des vases hauts et fermés (nos 60 et 61).

Parmi les formes de céramique grise, fine, signalons la rareté relative des profils carénés (nos 86, 110), ou des formes basses à bord rentrant (nos 8, 9, 111, 148), la présence récipients en forme de tonneau (nos 6, 37, 85) et celle d'imitations de prototypes italiques, en particulier des plats ou assiettes Lamboglia 5/7 (nos 88, 112, 113), caractéristiques de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C., particulièrement bien représentés dans les horizons augustéens (par ex. Lyon : Origines de Lyon, 1989, p.112, no 60; Besançon : SFECAG, Orange 1988, p.147, no 5; Chilly (Somme) : Brunaux-Gruel, 1987, p.79, nos 2-7, etc) ; nos exemplaires, à l'exception du no 88, antérieur à l'état 5, sont tous associés à la maison PC 1 (état 5).

Relevons enfin parmi les formes hautes de céramiques demi-fines ou grossières la fréquence de pots ovoïdes à bord mouluré, souvent micacé, (de type "Besançon" ou apparenté) trahissant sans doute une caractéristique locale (nos 17, 40, 41, 75, 90-93, 139, 143 etc.).

La fouille n'a livré qu'un seul fragment de verre, associé à l'état 2 (no 155); il s'agit d'un fond de récipient en "millefiori", composé de sections de bâtonnets à coeur rouge, puis jaune or et vert foncé. On sait que cette production alexandrine (dès le III^{ème} s. avant notre ère) ou italique (dès le I^{er} s. av. J.-C.) est caractéristique, au nord des Alpes, du début de l'empire. En l'absence de tout critère morphologique sûr (fond de coupe basse tardive du milieu du I^{er} s. avant notre ère ?), notre modeste tessou ne saurait fournir, hélas, de *terminus post quem* précis.

La fibule en fer, à ressort nu et corde externe (no 79) (un second exemplaire, fragmentaire, inv. 4622/10, n'a pas été figuré) provient de la tranchée de fondation de PC 1; selon Feugère (1985, p.188, type 2 a), il faut la placer entre 75 et 25 av. J.-C. La fibule de type Aucissa (no 78, états 4 et 5) ne saurait être antérieure au dernier quart du I^{er} s. avant notre ère.

Quant aux monnaies, la fouille en a livré 9 (voir tableau infra); un premier nettoyage a permis d'en identifier 5: 2 potins des Allobroges (états 4 et 5), 2 bronzes des Sénon (états 4 et 5) et 1 bronze des Aduatuques (avant l'état 5). Elles ne sauraient guère apporter de précisions chronologiques, sinon que le type I des Sénon (no 135) pourrait être daté entre 40 et 20 av. J.-C. (Brunaux-Gruel, 1987, p.216).

En conclusion, sur la foi des seuls sondages effectués, voici, à titre provisoire, la datation absolue proposée :

Etat 5 (PC 1)	: env. -25/20 à +10/15
Etat 4 (premiers murs maçonnés)	: env. -45/40 à -25/20
Etats 3 et 2	: ? (après 52 ?)

Conclusions et directions de recherches.

Le bilan de cette première campagne se révèle fort encourageant: la datation de PC1 a pu être précisée et la révélation de l'existence de constructions antérieures ajoute encore à l'intérêt des recherches.

Si PC1 remonte à l'époque augustéenne précoce, elle n'est pas pour autant aussi ancienne qu'on a pu le croire. Cette maison, comme probablement ses voisines, n'en demeure pas moins un témoignage de la précocité de l'influence romaine en pays éduen, que la découverte de constructions antérieures avec maçonneries, enduits de chaux et tuiles vient encore renforcer.

C'est sur ces édifices plus anciens que devront porter, en priorité, les recherches futures. Sur la base des hypothèses de travail présentées ici, la fouille de plus vastes surfaces et la comparaison avec d'autres chantiers actuellement en cours sur le site devraient permettre de mieux percevoir les débuts de la romanisation à Bibracte.

Lausanne, le 12 septembre 1989

D. Paunier
L. Flutsch

PLANCHES

Echelle des planches au trait: matériel céramique: 1:3 (sauf le no 125 à l'échelle 2:3); matériel non céramique 2:3.

Définitions: céramique fine: dégraissant plus fin que 1 mm; céramique mi-fine: dégraissant entre 1 et 2 mm; céramique prossièrre: dégraissant plus gros que 2 mm.

Sauf indication contraire, la céramique est tournée (ou apparaît comme telle !).

Ordre de présentation: pour chaque état: céramique importée; céramique indigène; mobilier non céramique; monnaies.

LEGENDES DES PLANCHES

PLANCHE I

1-3 : amphores Dressel I; 2 : estampille L.SA; 4-10 : céramique grise, fine; 11-12 : céramique grise, mi-fine; 13 : bronze; 14 : céramique "campanienne"; 15 : céramique peinte; 16 : céramique grise, fine; 17-19 : céramique grise, mi-fine; 20 : bracelet en lignite ou pseudo-lignite; 21 : monnaie non identifiée.

PLANCHE II

22-25 : amphores Dressel I; 26 : amphore Dressel 2-4 (pâte beige saumon caractéristique de Cos); 27-28 : cruche à pâte claire; 29-31 : céramique peinte; 32-38 : céramique grise, fine; 39 : céramique fine, micacée (cuisson réductrice- oxydante); 40-41 : céramique grise, mi-fine; 42-43 : monnaies non identifiées; 44 : monnaie de bronze des Sénons.

PLANCHE III

45-48 : amphores Dressel I; 49 : amphore Dressel 6 A (Istrie); 50-53 : céramique "campanienne"; 54 : pré-sigillée; 55-56 : sigillée "italique"; 57 : plat à vernis rouge; 58-59 : parois fines; 60-62 : céramique peinte; 63-69 : céramique grise, fine.

PLANCHE IV

70 : céramique grise, fine; 71-74 : céramique grise, mi-fine; 75 : céramique grise, fine, non tournée; 76 : lame de couteau (?) en fer; 77 : style en fer; 78 : fibule en bronze, à charnière incluse : Guillaumet 1984, pl. 63, type 14 (la section du corps de notre exemplaire est hémisphérique); 79 : fibule en fer à ressort

nu, corde externe et corps de section rectangulaire : Guillaumet 1984, pl. 62, type 1; 80 : potin des Allobroges; 81 : amphore Dressel I; 82 : sigillée "italique"; 83 : céramique peinte; 84-89 : céramique grise, fine.

PLANCHE V

90-92 : céramique grise, mi-fine; 93 : céramique grise, grossière; 94 : bronze; 95 : cure-oreille en bronze; 96 : monnaie de bronze des Aduatuci; 97-101 : amphores Dressel I; 102 : amphore Dressel 12; 103 : sigillée "italique"; 104 : cruche à pâte claire; 105-106 : céramique peinte.

PLANCHE VI

107-113 : céramique grise, fine; 114-118 : céramique grise mi-fine (115 : surfaces micacées); 119 : céramique grise, mi-fine, non tournée; 120 : céramique grise, grossière, surfaces micacées; 121 : céramique à pâte claire, mi-fine, surfaces micacées; 122 : céramique grossière, à cuisson réductrice primitive, surfaces micacées; 123 : céramiques à pâte claire, fine; 124 : céramique grise, fine non tournée; 125 : fusaïole taillée dans une céramique fine, de cuisson réductrice-oxydante; 126-128 : bronze; 129-130 : fer; 131 : scie en fer.

PLANCHE VII

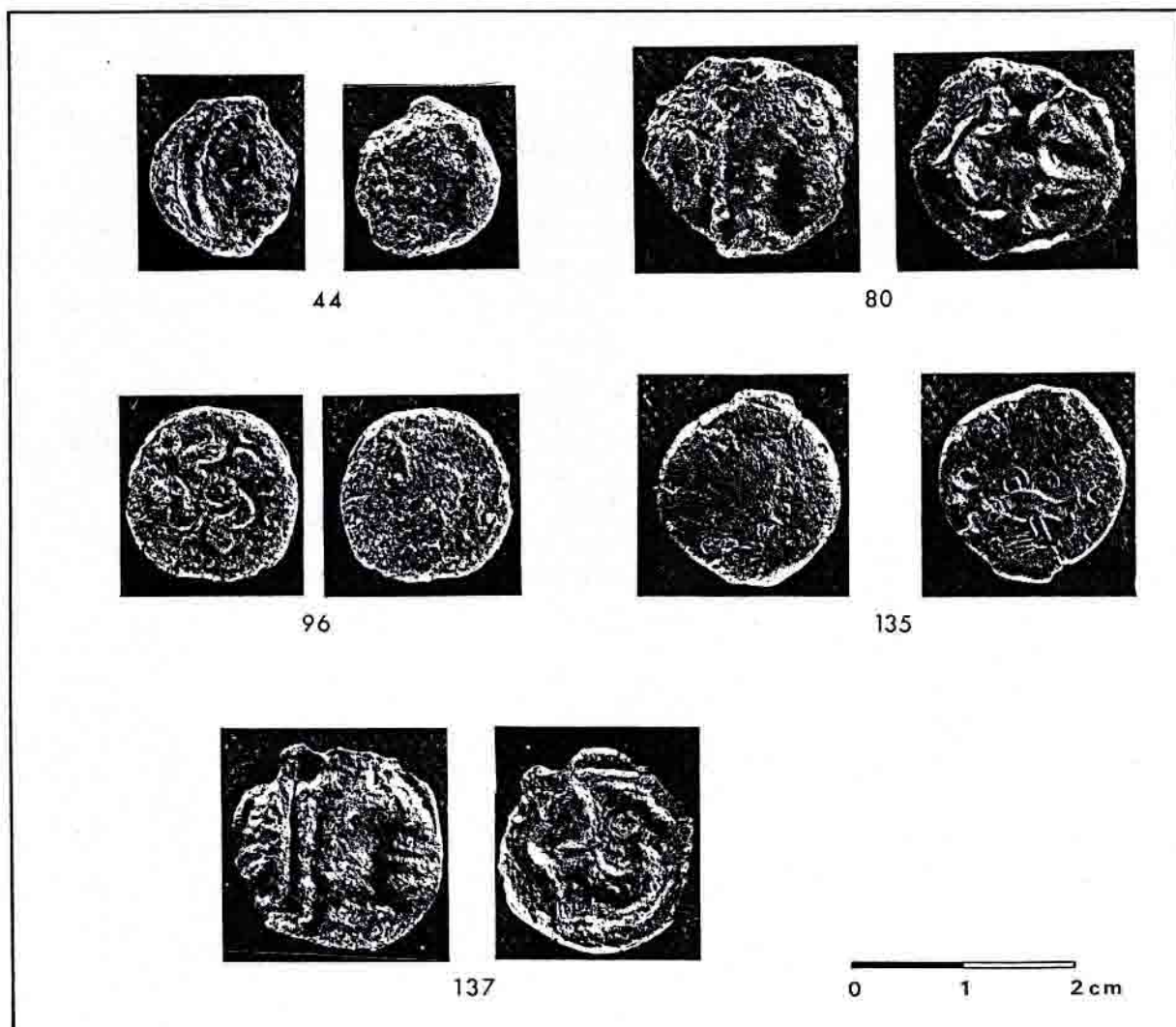
132-134 : fer; 132 : aiguille; 133 : pointe de flèche; 134 : enclume; 135 : monnaie de bronze des Sénon (GIAMILO); 136 : monnaie indéterminée; 137 : potin des Allobroges; 138 : céramique grise, fine; 139-140 : céramique à cuisson réductrice-oxydante, mi-fine; 141-142 : céramique grise, mi-fine; 143 : céramique à cuisson réductrice-oxydante, mi-fine; 144 : amphore Dressel I A avec estampille ACA; 145-146 : céramique "campanienne"; 147 : cruche à pâte claire; 148 : céramique grise, fine; 149 : céramique grise, mi-fine; 150-151 : céramique grise, grossière, non tournée, surfaces micacées.

PLANCHE VIII

152 : clou en bronze; 153 : fer; 154 : douille en fer (talon de lance ?); A-I : types de clous appartenant à l'état 5 (sauf B : état 4); 155 : fragment de verre "millefiori"; 156 : frette de fer.

TABLEAU DES MONNAIES

21. Inv. 4657/1	indéterminée	état 3
42. Inv. 4645/1	indéterminée	état 4
43. Inv. 4645/2	indéterminée	état 4
44. Inv. 4651/1	bronze des Sénon LT 7545 (?)	état 4
80. Inv. 4632/1	potin des Allobroges LT 2935	état 4 (et 5)
96. Inv. 4634/1	bronze des Aduatuques LT 8868	avant état 5
135. Inv. 4622/1	bronze des Sénon LT 7565; Brunaux- Gruel, p.216, type I	état 5
136. Inv. 4627/1	indéterminée	état 5
137. Inv. 4635/1	potin des Allobroges LT 2935	état 5



ABREVIATIONS

Brunaux-Gruel 1987:

J.-L. Brunaux, K. Gruel, *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*, Dossiers de protohistoire 1, Paris, 1987

Callender:

M.H. Callender, *Roman Amphorae*, London, 1965

Desbat, rapport 1988:

A. Desbat, *Recherches sur les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône*, programme H 29, Rapport 1988, Lyon, 1989

Feugère 1985:

M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Vème siècle après J.-C.* Revue archéologique de Narbonnaise, supplément 12, Paris, 1985

Goudineau:

Ch. Goudineau, *La céramique arétine lisse*, MEFR, suppléments, 6, Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsenna (Poggio Moscini), 1962-1967, 4, Paris, 1968

Guillaumet 1984:

J.-P. Guillaumet, *Les fibules de Bibracte, technique et typologie*, Université de Dijon, Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, no 10, Dijon, 1984

LT:

H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1892

Mayet:

F. Mayet, *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*, Paris, 1975

Morel:

J.-P. Morel, *Céramique campanienne: Les formes*, Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 240, Rome, 1981

MSE:

Mémoires de la Société éduenne

Origines de Lyon, 1989:

Ch. Goudineau (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA no 2, Lyon, 1989

Schindler-Kaudelka 1975:

E. Schindler-Kaudelka, *Die dünnwandige Gebrauchskeramik von Magdalensberg*, Kärnter Museumsschriften, 58, Klagenfurt, 1975

SFECAG, Orange 1988:

L. Rivet (édit.), SFECAG, Actes du congrès d'Orange, 12-15 mai 1988, Marseille, 1988

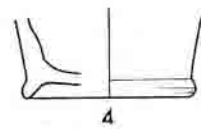
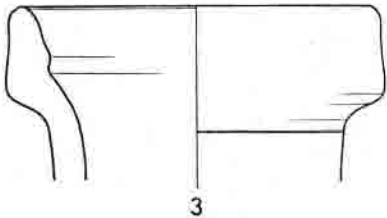
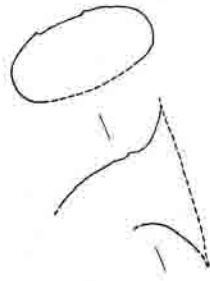
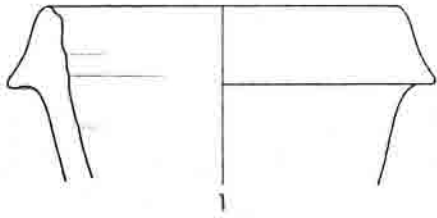
Trier Augustusstadt 1984:

Trier Augustusstadt der Treverer, Rheinisches Landesmuseum Trier, Mainz, 1984

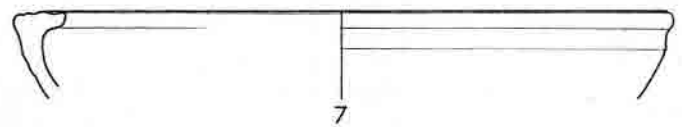
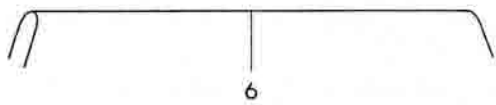
Vaginay 1988:

M. Vaginay et V. Guichard, *L'habitat gaulois de Feurs, Fouilles récentes (1978-1981)*, DAF no 14, Paris, 1988

Etat 2

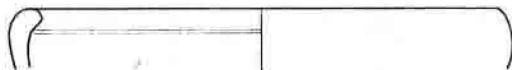


5



6

7



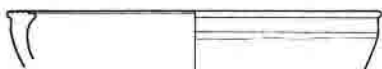
8

9



10

11



12

13

Etat 3



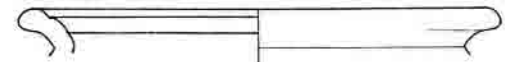
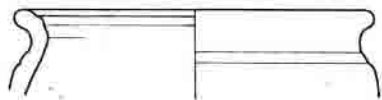
14



15

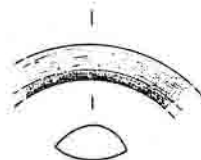
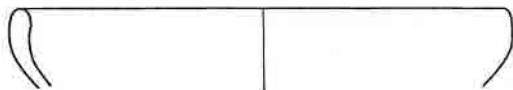


16



17

18



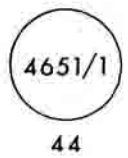
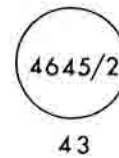
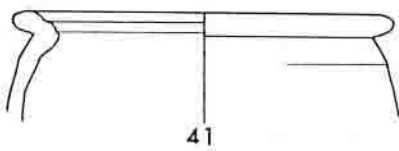
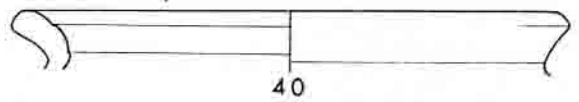
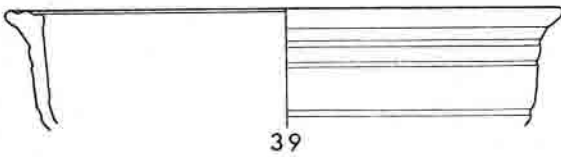
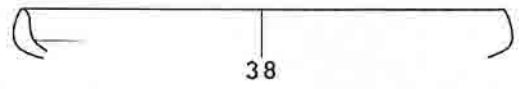
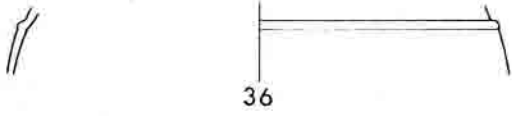
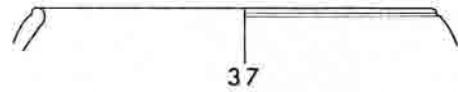
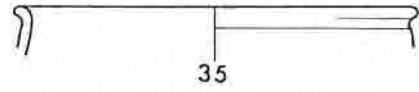
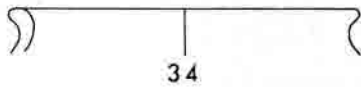
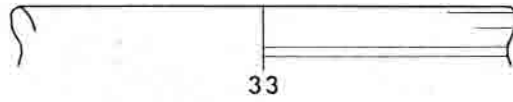
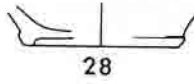
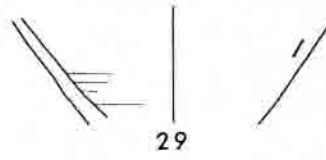
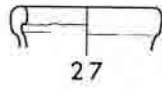
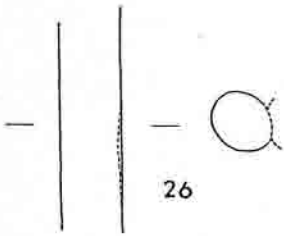
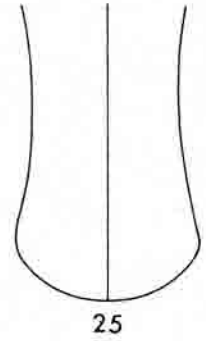
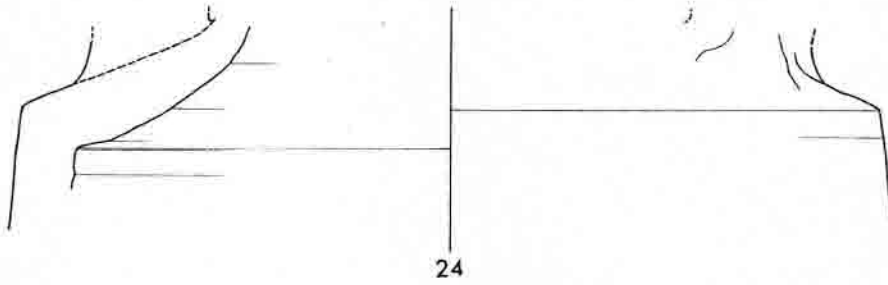
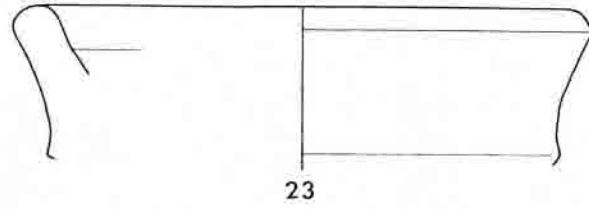
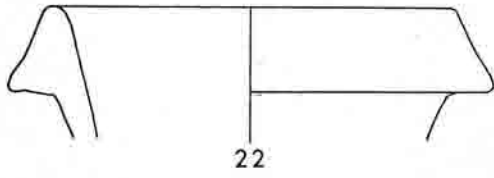
19

20

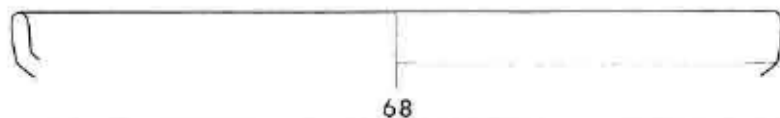
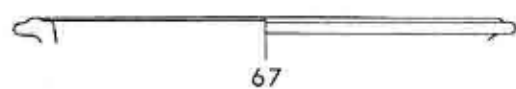
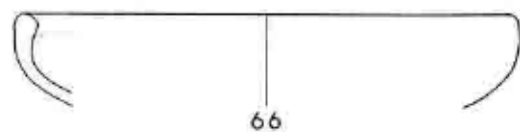
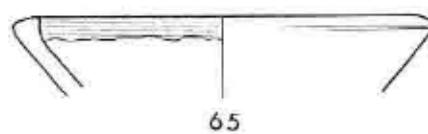
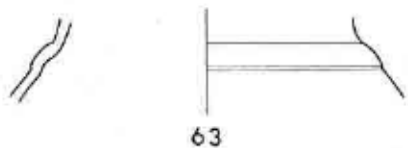
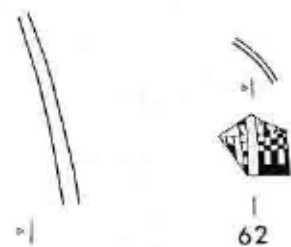
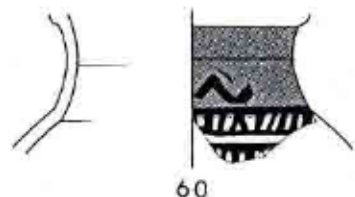
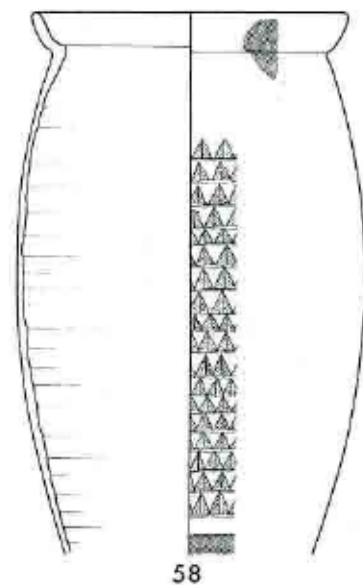
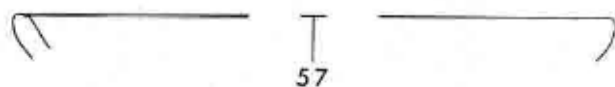
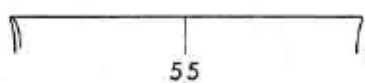
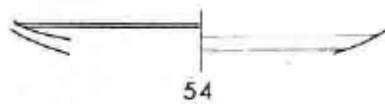
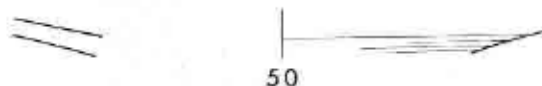
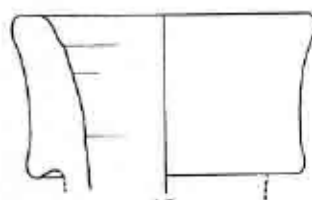
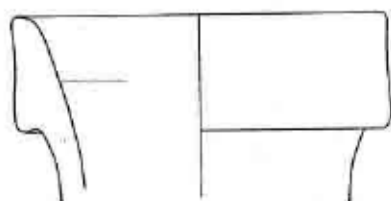
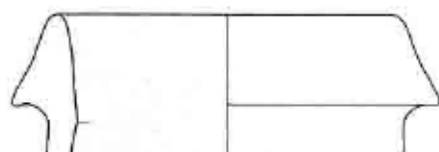
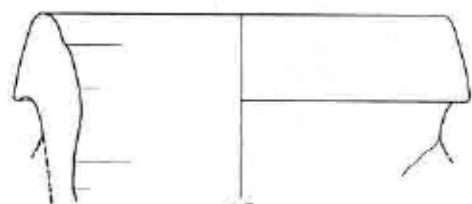


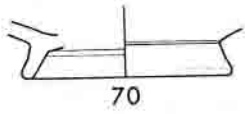
21

Etat 4

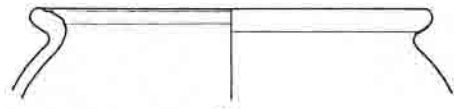


Etat 4 (et 5)

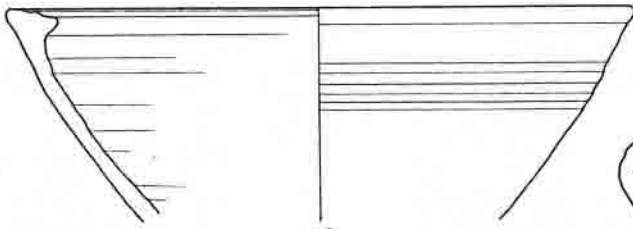




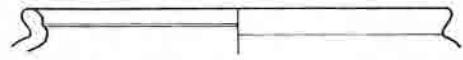
70



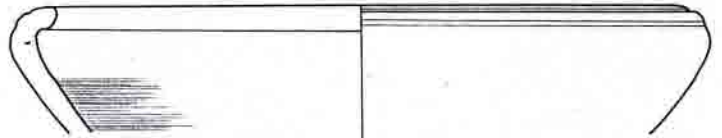
71



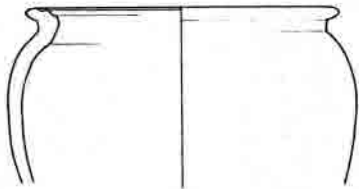
73



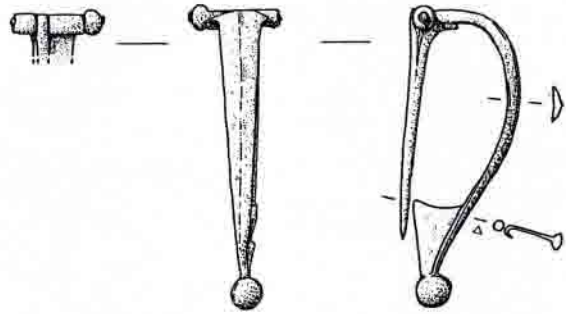
72



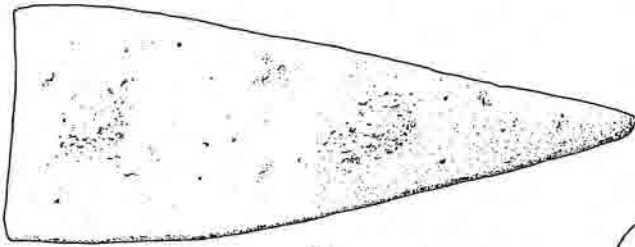
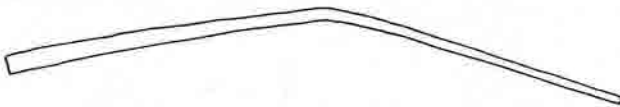
74



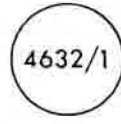
75



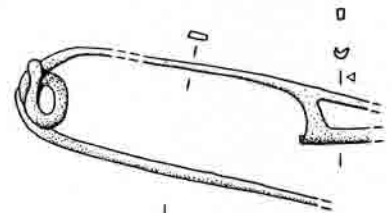
78



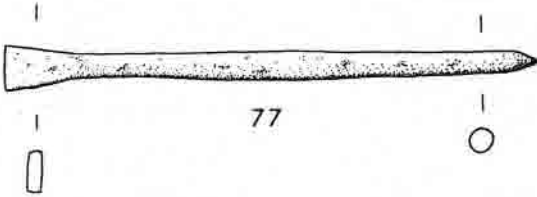
76



80



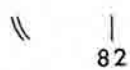
79



77



Avant état 5



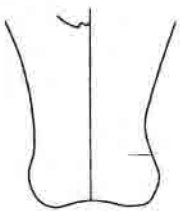
82



84



89



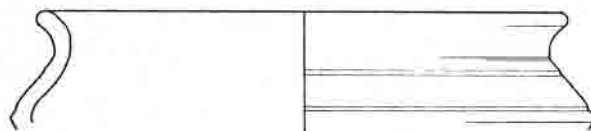
81



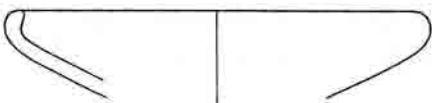
83



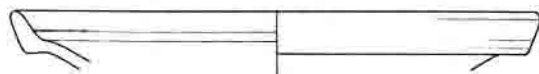
85



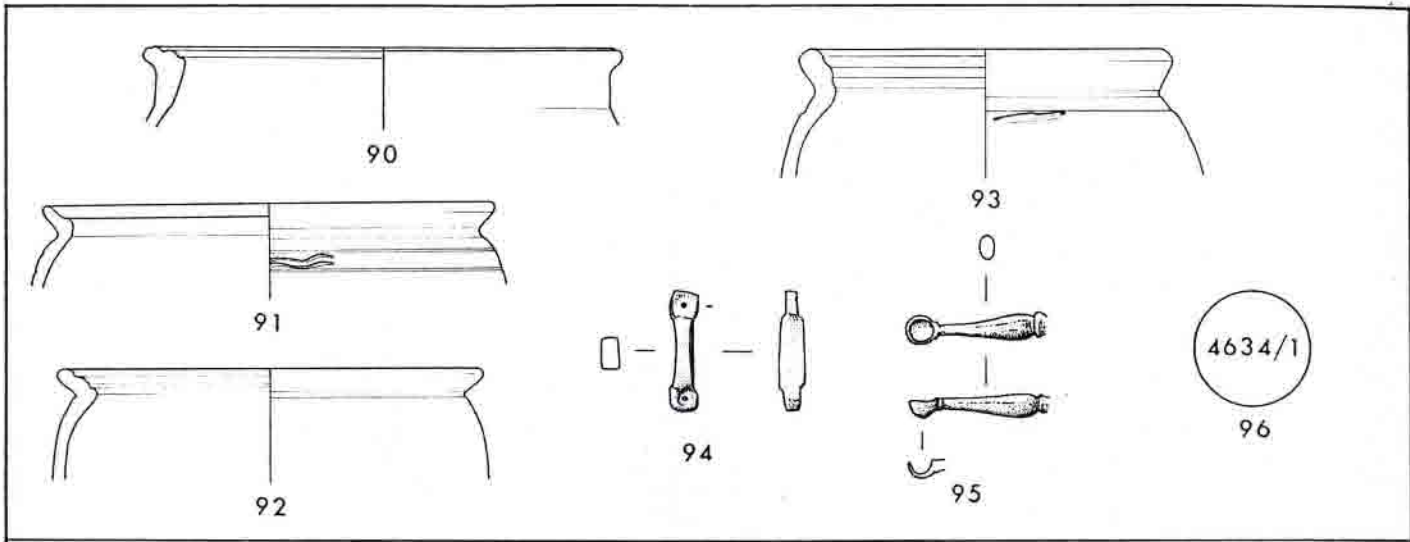
86



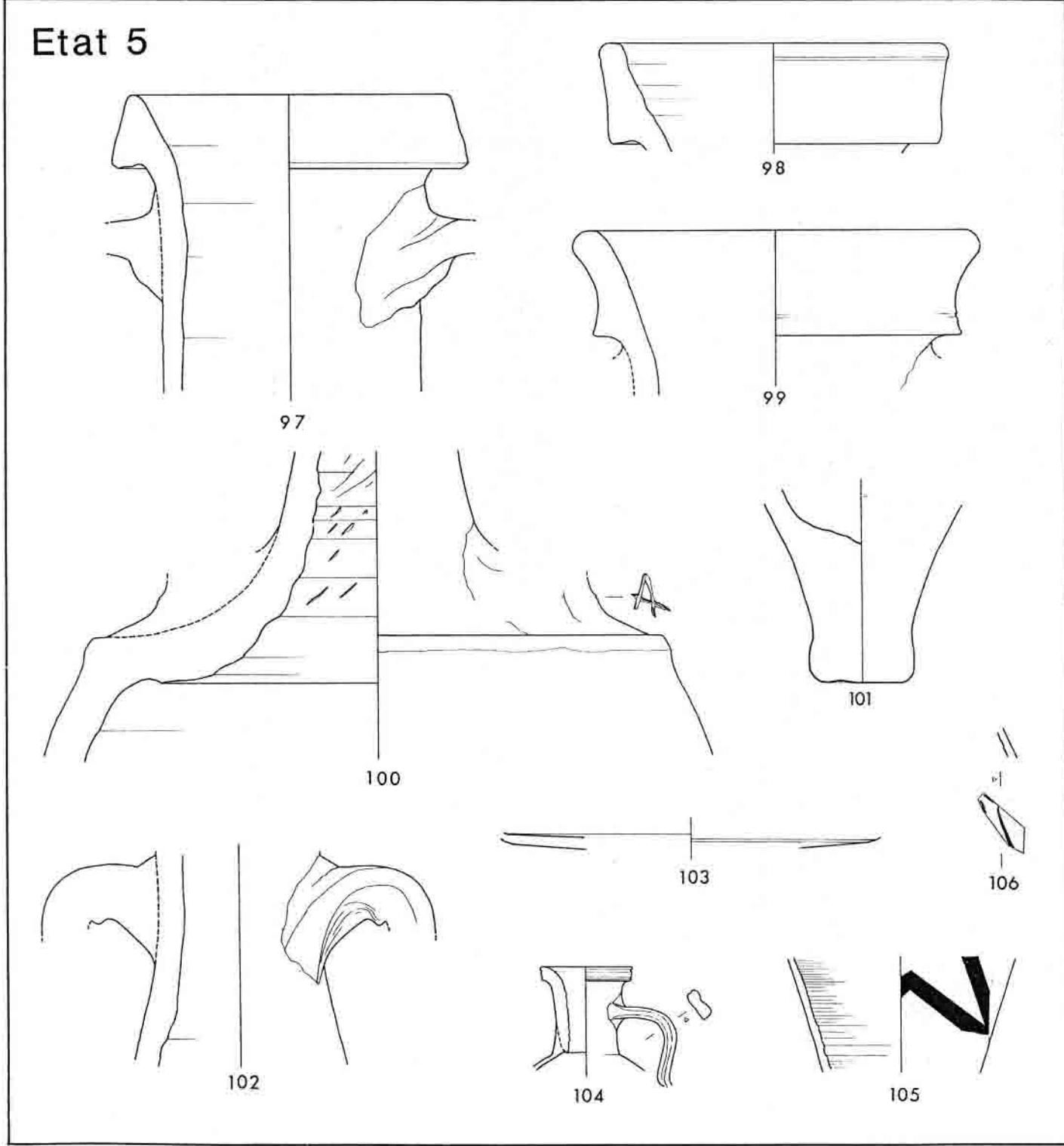
87



88



Etat 5

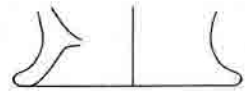




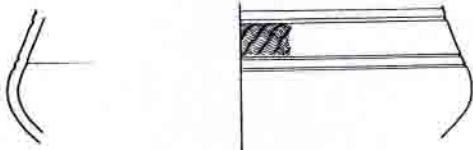
107



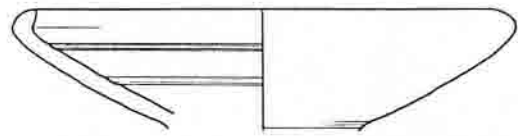
108



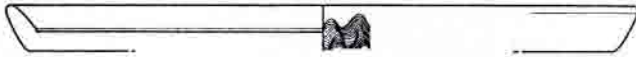
109



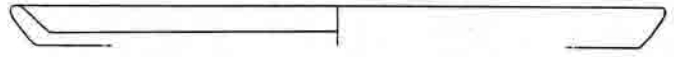
110



111

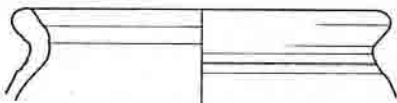


112

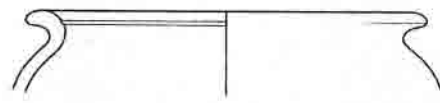


113

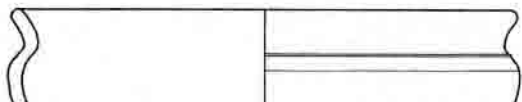
H



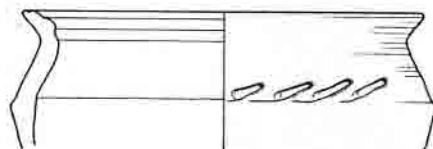
114



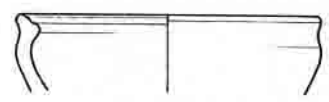
115



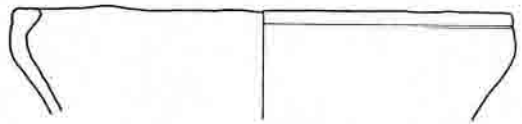
116



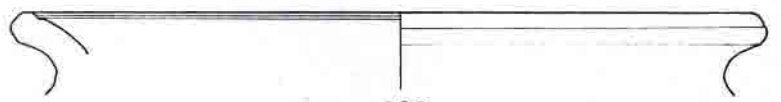
117



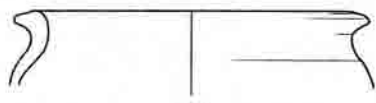
118



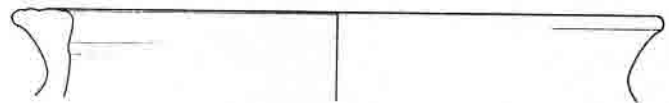
119



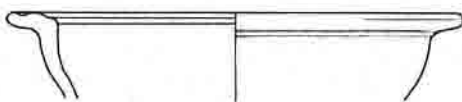
120



121



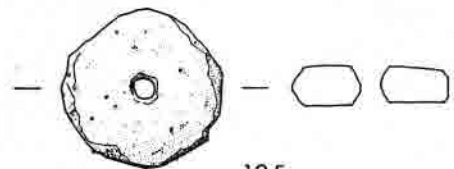
122



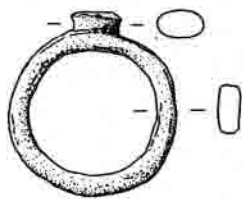
123



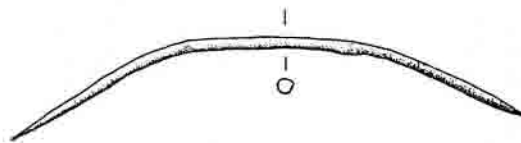
124



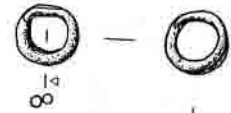
125



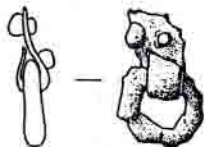
126



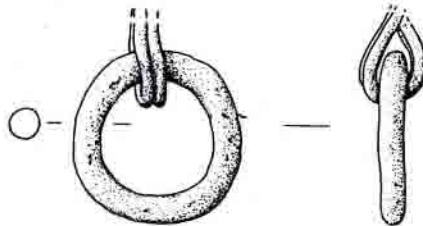
128



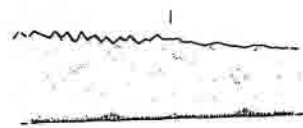
127



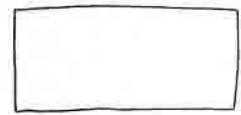
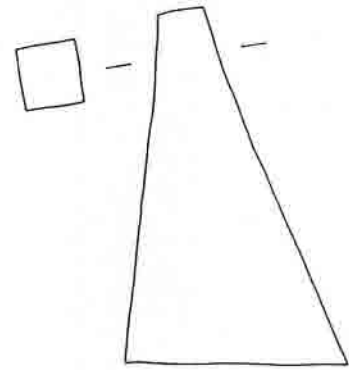
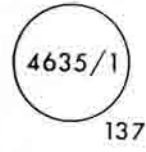
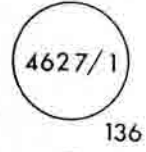
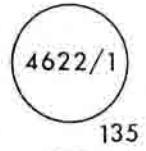
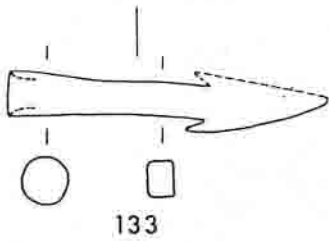
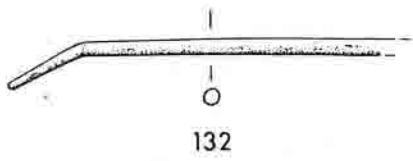
129



130

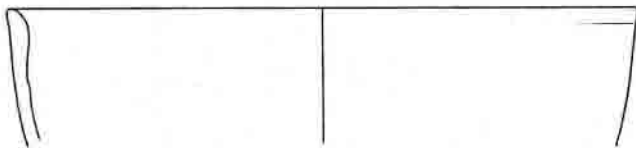


131

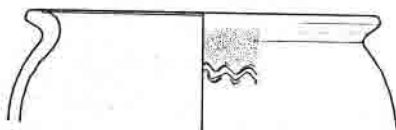


134

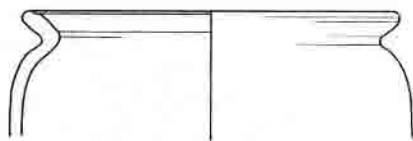
Etat 5 (et ante)



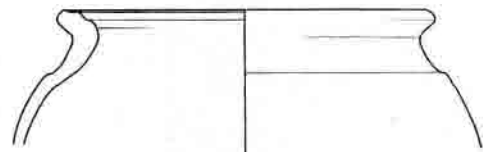
138



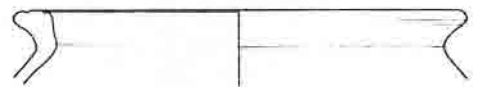
140



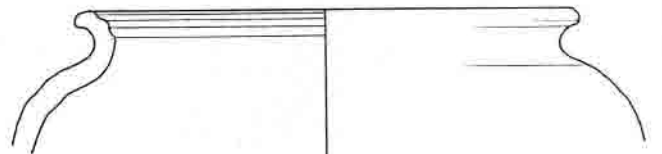
142



139

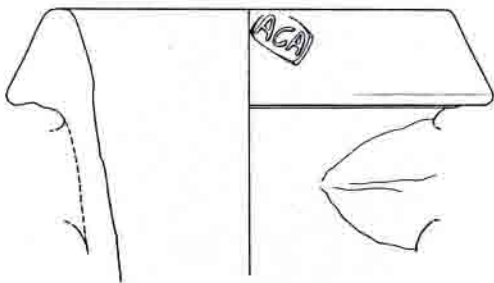


141

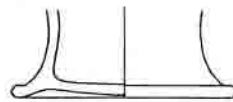


143

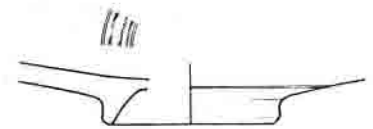
Non stratifié



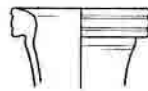
144



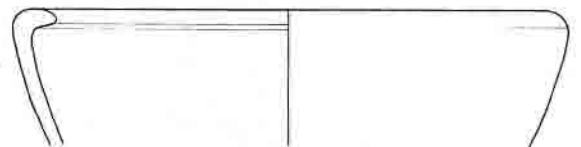
145



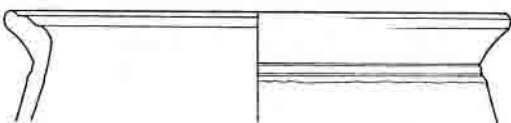
146



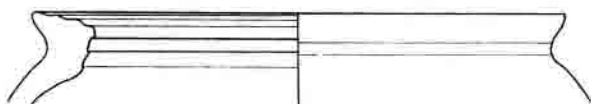
147



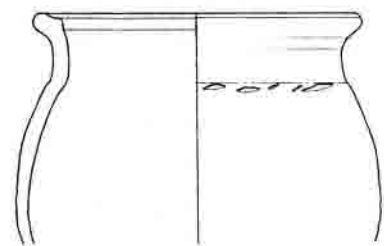
148



149



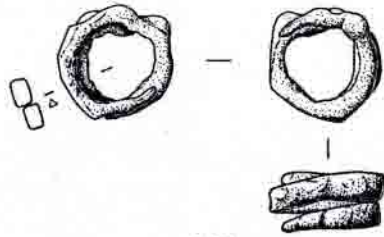
151



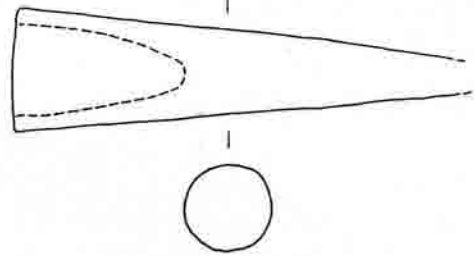
150



152

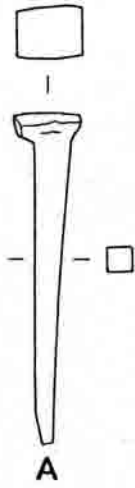


153

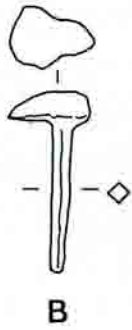


154

Clous



A



B



C



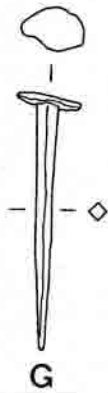
D



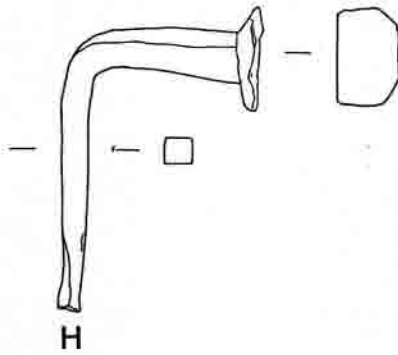
E



F



G



H



I

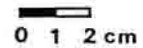
Divers



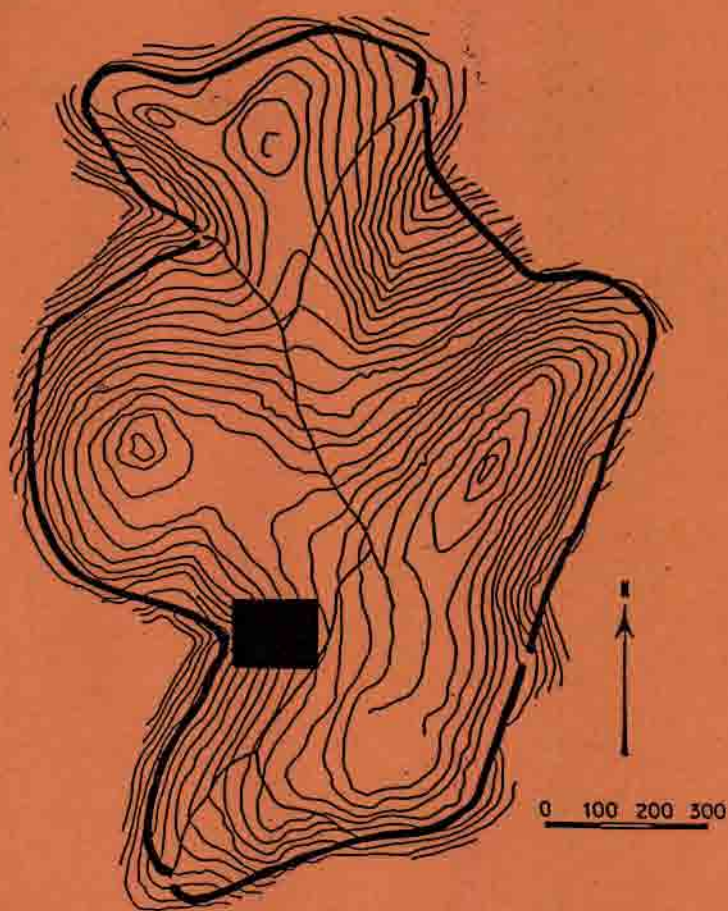
155



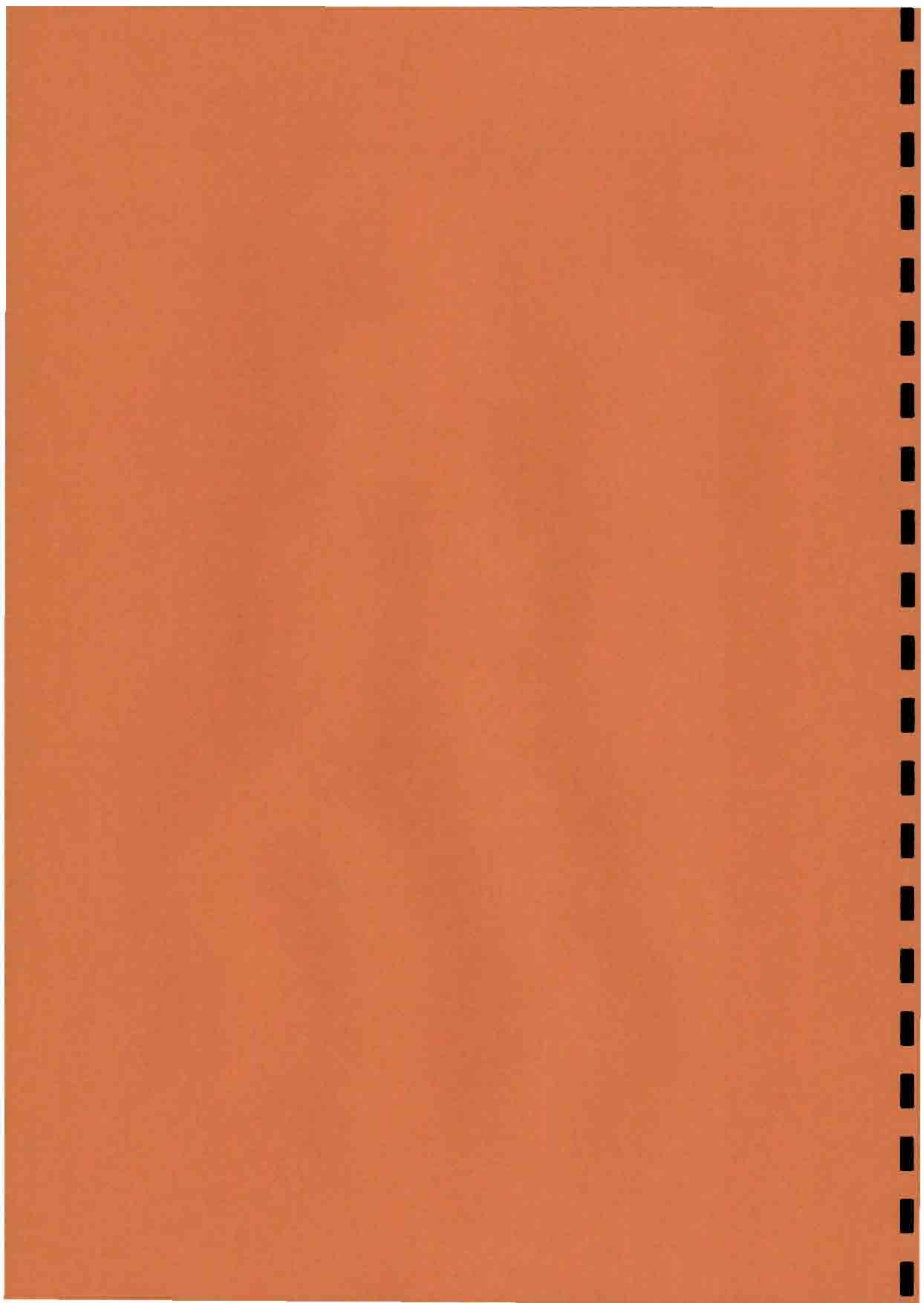
156



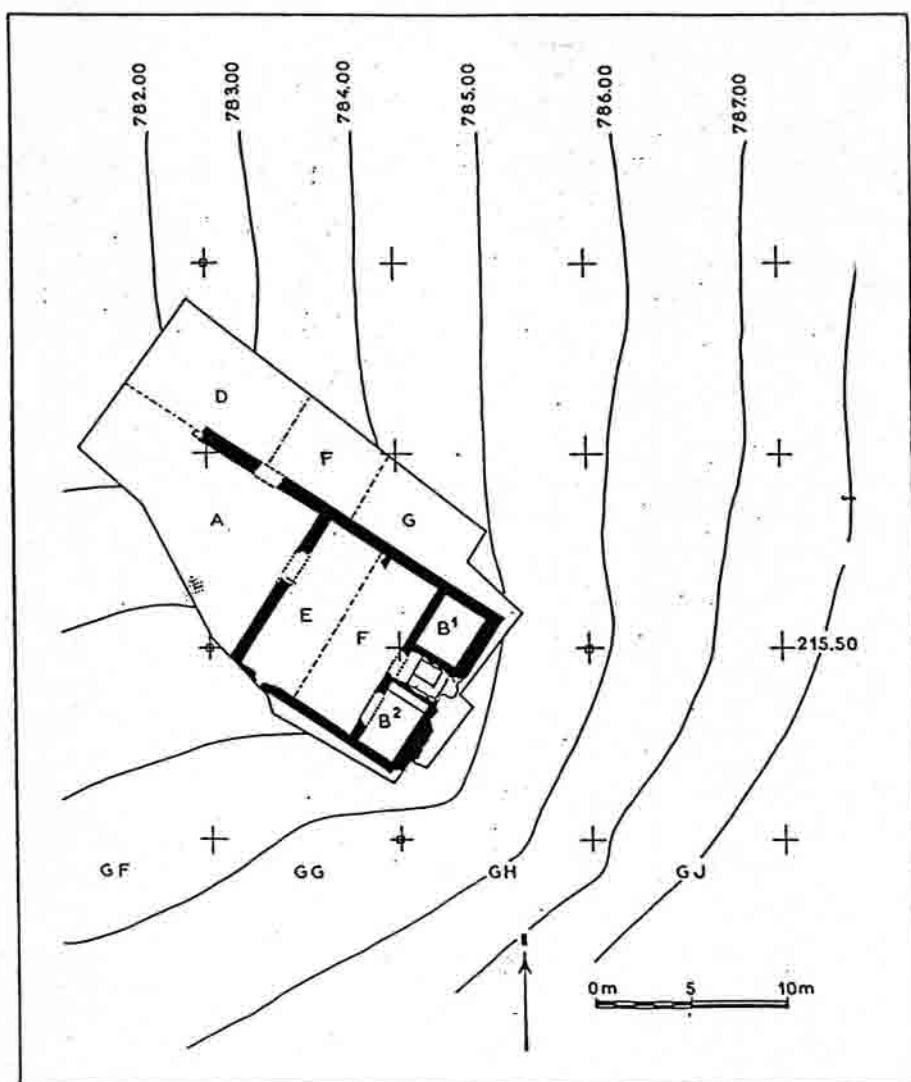
FONTAINE SAINT-PIERRE



Direction : H. RICHARD, C.N.R.S., URA 35



F O N T A I N E S A I N T - P I E R R E



Direction : H. RICHARD, C.N.R.S., URA 35

Assisté de : P. BARRAL

Participants aux fouilles : I. Anslert, V. Arnaud, S. Barbey, N. Lecerf, P. Lemerle, A. Philippe, J. Roger, F. Ruget, P.-P. Saunier, A. Seddik, M. Slezar, S. Thibault,

Les fouilles de l'année 1988, essentiellement centrées sur la fontaine d'Aboville, avaient permis de distinguer les constructions du XIXe siècle et les niveaux perturbés par les anciens fouilleurs des structures et couches en place, mais le niveau élevé de l'eau que nous n'avions pas réussi à diminuer suffisamment a limité l'extension des zones fouillées. Cette année, il fallait donc avant tout maîtriser parfaitement ce problème pour espérer étendre la fouille en surface et en profondeur.

Avant le début de la campagne 1989, en même temps que le décapage de l'humus à la pelle mécanique entre les secteurs A et B, un puisard a été creusé dans le secteur B2 que nous savions perturbé par les fouilles anciennes. Sa profondeur d'environ un mètre et l'utilisation d'une pompe performante ont permis de rapidement assécher la fontaine et faire descendre le niveau général de l'eau dans la partie la plus élevée de la fouille.

Le premier décapage a montré que le mur nord-est de la pièce B1 dégagé en 1988 était aligné avec le petit morceau de mur (US 7) du secteur A (cf. figures). Le dégagement total, le plus souvent jusqu'à l'assise de fondation a permis de constater qu'il n'existait aucune ouverture sur les 19 m de la longueur. Il est détruit à son extrémité nord-ouest, probablement par le ruisseau. A l'est, il fait un angle de 90° avec le mur sud-est (US 72), un peu plus large : 90 cm contre 60 cm pour le grand mur nord-est. Dans l'angle est, une ouverture encore difficilement interprétable est possible. Derrière la fontaine du 19ème siècle le mur semble disparaître, il a soit été détruit par (et pour) la construction de la fontaine ou il n'a jamais existé, ce sera un des problèmes à résoudre par la suite. Au sud, le mur US 72 fait un angle de 90° avec un autre mur (US 38) de 60 cm de large, dégagé cette année sur une dizaine de mètres.

L'ensemble forme une construction partiellement rectangulaire de 10 m de large extérieurement et d'au moins 19 m de long, il reste à chercher le prolongement de US 38 et de US 7 (en partie détruit) et le second petit côté qui fermerait cette éventuelle construction rectangulaire.

Au sud-est, la pente a été creusée pour recevoir cette grande structure comme montrent les sondages pratiqués à l'extérieur, le mur (US 72) non appareillé était adossé aux parois de cette tranchée.

A l'intérieur de cette construction, deux murs parallèles la partagent dans le sens de la largeur. Le plus large (70 cm), US 34 et US 39, est coupé en son milieu par une petite ouverture (vidange?), d'environ 50 cm, partiellement conservée. L'autre (50 cm de large), US 42, délimite trois petites "pièces" : B1, formée par une partie de US 7, US 72, US 42 et US 79 sur lequel d'Aboville a posé le mur nord-est de sa fontaine ; la petite pièce centrale occupée en grande partie par la fontaine 19ème est délimitée par US 42 (largement détruit au centre), US 79,

peut être US 72 (ceci reste à vérifier en fouillant derrière la fontaine) et US 27 que le Vicomte d'Aboville n'avait pas vu puisque quand il parle "d'un bassin de 5,40 m dans sa plus grande longueur", ces 5,40 m se retrouvent exactement entre US 79 et US 38 et ne tiennent pas compte de US 27 ; la dernière pièce B2, de 3 m de large (comme B1), outre US 42, délimitée par US 38 n'a pas encore été clairement définie, il semble que US 42 coupe à cet endroit US 38, l'extension de la fouille vers le sud-ouest devrait résoudre ce problème. Une dernière partie de mur (30 cm de large) a été mise au jour entre US 34 et US 42, elle s'appuie contre US 7, son prolongement vers le centre de la structure n'est pour l'instant pas évident ; la face sud-est de ce mur était tapissée d'argile (sur environ 20 cm d'épaisseur) visiblement rapportée (étanchéité). Des placages d'argile ont été également découverts à l'extérieur de cette grande construction dans un sondage situé au nord-est dans le prolongement de US 34, leur rôle reste aussi à préciser.

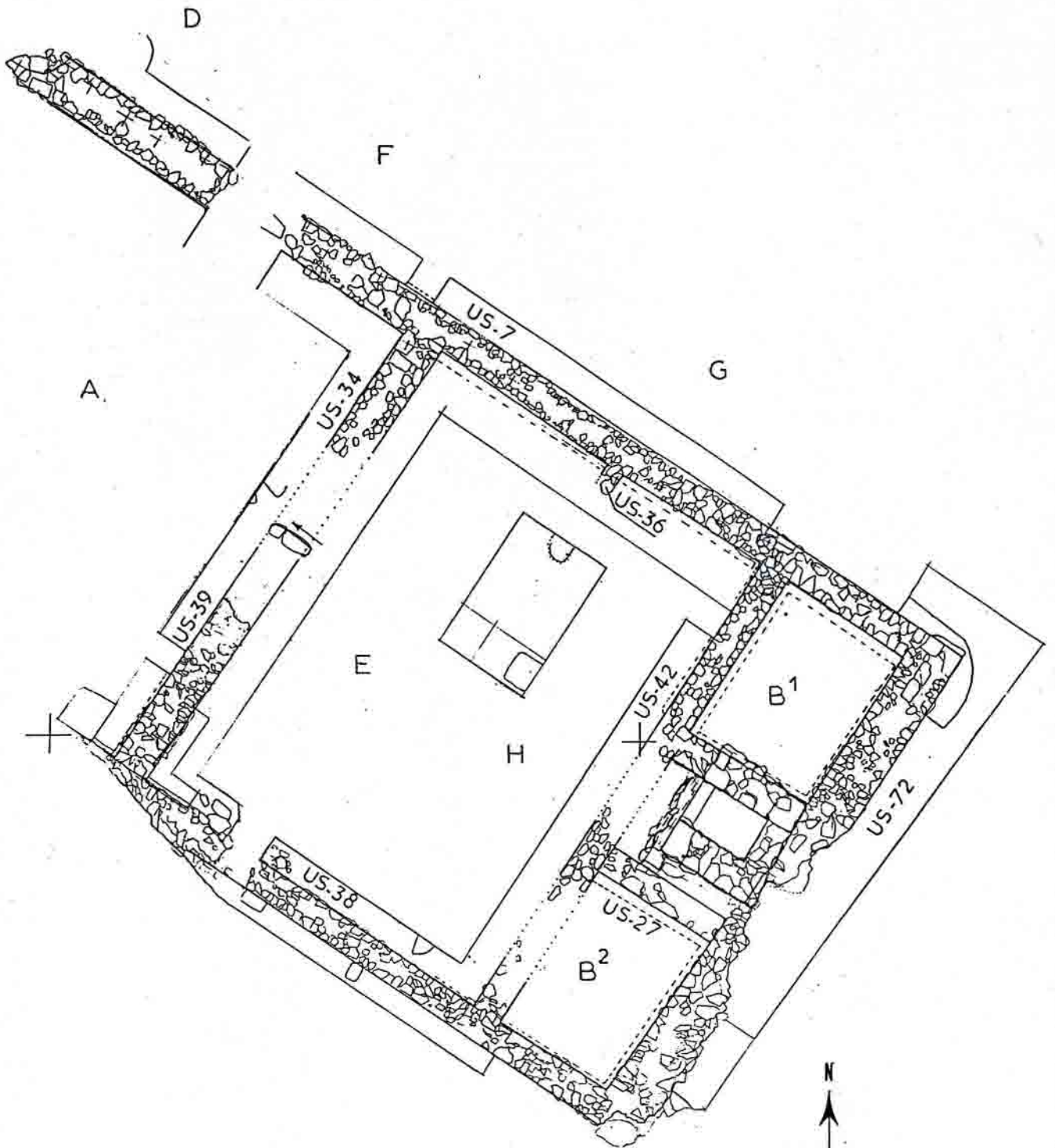
Enfin, la fouille a été étendue au nord dans le secteur D, des trous de poteaux assez importants avec calages de pierres y ont été mis en évidence ; la surface fouillée ne permet pas encore de comprendre ces structures.

A ce jour, aucun sol d'occupation n'a été reconnu, en particulier dans la pièce B2 vidée entièrement cette année. Le matériel recueilli n'autorise pas pour l'instant de datations précises de ces structures. Une poche argileuse contenant de nombreux restes végétaux a été trouvée et prélevée pour analyses, elle paraît en place et serait la première trace de matières organiques trouvée sur cette fouille.

Les remplissages directement liés au ruisseau (sable, graviers et matériel roulé) occupent le centre de la structure et logiquement l'axe du thalweg. Ces matériaux se retrouvent dès la sortie de la fontaine actuelle, leur degré d'éroulé montre qu'ils ont été soumis plus longtemps et/ou de manière plus forte à des facteurs érosifs, la sortie originelle de l'eau se trouverait alors plus en amont, sous le talus de colluvions situé derrière la fontaine.

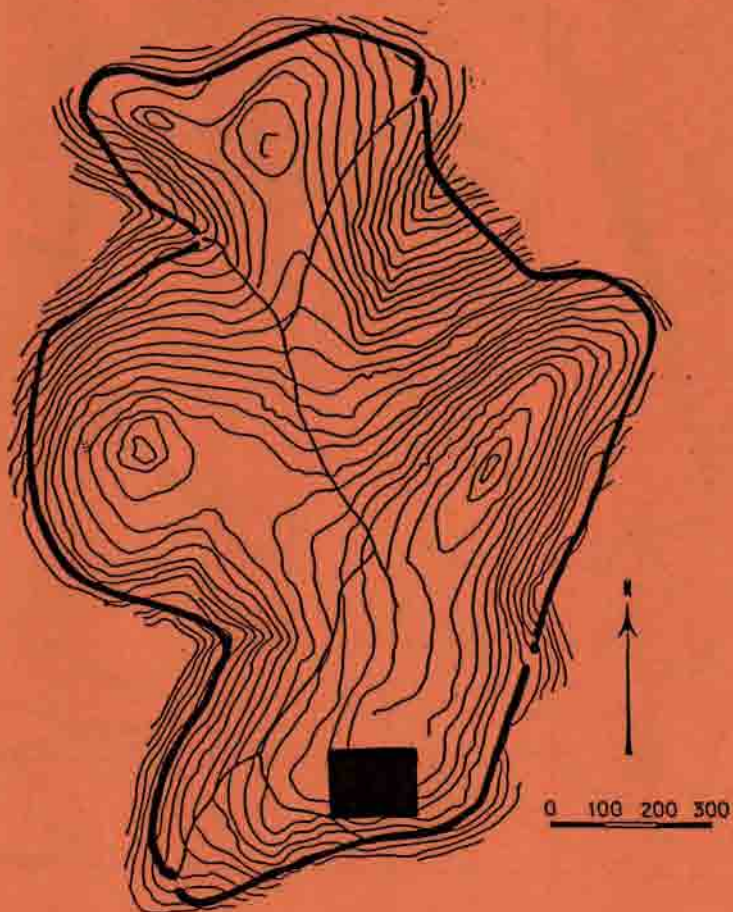
L'ensemble de ces structures fait beaucoup plus penser à des bassins qu'à des habitations, leur fonction exacte (réservoir ou autres) reste à déterminer.

L'extension de la fouille en 1990 se fera au sud-est, derrière la fontaine ; à l'ouest pour retrouver la suite de US 38 et le retour éventuel vers US 7 ; dans les secteurs (D, F et G) situés au nord-est de US 7 et dans les secteurs (E et H) situés entre US 34/39 et US 42.

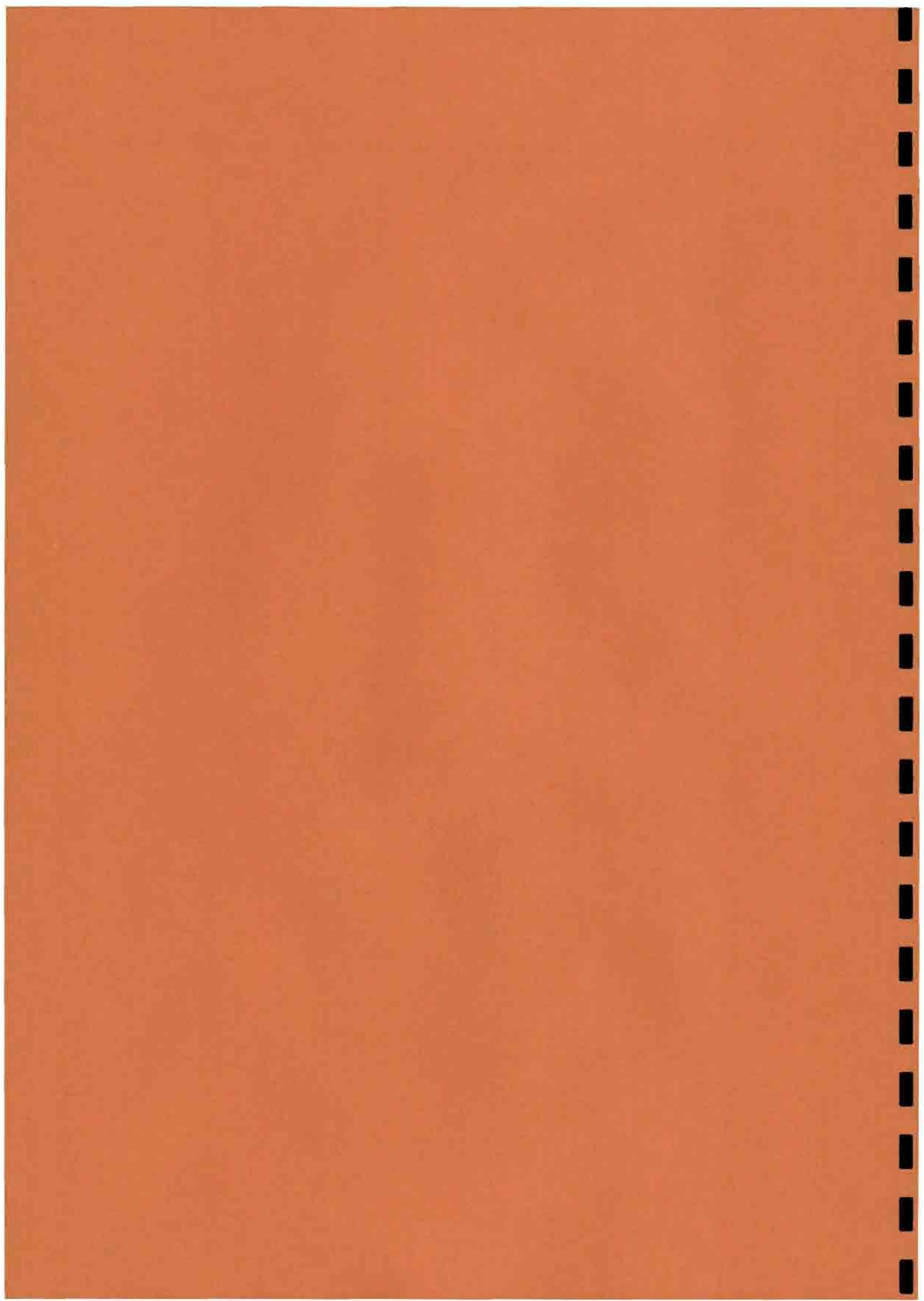


Plan général des structures découvertes en 1988-1989
à la Fontaine Saint-Pierre

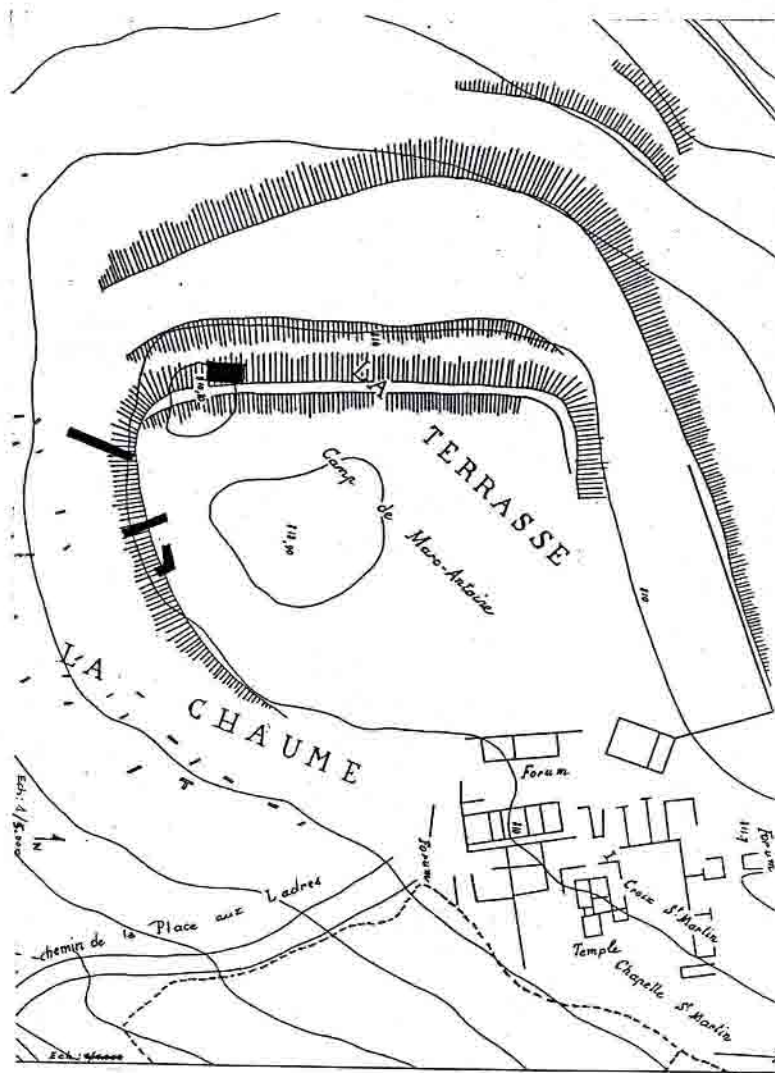
LA TERRASSE



Direction : F. BECK, Ecole du Louvre,
Musée des Antiquités Nationales



LA TERRASSE



Direction : F. BECK, Ecole du Louvre,
Musée des Antiquités Nationales

Programme ERASMUS

Participants aux fouilles : J. Barjon, G. Beveridge, N. Brun,
J.-F. Charnier, H. Guillard, H. Herment, M.-L. Le Brazidec,
K. Makkaden, F. Morise, L. Pelletier, S. Prigent, E. Quentel,
D. Quinn, E. Riand, E. Rouxel, M. Saurel.



LA TERRASSE

Buts de la campagne 1989

A l'issue des campagnes précédentes, il a paru intéressant d'étudier la face sud de la Terrasse en vérifiant :

- la présence des trois petits fossés extérieurs, comparables à ceux qui avaient été repérés du côté ouest en 1987,
- l'éventuelle modification de la levée de terre dont l'aspect et la pente changent en avançant vers l'est : disparition du "bourrelet" visible de l'intérieur de la Terrasse, diminution de la pente (écartement des courbes de niveaux sur le relevé microtopographique).

Il a semblé utile également de tenter de trouver quelques éléments de datation pour le rebouchage du fossé. La découverte d'un vase écrasé au fond du fossé, lors de la campagne de 1986 laissait espérer la découverte d'autres indices.

Implantation des sondages

1. Sondage I : fouille d'une partie du fossé, sur la face ouest, (L. 4,80m ; larg. 3,40m) et dégagement du fond.

2. Sur la face sud de la Terrasse, face à un espace découvert, trois tranchées ont été ouvertes à la pelle mécanique, capable d'entamer le sol naturel de façon à laisser apparaître le profil des fossés, les modifications éventuelles du sol...

- Sondage II (L. 39 m, l. 1,80 m), attaqué à l'emplacement du fossé principal et poursuivi assez loin pour englober éventuellement les trois petits fossés extérieurs et pour ouvrir le sol jusqu'à la surface plane inférieure.

- Sondage III (L.18,60 m ; l. 1,80 m) coupant la partie modifiée du talus et du fossé.

- Sondage IV coupant le même dispositif, mais plus à l'est. Ce sondage a été complété dans sa partie nord-ouest, par une fouille à plat (L. 6,40 m ; l.2 m) des structures apparues dans la tranchée.

Résultats de la fouille

1. Le fossé principal :

Le remplissage semble avoir eu lieu en deux temps : on distingue en effet une première accumulation en "poche", sur 3m de long, d'une terre sombre, directement appuyée sur le fond du

fossé, puis un second remplissage beaucoup plus épais, d'une terre plus claire, reposant sur la poche noire ou directement sur le fond du fossé. Cependant, il faut admettre, au vu du matériel compris dans ces deux couches, qu'elles sont exactement contemporaines puisqu'elles comprennent chacune plusieurs fragments d'une même cruche gallo-romaine (1er siècle ap. J.C.).

La coloration foncée de la terre doit s'expliquer par une acculation d'humus en formation dans une partie légèrement creuse du fossé. Le matériel recueilli dans les terres de remplissage est essentiellement gallo-romain : fragments de tuile, tessons de cruches, d'assiettes, accompagnés de quelques fragments de la fin de la Tène III et de tessons d'amphores. Les quelques pièces découvertes sur le fond même du fossé sont de la même façon diverses et éparses. On ne note, dans la partie fouillée aucun dépôt, ni vestige significatif.

2. Les petits fossés extérieurs

Ce ne sont plus trois fossés extérieurs qui apparaissent sur la face sud, mais un seul, creusé à 13,50 m du fossé principal (distance entre les axes). Il correspond au second des fossés de la face ouest. Sa taille et son profil sont absolument identiques, de même que leur remplissage qui, avec de grosses pierres au centre, laisse supposer la présence d'une palissade.

Il n'y aurait donc qu'une seule palissade extérieure le long de la face sud. Mais le problème du tracé, de la terminaison, du rôle des deux autres fossés de l'ouest reste posé.

3. Le talus de la face sud

Les deux tranchées coupant le talus se trouvent à peu près au centre de son parcours sud. Elles ont montré que sa nature est, à cet emplacement, totalement différente de celle du talus ouest. En effet, la coupe a révélé la présence, à l'aplomb de la rupture de pente, d'un large trou de poteau, suivi d'une épaisse couche noire (20 cm d'épaisseur environ), à peu près horizontale, qui s'étend vers l'extérieur du site. Cette couche, très riche en charbons de bois, apparaissait dans les deux sondages III et IV. Elle évoque une palissade brûlée et effondrée.

Au-dessus, une couche de terre jaune gravillonneuse, de la même nature que le sol naturel, laisse supposer qu'un talus était appuyé à la palissade, à l'intérieur de la Terrasse.

La longueur de la couche noire (2m à 2m 20) représente les restes d'une palissade de faible hauteur, 1,50 m à 2m.

La fouille en plan de cette couche noire, entreprise à l'ouest du sondage IV, a permis de s'assurer qu'elle était le résultat de l'incendie d'une palissade.

Les importants fragments de poutres carbonisées qui subsistent présentent une orientation, pour la majorité d'entre elles, d'est en ouest, soit que la palissade ait été constituée de

poutres horizontales, maintenues de place en place par un poteau vertical, soit que les poteaux verticaux aient été volontairement tirés de côté pour être arrachés du sol avant d'être brûlés.

Il existait en tout cas un système de liaison entre eux puisque l'un des fragments de bois carbonisé conservés présente une ouverture rectangulaire, certainement un trou de mortaise.

"La couche orange" qui apparaissait dans la coupe, sous la couche noire (surtout dans la coupe ouest du sondage III où elle est la plus nette) laisse supposer que le bois a brûlé sur le sol, chauffant l'argile de la terre naturelle accumulée à l'extérieur de la palissade et lui donnant cette coloration plus foncée. Cette hypothèse se trouve confirmée par la présence de plusieurs poches argileuses orange foncé entre les restes de poutres.

Plusieurs prélèvements de bois carbonisés ont été effectués qui permettront peut-être une proposition de datation par dendrochronologie et, plus sûrement par mesure du radio-carbone. Ces analyses permettraient d'avance dans l'interprétation de ces structures nouvelles.

Pour l'instant plusieurs hypothèses sont possibles :

- La palissade est postérieure à la construction de l'ensemble talus/fossé. Elle représente un aménagement plus récent, incendié volontairement, sans doute à l'époque romaine comme le laisse supposer la présence de deux fragments de tegulae découverts au contact des poutres brûlées ;

- La palissade faisait partie, à l'origine, ou au cours d'un aménagement, de l'ensemble de clôture de la Terrasse. Elle courait sur le sommet du talus, mais n'a été conservée que dans la partie où le sommet n'est pas effondré.

- La palissade succédait dans l'espace au talus, dans un secteur où la pente naturelle était plus forte et ne semblait pas nécessiter la présence d'un talus.

4. A l'extérieur de l'ensemble, la tranchée II a fait apparaître un secteur qui avait subi l'action du feu : tache rubéfiée, suivie d'une mince couche noire terminée par une poche contenant des grains carbonisés que nous avons prélevés pour analyse. Dans la couche noire, avec des charbons de bois, nous avons recueilli un petit fragment de creuset de bronsier.

CONCLUSION

la campagne de 1989, si elle a révélé un nouvel aspect des défenses de la Terrasse, n'a pas totalement résolu les divers problèmes examinés : rôle des petits fossés, datations... Il convient d'interrompre la fouille pour une période de réflexion et d'étude.

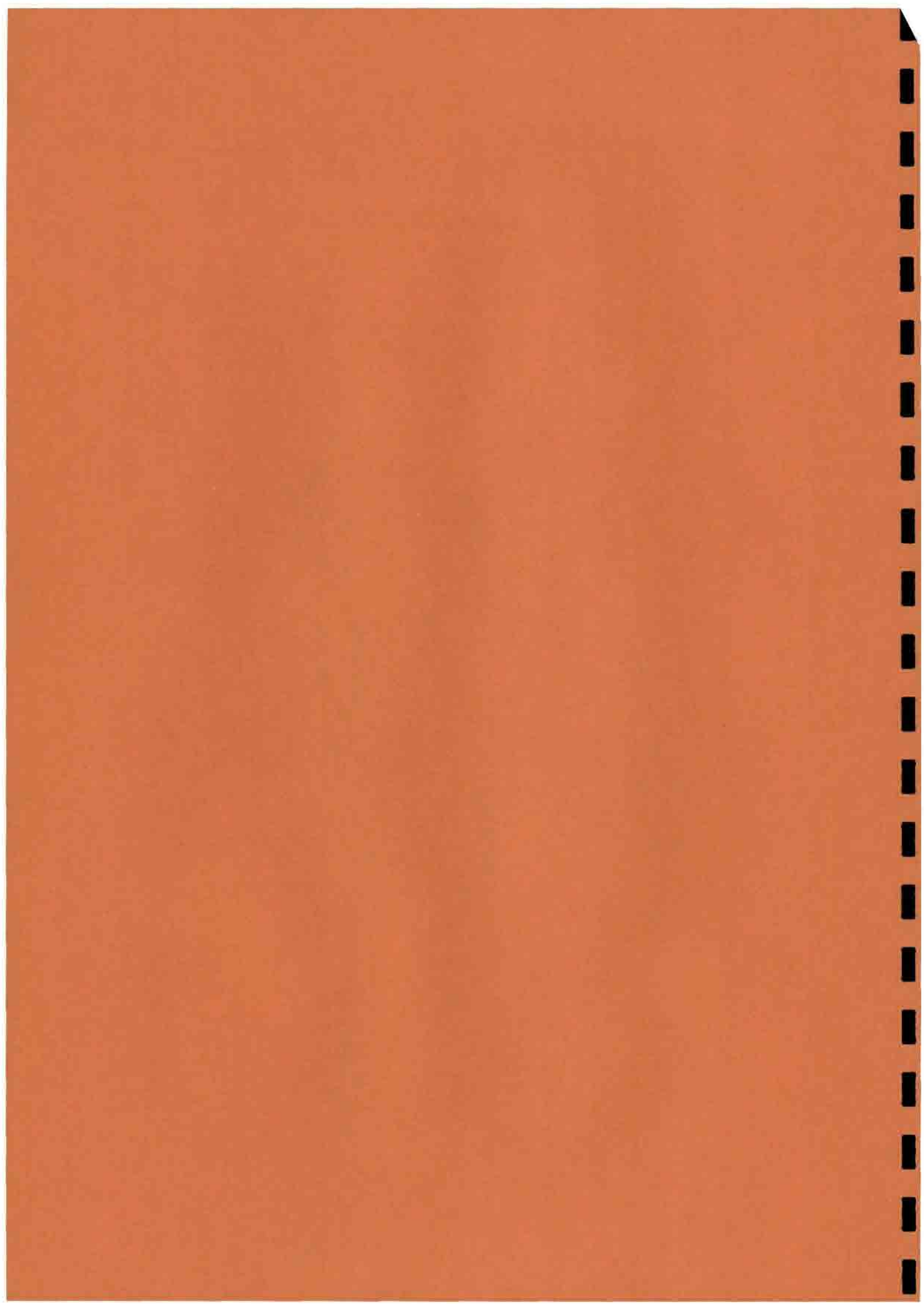


LE PORREY

SONDAGES STRATIGRAPHIQUES



*Direction : M. ALMAGRO-GORBEA, Université de Madrid
J. GRAN-AYMERICH, C.N.R.S.*



FOUILLES SUR LA CHAUME EN BORDURE DU PORREY

Après les sondages effectués en 1987 sur le sommet du Porrey et en 1988 sur les pentes hautes du versant nord, on décida avec le coordonnateur d'ouvrir pour cette campagne une longue tranchée de sondage sur les limites du Porrey vers l'ouest, sur le lieu dit la Chaume.

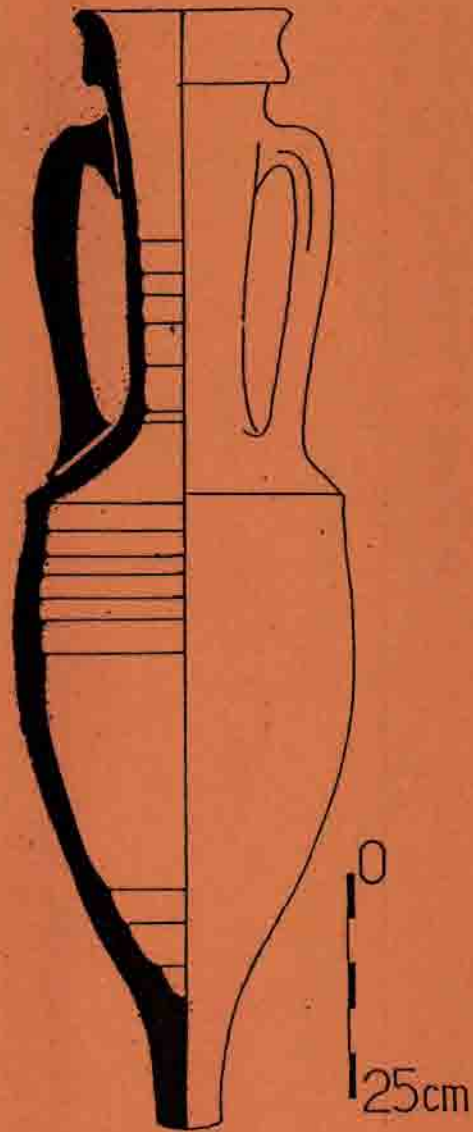
A été ouverte une tranchée du carré 501.HJ (810,87 m de hauteur) au carré 492-JA (791,40 m de hauteur), ce sondage large de 0.50 m, et long d'environ 150 m, suit une direction nord-ouest/sud-est et sur une profondeur moyenne de 0.50 m jusqu'au substrat stérile. La seule stratigraphie archéologique appréciable sur cette longue tranchée est une couche superficielle d'humus, en moyenne épaisse de 0,30 cm, avec de rares objets erratiques (en particulier emballages de boissons contemporains) et une couche de terre noire, absente par endroits ou qui peut atteindre jusqu'à 30 cm : c'est dans cette couche qu'ont été recueillis des matériaux archéologiques, céramiques sans connexions, déplacées et très érodées, pour la plupart fragments d'amphores mais aussi céramiques fines et fragments de terre cuite architecturale (tegulae). Dans cette dernière couche on a relevé une pièce d'argent bien conservée au nom de Louis le Pieux (814-840).

Le substrat géologique apparait sous la forme d'éléments délités formant des masses de plaquettes ou cailloutis selon les endroits, de couleur jaunâtre et mêlées parfois à de la terre argileuse. Sur deux points qui correspondent à des ruptures de pentes (emplacement des carrés HR.494, à la cote 807, et HV 493 à la cote 799,20) affleurent des blocs de pierre de bonnes dimensions qui ont été dans un premier temps interprétés comme des sous-bassements de murs très endommagés. F. Boyer, professeur de géologie à l'Université de Paris, a émis l'opinion qu'il pourrait s'agir d'une zone au substrat rocheux bouleversé, avec des bourrelets affleurant et formant un ou plusieurs petites ruptures de pente naturelles apparents sur ces parties hautes du versant sud du Beuvray.

Sur le Porrey, nous proposons pour 1990 de relier les sondages effectués en 1987-88 sur la partie centrale de cette élévation avec les sondages ouverts en 1989 dans les limites du versant ouest. Cette liaison stratigraphique, qui ne serait pas obligatoirement continue, permettrait d'établir une connexion entre les deux secteurs de fouille, de traverser le secteur dit de la "citerne", partiellement prospecté au siècle dernier, et d'apporter des confirmations quant à l'aménagement de petits murs de terrassement sur le versant nord du Porrey.

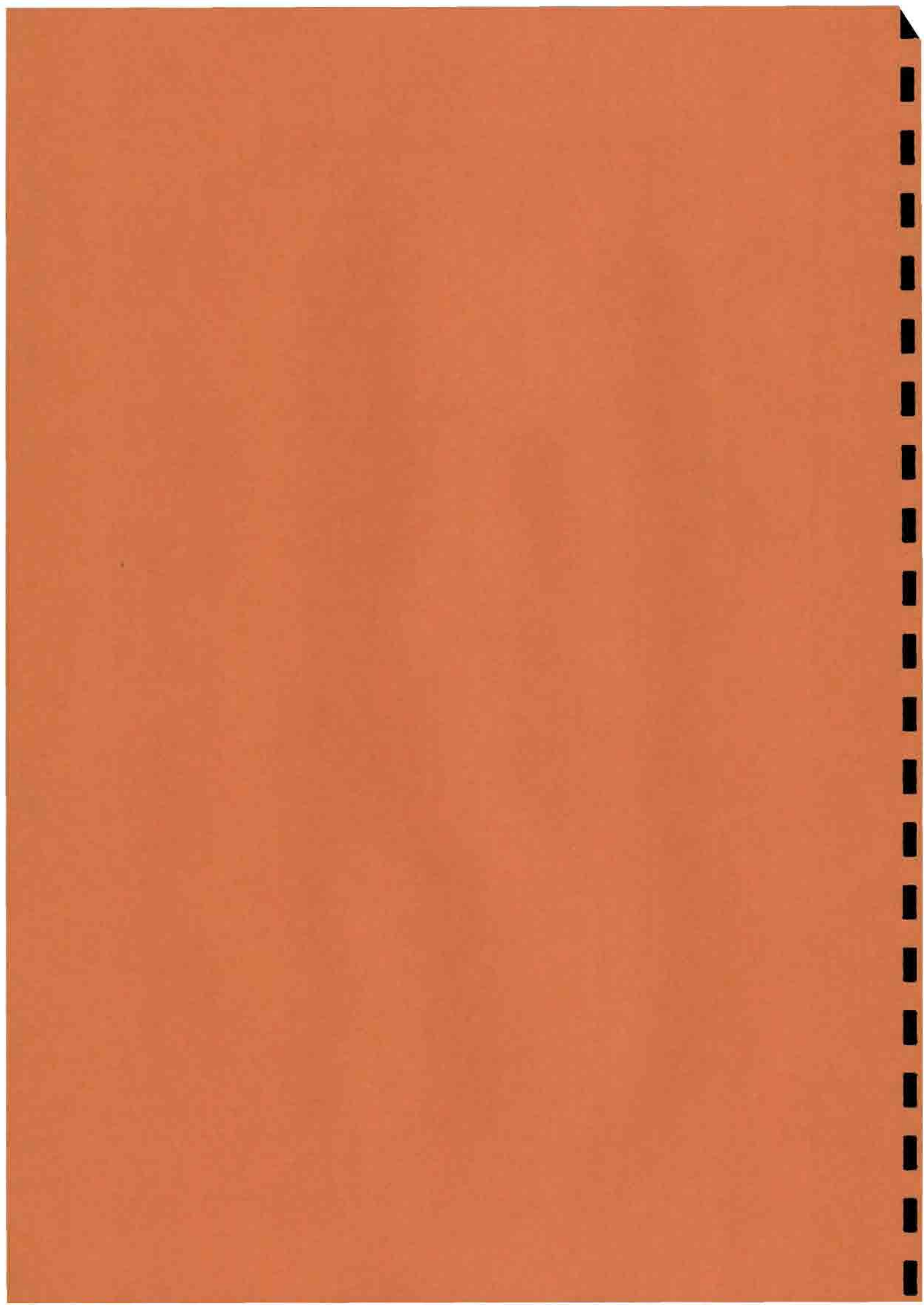


LES AMPHORES



Direction : A. HESNARD

Assistée de : J. BAUDOUX, F. CONCHE, B. DANGREUX,
H. VAUSSANVIN



MONT BEUVRAY 1989

ETUDE DES AMPHORES

1. BUTS DE L'ETUDE ET METHODES DE TRAVAIL

1.1. Les principes de l'étude des amphores du Mont Beuvray restent ceux qui avaient été définis dès le début : reconnaître les types d'amphores importés au Mont-Beuvray, chiffrer leur importance relative, tenter de dénombrer les amphores et de caractériser chronologiquement le faciès des importations.

Les connaissances actuelles en matière d'amphores républicaines et augustéennes permettent de reconnaître de grandes phases dans les courants d'importation, que les stratigraphies des nouvelles fouilles doivent permettre de préciser et d'affiner.

1.2. Méthodes de travail

L'examen des tessons suit donc deux axes, l'un qualitatif, reconnaître les différents types d'amphores, l'autre quantitatif, chiffrer leur importance relative dans un premier temps et éventuellement comparer les résultats obtenus à ceux connus pour d'autres sites de Gaule.

1.2.1. Etude quantitative

Dans un premier temps, à l'intérieur de chaque unité stratigraphique distinguée par les fouilleurs, les tessons sont identifiés, regroupés par type, comptés et pesés.

Face au très mauvais état de conservation des amphores, il avait été décidé de procéder à un pesage des fragments et à un pesage des "éclats", définis comme des tessons de moins de 10 cm² de surface ou n'ayant pas leur deux faces.

Le poids des tessons ne doit pour l'instant être retenu que pour des comparaisons internes au Mont-Beuvray, en prenant les précautions qui s'imposent quant à l'interprétation.

Pour dénombrer les objets représentés par les tessons, sont ensuite comptés, pour chaque type, le nombre d'attaches supérieures et inférieures d'anse, celui des pieds (en trois catégories, pieds entiers, pieds dont seule la face interne est conservée, pieds dont seule la face externe est conservée) et la longueur totale des anses conservée.

1.2.2. Etude qualitative

Les timbres et marques éventuels sont recherchés, identifiés, dessinés. Pour les amphores Dr.1, un système descriptif des variations de formes et de dimensions qui nous paraissent pertinentes pour rechercher des productions différentes et des variantes chronologiques a été élaboré; tous les fragments présentant une "forme" sont décrits individuellement.

Les pâtes sont systématiquement examinées pour ces fragments; une caractérisation de l'aspect à l'oeil nu permet de les répartir entre quelques groupes, dont la cohérence sera confirmée ou infirmée par le programme des analyses de l'année à venir.

1.2.3. Traitement informatique

Les Bases de données sont traitées par le logiciel DBASE 3+ : saisie des données, y compris les données épigraphiques, gestion, indexations diverses, traitement documentaire et première étude quantitative. Les traitements statistiques ultérieurs poseront le problème de la capacité des micro-ordinateurs à gérer de grands tableaux de chiffres. Les résultats présentés plus loin ne sont qu'une ébauche de l'étude quantitative à venir.

Pour la saisie, nous rattrapons le retard accumulé dans les années précédentes (cf. le rapport 1988) : les données de la mission 1987 sont saisies et en cours de traitement, celles de 1986 demandent une adaptation pour rentrer de façon cohérente dans les fichiers (cf. ci-dessous les problèmes de données topographiques).

La saisie s'est effectuée cette année directement pendant l'étude, à l'aide d'un micro portable (PC compatible à disque dur, Centre Camille Jullian), la correction était terminée avant la fin de la mission, et l'ensemble des données (\pm 1Mo) a été remis à J.-P. Guillaumet.

La gestion des données est rendue pénible par les fluctuations annuelles observées dans le système d'enregistrement sur le terrain. Les données de type numériques une année deviennent alphanumériques pour le même chantier l'année suivante. L'enregistrement s'est fait, selon les années, par sac, par lot, par US. Le surcroît de travail imposé à ceux qui étudient le matériel est important par le temps pris à comprendre les changements, à modifier les structures de fichiers, à établir des dictionnaires de synonymes et rendre homogène ce qui ne l'est pas. Ces corrections ne devraient pas ressortir de l'étude de matériel mais de l'étude de terrain. Je soulignerai une fois de plus les risques très importants d'erreurs à tous niveaux et de risques de ne pas pouvoir assurer l'étude de l'ensemble d'une fouille qui aurait duré plusieurs années qu'entraînent ces modifications. Il est urgent d'atteindre une "vitesse de croisière" satisfaisante pour tous.

2. RESULTATS PRELIMINAIRES

Le découpage horizontal des travaux en vigueur au Mont-Beuvray rend toutes les équipes dépendantes les unes des autres : le responsable d'un secteur de fouille ne peut pas aboutir à des conclusions définitives s'il n'a pas le résultat des études de matériel qu'il n'effectue pas lui-même et inversement, les responsables de l'étude d'un matériel donné ne peuvent pas terminer leur étude et rendre leurs conclusions définitives sans une documentation complète pour chaque fouille. Nous nous situons actuellement dans une phase intermédiaire : notre étude a enregistré les données topographiques et stratigraphiques qui étaient portées sur les caisses ou qui étaient sur les diverses documentations de fouilles, mais nous ne pouvons pas pousser très loin nos recherches tant que les responsables des diverses fouilles ne nous auront pas fourni des diagrammes stratigraphiques remplaçant toutes les indications que nous

avons trouvées sur le matériel dans un schéma spatio-temporel cohérent, même s'il ne s'agit que d'hypothèses. Il serait même dangereux que nous fournissions des hypothèses chronologiques détaillées avant qu'ils aient terminé cette première étude, parce que nos hypothèses quant à l'évolution chronologique des amphores à l'intérieur de la période attestée au Mont-Beuvray ne sont pas assurées.

Il est évident que nous sommes maintenant en situation d'attente vis-à-vis des fouilleurs : pour terminer notre étude du Rempart par exemple, nous attendons une stratigraphie générale, recouvrant l'ensemble des années de fouille, des secteurs et des couches ainsi que les documents qui y sont liés (équivalences certaines et hypothétiques des US, axonométrie éclatée des US, problèmes à regarder de plus près et inversement points sur lesquels appuyer notre recherche). Nous serons alors en mesure de fournir des résultats beaucoup plus détaillés que ceux que je vais présenter.

2.1. Matériel traité

En 1989, nous avons terminé l'étude du matériel provenant des fouilles du rempart (1984 que nous n'avions jamais vu, des caisses de 1985, la fin de 1986, et tout le matériel postérieur de 1987 et 1988). Nous avons en revanche laissé de côté l'extérieur du rempart dont nous n'avions jamais vu le matériel et qui sera traité en une seule fois, de façon cohérente. Pour la Pature du Couvent (ex 50.50), nous avons trié les tessons venant de l'humus des fouilles des deux dernières années et laissés à notre demande en benne sur le terrain, soit environ 1800 kg et étudié en priorité le matériel de la fouille 1989 de D.Vitali pour deux raisons : d'une part parce qu'il s'agit de l'unique sondage de cette zone, d'autre part parce que le système de fouille et d'enregistrement en US nous semble compatible avec une interprétation rapide de nos données. Les résultats sur ce sondage devraient guider les autres fouilles environnantes et nous permettre de tester et vérifier nos hypothèses.

2.2. Les types d'amphores

2.2.1. Les amphores non-Dressel 1

Comme je l'avais déjà annoncé à l'issue de notre étude en 1987, les amphores Dressel 1 ne sont pas les seules amphores importées au Mont-Beuvray. Nous avons identifié, en dehors des Dr.1, des amphores de Brindes (amphores à huile d'Apulie), des Lamb.2 (à vin de l'Adriatique), des amphores ovoïdes (probablement italiennes et à huile), des amphores de Cos et Dr.2/4, des Pascual 1, des Haltern 70 (à vin, hispaniques), des Dr.7-10 (à saumure, hispaniques), des Dr.20 (à huile de Bétique), des Dr.26 (à huile, italiennes?), des amphores puniques et gauloises.

La liste qui précède montre la diversité des arrivées. On verra ci-dessous les proportions de ces divers types. Quant à l'aspect chronologique, je ne ferai que le suggérer puisque nous attendons les stratigraphies pour terminer notre étude.

On notera déjà que ces types sont souvent présents sur les sites de Gaule, certains d'entre eux relativement tôt dans le 1er siècle, la plupart des autres à partir du début de l'époque augustéenne. Leur présence confirme, s'il en était besoin, ce que la céramique importée montre : le Mont-Beuvray était probablement habité au moins jusqu'à la fin du 1er siècle avant notre ère (la céramique arétine des services 1 et 2 de Haltern est fréquente) et même plus tard (remplissage du bassin tibérien au plus tôt).

2.2.2. Les amphores Dr.1 et les gréco-italiques

Elles constituent la majorité du matériel (cf. ci-dessous les données quantitatives); toutes les variantes connues sont représentées (je ne détaillerai pas dans ce très court rapport les différences établies entre ces variantes, déjà exposées ailleurs) : Dr.1A à lèvres courtes, Dr.1 A/C, Dr.1B et 1C. Les hypothèses posées auparavant à propos de ces amphores sembleraient se confirmer et on peut espérer que les amphores du Mont Beuvray permettront de mieux asseoir les variantes distinguées de façon hypothétique.

Nous voyons très bien de dessiner des assemblages différents d'une US à une autre, d'un lot à un autre, qui laissent optimiste quant aux possibilités d'affiner la chronologie de ces amphores du dernier quart du 2e siècle jusqu'à l'époque augustéenne dès que les diagrammes du rempart seront disponibles.

Le matériel de la fouille italienne de 1989 comprenait de nombreux timbres (14 en tout) dont certains sont déjà connus au Mont-Beuvray. Sans surprise, le matériel du Rempart était moins riche de ce point de vue.

En revanche, la surprise de l'étude est venue de la présence d'amphores plus anciennes que prévues. Si l'évolution des amphores Dr.1 est encore mal définie à l'intérieur de la fourchette dernier quart du 2e siècle - période augustéenne, il est un point chronologique acquis : la disparition des amphores gréco-italiques entre le milieu et le début du dernier quart du 2e siècle. La présence de ce type d'amphore dans le matériel du Rempart est donc particulièrement remarquable : elles signaleraient une occupation au plus tard (d'après leur forme de lèvre) vers le milieu du 2e siècle.

2.2.3. Quelques données quantitatives brutes

Les résultats présentés ne prennent en considération que les poids de fragments, pour les raisons énoncées ci-dessus.

L'étude des amphores a porté en 1989 (en dehors des tessons de l'humus de la Pature du couvent) sur 1 687 kg et 16 196 fragments pour 344 US ou lots examinés. Le poids des éclats moyen représente 14,2% du poids total et 327 fragments ont été étudiés individuellement.

Le poids moyen des tessons est de 97 g.

Le nombre minimum d'amphores est de :

- ±84 en les comptant à partir des poids connus
- 91 par les attaches supérieures des anses
- 105 par les attaches inférieures des anses
- entre 133 et 206 par les pieds

La conservation du matériel est donc, comme on pouvait s'y attendre, mauvaise, et la fragmentation très forte. L'utilité du pesage des éclats a été confirmée par l'examen de couches très pauvres du Rempart où le poids d'éclats dépasse à plusieurs reprises celui des fragments : la demande que nous avons formulée de ne rien trier ou jeter avant étude est donc maintenue; pour les chantiers qui auraient déjà jeté les éclats, nous appliquerons une majoration moyenne du poids selon le secteur de fouille, mais il ne s'agit que d'un palliatif.

La Pature du Couvent:

- Poids total : 594 kg dont 17,68% d'éclats
- nombre de fragments : 4 989
- poids moyen des fragments : 112,29 g
- nombre d'anses supérieures : 69
- nombre d'anses inférieures : 65
- nombre de pieds : 67

Le Rempart :

- Poids total : 1 054 kg dont 12,8% d'éclats
- nombre de fragments : 10 777
- poids moyen des fragments : 90,15 g
- nombre d'anses supérieures : 106
- nombre d'anses inférieures : 139
- nombre minimum de pieds : 138

Quantités par types

Pature du Couvent		Autres amphores
	Amphores DR.1	
Poids total	557 kg	37 kg
Eclats	34 kg	-
Nombre fg	4455	534

Rempart		Autres amphores
	Amphores DR.1	
Poids total	1026kg	28 kg
Eclats	83 kg	0,2 kg
Nombre fg	10 599	178

Les proportions par types d'amphores non Dr.1 seront présentées oralement, à l'aide de documents graphiques dont le commentaire, pour être argumenté rendrait ce rapport trop long.

3. CONCLUSION

L'intérêt de l'étude des amphores se confirme, autant du point de vue des approvisionnements du site (nous avons déjà pu commencer les comparaisons avec les sites de la Saône, du Rhone, de l'Est et de la Loire) que de celui de la chronologie de ces types d'amphores, et de celle du site.

La coordination des études diverses permettra d'apporter en quelques mois les conclusions nécessaires à la publication du Rempart. Pour ce secteur du Mont Beuvray nous attendons la stratigraphie générale pour terminer l'exploitation des données dont l'enregistrement est fait ainsi que l'étude préliminaire. Les dessins d'étude de 1987 sont finis, ceux de 1989 seront prêts dans l'hiver. Les mises au net s'effectueront au moment de l'étude finale, lorsque le choix de l'illustration sera possible et que le format de publication sera connu.

4. PROGRAMME

Rempart :

Le matériel de l'extérieur du rempart est à examiner dans son ensemble.

Pature du Couvent :

Le matériel des fouilles 1987 - 88 et 89 sera à étudier, sauf la fouille italienne 1989. Un premier examen rapide du matériel de la fouille du bassin 1987 a eu lieu.

Le démontage du sol de la place reste à l'ordre du jour. Il demande une concertation étroite entre le responsable général de la fouille de ce secteur et notre équipe afin de mettre au point une stratégie de fouille.

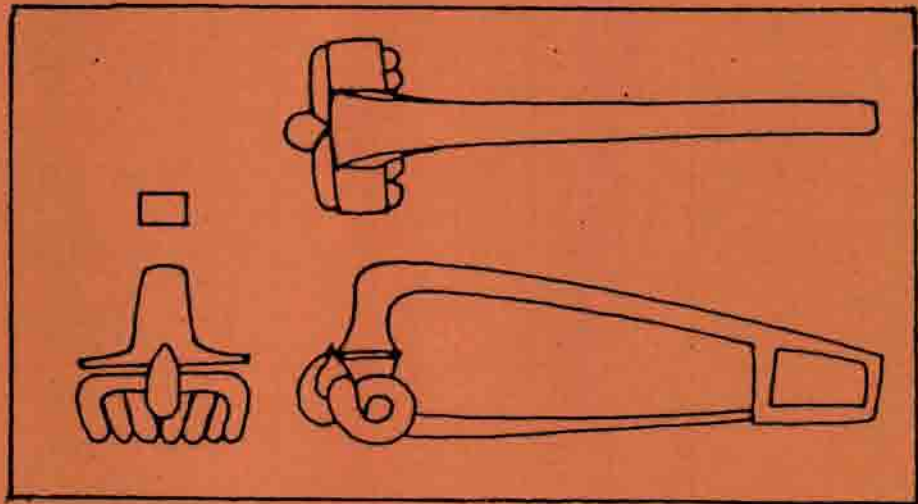
Les analyses de pâtes :

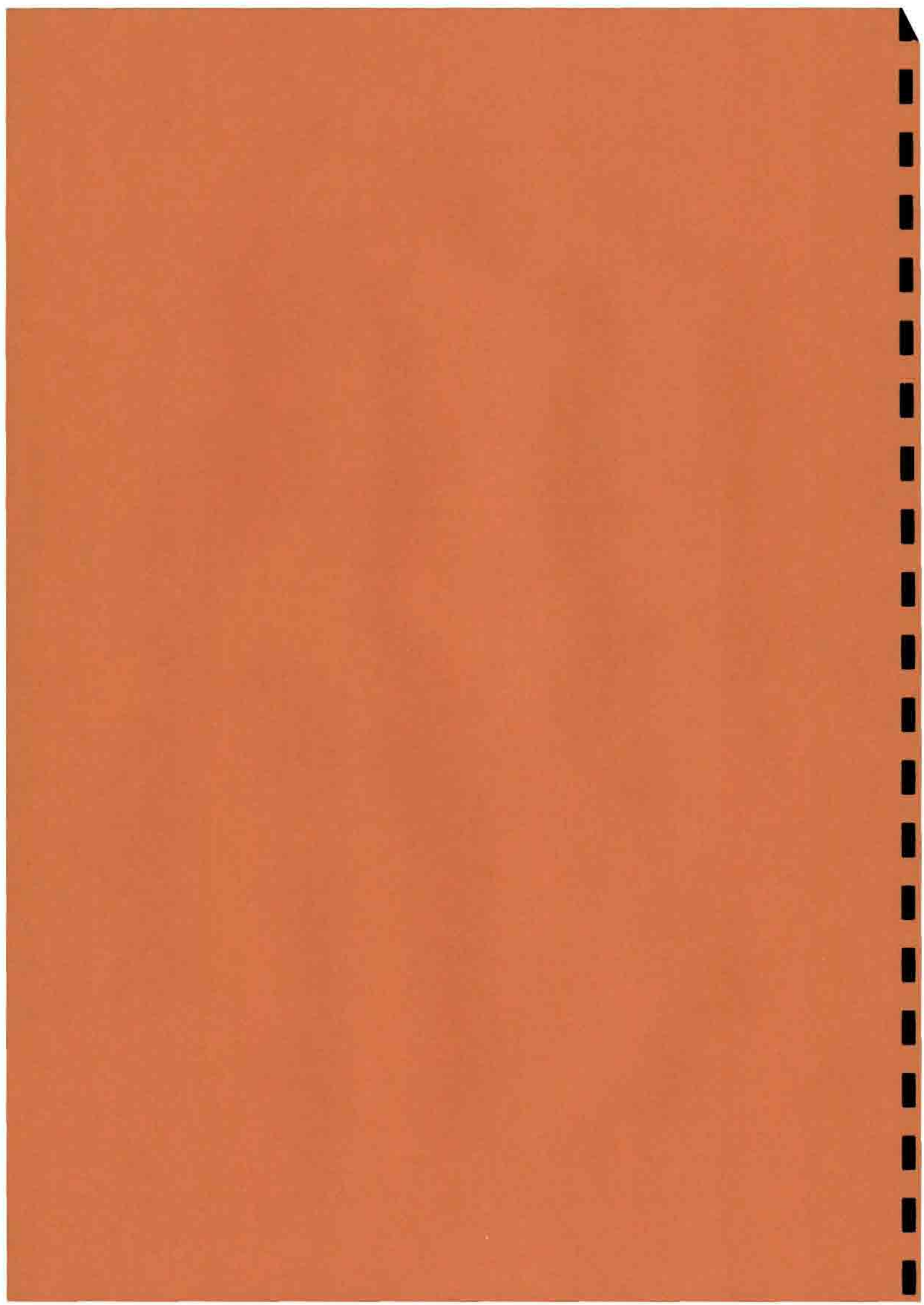
Le programme prévue comprend l'analyse des fragments timbrés (anciennes et nouvelles fouilles) ainsi que de fragments représentatifs des groupes visuels : il est important pour nous de savoir la cohérence ou l'incohérence de nos observations visuelles par rapport aux compositions des pâtes, aux timbres et aux variantes typologiques établies. Un effort particulier est donc demandé dans ce domaine en 1990.

La publication

La publication du matériel du Rempart peut être envisagée, pour peu que nous disposions des résultats stratigraphiques indispensables à nos interprétations. La forme de cette publication doit être discutée avec l'équipe qui a fouillé le rempart.

LE METAL





LE METAL

RAPPORT D'ACTIVITE 1989

Les activités autour du programme "métal" sont résumées dans le tableau ci-joint.

Par rapport à 1988, quelques remarques sont à faire sur l'émail rouge, seul le thème expérimentation sera développé.

EMAIL ROUGE

La conclusion de cette première partie du travail, consacrée uniquement à du matériel du Beuvray, est que le verre rouge opaque utilisé est un matériau spécifique, et non un sous-produit, il s'agit d'une suspension de cuprite dans une matrice de verre au plomb. La réalisation et la mise en place de ce verre opaque relève d'une très haute technicité.

La restitution des chaînes opératoires passera par des expérimentations, celles-ci ne peuvent être envisagées que dans quelques années. Actuellement le corpus étudié est étendu en fonction de la chronologie et de l'espace, en vue de déterminer des éléments de compréhension des "recettes" utilisées.

EXPERIMENTATION

La fabrication expérimentale d'une fibule de type 2, en laiton à 20 % de zinc, d'une pièce avec corde externe et fixe-corde, étant opérationnelle, il est ainsi possible de réorienter l'expérimentation vers de nouveaux objectifs.

Lors de la campagne de juin 1989 de la fouille de l'atelier, nous avons mis au jour dans des niveaux profonds deux fabricats de fibule de type 2, l'un d'eux est très proche de ce qui a été restitué par expérimentation. Ceci permet d'affirmer que des fibules de type 2 ont été fabriquées dans cet atelier.

Il s'agit donc maintenant de restituer un atelier et d'y fabriquer des fibules de type 2. Les buts sont alors :

- de relier les phases de la chaîne opératoire à l'utilisation de l'espace, à la gestion des différentes aires de travail,
- de se rapprocher des conditions réelles de travail des bronziers du Beuvray quant aux différents fours nécessaires,
- de poursuivre en interaction l'interprétation de la fouille,

- de réaliser une fabrication de petite série, au lieu d'une pièce unique, en vue d'en tirer des informations de productivité, de gestion des stocks de matières premières (charbon de bois par exemple), d'organisation du travail dans l'espace, dans le temps et en fonction du nombre d'ouvriers.

Une exploitation médiatique, en tant qu'animation pour le public est également à envisager.

La première phase de mise en place de cet atelier expérimental pourrait se dérouler sur une ou deux semaines dans l'été 1990, le programme s'étalant nécessairement sur au moins trois ans. La prise en charge de cette mise en route serait assurée par Michel Pernot, Jean Dubos et Jean-Paul Guillaumet.

Base Archéologique du Mont - Beuvray

rapport d'activité août 89

Michel Pernot

CNRS ERA 34 /LRMF

responsable du programme "métal"

Thème	Intervenants	réalisé en 88/89	en projet pour 90
technologie des fibules	Michel Pernot Jean Dubos Jean-Paul Guillaumet	- publication parue en nov. 88 - film vidéo à paraître en sept. 89	poursuite de l'expérimentation en convergence avec la fouille de l'atelier
fouille de l'atelier près de la porte de Rebout	Alain Duval Michel Pernot Fred Conche Dominique Lacoste	poursuite de la fouille 2 semaines en juin 89	- achèvement de la fouille - première publication - expérimentation
expérimentation	Michel Pernot Jean Dubos Jean-Paul Guillaumet	fabrication de fibules	liaison chaîne opératoire fabrication fibule type 2 fonctionnement de l'atelier
émail rouge	Nathalie Bucsek Nathalie Brun Michel Pernot Virginie Challet Alain Duval	publication émail du Beuvray soumise à la RAE, prévue pour juin 90	poursuite sur des émaux de chronologies entre le IV ^{ème} et le I ^{er} siècle av. et de sites différents: Champagne, Picardie, Hongrie ...
étude du mobilier en fer du Beuvray	X...		ne débiterait pas avant octobre 90



Ce rapport a été réalisé sous la direction de J.-P. GUILLAUMET

Manuscrit : A. RENARD

Illustrations (sauf mentions contraires) : Atelier graphique et photographique.

La campagne 1989 s'est déroulée avec la collaboration de l'équipe de permanents de la Base Archéologique du Mont Beuvray :

Administration : M. GIUDICELLI, M. LACOMBE, A. RENARD

Atelier Graphique et Photographique : D. BEUCHER, J.-F. ENAULT
A. MAILLIER

Atelier Restauration : D. LACOSTE

Service Maintenance Entretien : J.-P. MONGOUACHON

aidée par : H.MARTIN, transport et S.M.E.
R. MOREAU et M. WILKOSZ, classement du matériel archéologique.

Ecole de fouilles : M.-C. GUILLARD, V. LE BOURDELLES

Intendance : I. DERANGERE, B. FERNET, C. GUENOT, S. STRECHNY

et la participation active de l'équipe de l'O.N.F. dirigée par R. Buttighoffer et A. Gaboriau.

Financements généraux de l'opération :

- Ministère de la Culture,
- Région Bourgogne,
- Nièvre,
- Saône et Loire ,
- Fondation Fiat.

